

DIAGNOSTIC

TERRITORIAL

DE LA

PROSTITUTION

EN GUYANE



Par l'Association Guyanaise d'Aide
aux Victimes - CIDFF de Guyane. 2024



Ce diagnostic a été financé avec le soutien du Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, (Direction Régionale des Droits des Femmes et de l'Égalité de Guyane), du Ministère de l'Outre-Mer, de la Préfecture de la région Guyane, du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance, de l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC).

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

DE LA

PROSTITUTION

EN GUYANE

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes victimes de prostitution qui ont accepté de participer à cette étude. Leur courage, leur résilience et leur confiance en partageant leurs expériences personnelles et douloureuses sont inestimables.

Nous sommes conscients de la difficulté et de la sensibilité des sujets abordés, et nous mesurons pleinement l'importance de leurs témoignages dans la compréhension de ces problématiques. Leur ouverture et leur volonté de contribuer à cette recherche jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des connaissances et des actions futures en matière de soutien aux victimes de prostitution sur le territoire.

Nous les remercions du fond du cœur pour leur confiance et leur contribution essentielle.

De plus, ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans les professionnels qui ont généreusement accepté de participer aux entretiens menés dans le cadre de ce rapport. Vos contributions, vos expériences partagées et votre expertise ont été des éléments clés à la réussite de cette étude.

Votre disponibilité et votre engagement ont permis de recueillir des données de grande qualité, et vos perspectives ont apporté un éclairage fondamental afin de mieux comprendre et analyser le fonctionnement du système prostitutionnel en Guyane. Sans votre collaboration, ce travail n'aurait pas pu atteindre la profondeur et la pertinence qu'il présente aujourd'hui.

Encore une fois, nous vous remercions chaleureusement pour votre temps, votre coopération et votre précieuse implication.

« Continuons à œuvrer ensemble en mutualisant nos efforts et nos compétences afin d'accompagner les personnes victimes de prostitution vers un mieux-être. »

INTRODUCTION

À la fin de l'année 2021, le Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et la Direction Régionale des Droits des Femmes et de l'Égalité de Guyane ont confié à l'AGAV-CIDFF, association disposant de l'agrément CIDFF, la réalisation du diagnostic territorial de la prostitution et de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, de la Région Guyane.

Les objectifs de ce diagnostic sont pluriels :

- Établir un chiffrage, a minima, du nombre de personnes en situation de prostitution en Guyane afin de rendre compte de l'ampleur du phénomène.
- Identifier les structures susceptibles de rencontrer les personnes en situation de prostitution, poser les bases d'une culture commune et préfigurer un réseau partenarial activable dans le cadre des parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale.
- Élaborer des recommandations pour un plan d'action régional de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Avant d'exposer les résultats du diagnostic, il est important de prendre en compte les spécificités de la région Guyane afin de comprendre et d'appréhender les enjeux autour de l'ampleur du phénomène prostitutionnel sur le territoire.

La Guyane est un territoire marqué par de nombreuses spécificités que l'on ne retrouve pas dans d'autres départements français. Composé à 99% de forêt amazonienne, les foyers d'habitations principales se concentrent sur les villes du littoral. *A contrario*, l'intérieur des terres est peu habité. Certaines communes, dites « isolées » du fait de leur géographie, sont accessibles uniquement en pirogue ou en avion. Le trajet est onéreux et peut durer de nombreuses heures selon la saison. Cela pose de nombreux problèmes en termes d'accès aux services et aux infrastructures du service public (hôpitaux, écoles, justice, administration...). En effet, l'accès aux soins est minime, et bien souvent les personnes doivent se rendre à Cayenne s'ils souhaitent voir un spécialiste de santé. Il en est de même concernant les services de l'administration ou de la justice, tous centralisés à Cayenne ou à Saint-Laurent-du-Maroni. Les habitants de ces communes doivent se rendre sur le littoral, ce qui engendre des frais de déplacement et d'hébergement. Il arrive donc que des problèmes médicaux, ou administratifs restent sans réponse face à la difficulté d'accès des services publics.

D'après l'Insee, en 2017, plus de la moitié de la population guyanaise vivait sous le seuil de pauvreté (53%)¹. Il n'existe pas d'études plus récentes, sachant que la crise sanitaire du COVID 19 a fortement creusé les inégalités, nous pouvons imaginer que ce chiffre est en dessous de la réalité. Un seuil de pauvreté aussi élevé peut s'expliquer par plusieurs facteurs : un faible niveau de diplôme de la population, une population très jeune et peu formée, un taux de chômage élevé, en particulier pour les femmes... Toujours, selon l'Insee, le fait d'être né à l'étranger ainsi que l'absence d'emploi formel sont les premières causes de pauvreté. En effet, 74%

¹ Jeanne-Rose, M., & Creignou, A. (2022). **29% des Guyanais en situation de grande pauvreté en 2018**. Insee Analyses Guyane, n°59. Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Publié le 11 juillet 2022.

des personnes dont la personne de référence du ménage est née à l'étranger sont pauvres. Un Guyanais sur trois est originaire du Surinam, d'Haïti ou du Brésil. Pour les personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est native de Guyane ou d'un autre DOM, le taux de pauvreté s'établit à 39%. Enfin, les individus vivant dans un ménage dont la personne de référence est née en France métropolitaine sont peu touchés par la pauvreté (5%). Plus le niveau de diplôme de la personne de référence du ménage est élevé, plus la pauvreté du ménage diminue. Ainsi, le taux de pauvreté s'élève à 77% pour les personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence n'a pas de diplôme, contre 19% lorsqu'elle détient le baccalauréat ou un diplôme supérieur.

La Guyane est la seule région française localisée sur le continent sud-américain. Située entre le Surinam et le Brésil, c'est le seul territoire qui compose avec deux frontières internationales. Cette situation géographique représente un enjeu pour le contrôle des frontières. En effet, ces dernières, à l'est comme à l'ouest, sont poreuses du fait de leurs singularités : frontières fluviales et sylvestres. Le flux migratoire est donc constant, et les habitants de ces zones transfrontalières utilisent la notion de « bassin de vie » plutôt que de frontières.

La Guyane est la région française avec le plus haut taux de violences.

En 2022, selon les chiffres rassemblés dans l'analyse Insécurité et délinquance², la Guyane connaît le plus haut taux d'homicides avec un taux de 15,8 pour 100 000 habitants. La moyenne nationale est quant à elle de 1,4 pour 100 000 habitants. Le taux de violences avec armes est de 3,1 pour 1 000 habitants. Il est de 0,1 pour 1 000 habitants dans l'hexagone.

Les chiffres concernant les violences sexistes et sexuelles (VSS) sur le territoire sont tout aussi alarmants. En 2022, le taux de victimes de violences sexuelles (qui comprend les violences conjugales, les viols et les agressions sexuelles) est de 2 personnes pour 1 000 habitants, alors qu'en France métropolitaine il est de 1,3 personnes pour 1 000 habitants.

En Guyane, le taux de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales est de 10,5 pour 1 000³. La moyenne nationale s'établit à 5 pour 1 000. Les chiffres utilisés ici sont tirés des sources officielles des forces de l'ordre. Il s'agit donc de faits pour lesquels une plainte a été déposée. Soulignons que moins d'une victime de violences sur cinq a le courage de déposer une plainte⁴. La Guyane étant un territoire connaissant de nombreux freins à la mobilité comme nous l'avons remarqué précédemment, nous pouvons donc imaginer que ces chiffres sont bien en-deçà de la réalité.

Nous constatons donc que le département est rongé par les violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles.

Parmi ces chiffres de violences sexuelles, la prostitution n'est pas comptabilisée, quand bien même cette dernière est considérée comme une violence en France. En effet, le 28 juillet 1960, la Convention du 2 décembre 1949 des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains (TEH) et de l'exploitation de la prostitution d'autrui est ratifiée par la France. Son préambule déclare que « la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de prostitution, sont incompatibles avec la dignité humaine et la valeur de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté. ». La France, en ratifiant cette convention, s'engage donc à protéger les personnes victimes de prostitution et de TEH et se positionne comme pays abolitionniste.

Plusieurs types de violences gravitent autour de la prostitution : violences sexuelles (viols, agressions sexuelles...), violences physiques (coups et blessures,

² Analyse N°54 « **Insécurité et délinquance en 2022 : une première photographie** » janvier 2023.

³ Ibidem.

⁴ **Lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes** novembre 2022.

40 000
personnes en situation
de prostitution
en France.

qui peuvent aller jusqu'au meurtre), violences psychologiques (harcèlement, chantage, intimidation...), mais aussi vols. Sur le plan physique, les personnes prostituées sont exposées à un risque accru de maladies sexuellement transmissibles (MST) telles que le VIH/SIDA, la syphilis, la gonorrhée et le papillomavirus humain (HPV). Les conditions de travail souvent insalubres et dangereuses augmentent également les risques d'infections non sexuellement transmissibles et de blessures physiques dues à des violences ou des agressions. En effet, ces dernières sont récurrentes : 51% des personnes en situation de prostitution ont subi des violences physiques dans le cadre de la prostitution⁵. Les rapports sexuels violents à répétitions peuvent engendrer des problèmes de santé beaucoup plus lourds sur le long terme : troubles gynécologiques, troubles gastro-intestinaux, troubles neurologiques, troubles cardio-vasculaires, maladies infectieuses... Par ailleurs, l'abus de substances comme l'alcool et les drogues, souvent utilisé comme mécanisme d'adaptation, peut entraîner une dépendance et des complications de santé graves. Sur le plan psychique, la prostitution est associée à des taux élevés de troubles mentaux. La dépression, l'anxiété, le trouble de stress post-traumatique (PTSD) et les troubles dissociatifs sont courants parmi les personnes prostituées. En effet, 68% à 80% des personnes prostituées souffrent de dissociation et d'un état de stress post-traumatique⁶. Les expériences fréquentes de violence, d'exploitation et de stigmatisation contribuent largement à ces troubles. En outre, l'estime de soi et l'identité personnelle peuvent être profondément affectées. La prostitution est donc un problème de santé publique. Sur le plan social, la prostitution conduit à une marginalisation sévère. La stigmatisation et la discrimination systématiques limitent l'accès des personnes prostituées à l'éducation, à l'emploi, au logement et aux services sociaux. **En effet, la prostitution est une activité stigmatisante qui isole ses victimes.** Le tabou et la honte qui gravitent autour des personnes victimes de prostitution les vulnérabilisent davantage. Niant ainsi leur vécu et les agressions qu'elles subissent, elles font bien souvent l'impasse sur un suivi médical de qualité. Cette exclusion sociale perpétue un cycle de pauvreté et de précarité, rendant difficile l'accès à des opportunités économiques stables et bien rémunérées.

En raison de la gravité de ces données, il est essentiel que l'État s'en préoccupe comme sujet de politique publique.

Concernant la Guyane, l'état de la recherche sur la prostitution est très limité. Le Centre d'Investigation Clinique Antilles Guyane a travaillé dans les années 2010 sur la thématique du VIH liée à la prostitution et à l'immigration illégale dans l'état du territoire. Depuis, il y a une absence de données sur les personnes prostituées, mais également sur l'ensemble du système prostitutionnel sur le territoire guyanais.

De plus, les études nationales ne prennent pas en compte les départements ultramarins dans leur travail statistique. En effet, le nombre de 40 000 personnes en situation de prostitution utilisé par le gouvernement et repris par de nombreuses associations vient principalement d'estimations faites par ces dernières, mais aussi des chercheurs et des institutions travaillant sur la prostitution et les questions liées à l'exploitation sexuelle exclusivement en France hexagonale. Cette estimation qui comprend aussi bien les personnes mineures que les personnes majeures, ne fait pas état du phénomène prostitutionnel que l'on peut retrouver dans les départements ultramarins.

Comment alors mettre en place des actions concrètes sur nos territoires à destination d'un public vulnérable que l'on méconnaît ?

⁵ Fondation Scelles. (2021). **Rapport mondial sur l'exploitation sexuelle: La situation de la prostitution en France.** FACTS, Février 2021. Disponible sur: <https://www.fondationscelles.org>

⁶ Ibidem.

Cette absence de données quantitatives mais aussi qualitatives met à mal la prise en charge des personnes victimes de prostitution. Rappelons que la prostitution est un problème de santé publique qui se doit d'être abordé de manière holistique, en offrant des services de prévention en santé sexuelle, d'insertion sociale et professionnelle, d'accès aux droits mais aussi aux soins, et plus largement, d'un accompagnement global.

Malheureusement, la Guyane ne jouit toujours pas d'un Observatoire régional des violences faites aux femmes⁷. Cet organe pourrait jouer ce rôle d'observation, de quantification et de coordination entre acteurs du territoire afin d'apporter au niveau territorial des réponses concrètes aux problèmes des violences sexistes et sexuelles.

Comme cité précédemment, la prostitution est considérée comme une violation de la dignité humaine⁸ par l'Assemblée Générale des Nations unies en 1949.

En 2016, après de nombreux débats, la loi dite « prostitution » entre en vigueur. Cette loi a pour objectif de renforcer la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitations sexuelle. Pour lutter contre ce phénomène, la loi du 13 avril 2016 s'appuie sur quatre piliers : le renforcement de la lutte contre la TEH et le proxénétisme ; l'accompagnement des personnes prostituées avec la création d'un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle ; la sensibilisation de la société et la responsabilisation des clients de la prostitution.

Avec cette loi, la législation française confirme sa position de pays abolitionniste. **La lutte contre le système prostitutionnel devient alors un item de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.** Les personnes en situation de prostitution sont considérées comme des victimes et doivent être protégées, tandis que les clients deviennent sanctionnables. Le délit de racolage est donc abrogé et le recours à la prostitution est désormais sanctionné par le code pénal.

Cette loi crée également un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale. Ce dernier prévoit un accompagnement global vers une sortie pérenne de la prostitution en mettant en place un suivi spécifique sur une durée de deux ans selon les besoins de chaque personne en situation de prostitution.

Ce diagnostic se décline en plusieurs axes permettant de mettre en lumière l'état du système prostitutionnel sur le territoire guyanais. Il convient tout d'abord de présenter la méthodologie utilisée afin de collecter les données dudit diagnostic (1). Ces données nous permettent par la suite de décrire l'état des lieux de la prostitution en Guyane (2), la prostitution de rue, en lien avec l'immigration illégale (3) et la traite des êtres humains (4).

Une attention particulière sera apportée à la prostitution des mineurs (5) et au diagnostic numérique (6). Ces axes nous permettent enfin d'établir des pistes de recommandations vers un meilleur accompagnement des victimes de prostitution.

⁷ L'Observatoire régional des violences faites aux femmes mentionné va voir le jour en 2025.

⁸ Convention des Nations Unies pour la Répression de la Traite des Êtres Humains et de l'Exploitation de la Prostitution d'Autrui (1949)

SOMMAIRE

1. MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC	8
A. DIAGNOSTIC PARTAGÉ AVEC LES PROFESSIONNELS	9
B. ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES VICTIMES DE PROSTITUTION	10
Grille d'entretiens	10
Stratégie de prise de contact avec le public cible	12
C. DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE	12
D. DIFFICULTÉS À OBTENIR DES DONNÉES CHIFFRÉES	12
2. ÉTAT DES LIEUX DE LA PROSTITUTION	14
A. DONNÉES RÉCOLTÉES	15
Maternité et migration	15
Situation socio-économique	16
B. LES TYPES DE PROSTITUTION	17
C. LES CLIENTS	20
D. CARTOGRAPHIE DES LIEUX DE PROSTITUTION DE RUE	21
3. LA PROSTITUTION DE RUE, EN LIEN AVEC L'IMMIGRATION	24
A. DES PARCOURS MIGRATOIRES SEMBLABLES	25
B. DIFFICULTÉS LIÉES AU STATUT DE PERSONNES MIGRANTES	27
L'hébergement	27
La santé	28
C. DISCRIMINATIONS	30
D. LES STRATÉGIES DE SURVIE MISES EN PLACE	32
RECOMMANDATIONS	
POUR ACCOMPAGNER LE PUBLIC VICTIME DE PROSTITUTION	34
4. PROSTITUTION ET TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : UNE LIMITE FLOUE	36
A. LA PROSTITUTION DANS LES CAMPS D'ORPAILLAGE ET EN LIEN AVEC CETTE ACTIVITÉ ILLÉGALE	38
B. BARS ET HÔTELS DE PASSE	44
RECOMMANDATIONS	
POUR PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LA TRAÎTE DES ÊTRES HUMAINS	48
5. LA PROSTITUTION DES MINEURS	49
A. UN REPÉRAGE ET UNE PRISE EN CHARGE COMPLEXE EN GUYANE	50
B. LES MNA OU MINEURS « MAL ACCOMPAGNÉS » : UN PROXÉNÉTISME FAMILIAL	54
C. UNE PROSTITUTION DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ QUI TOUCHE LES JEUNES PRÉCAIRES	56
Prostitution aux abords des établissements scolaires	57
Une prostitution qui traverse les frontières	57
D. L'ESSOR DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC) ET DU CORPS-OBJET	58
RECOMMANDATIONS	
POUR PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LA PROSTITUTION DES MINEURS	60
6. LA CYBERPROSTITUTION EN GUYANE	61
A. ÉTAT DES LIEUX DE LA CYBERPROSTITUTION	62
Formes et mécanismes de la cyberprostitution	62
Profil des personnes victimes	63
Facteurs de développement de la cyberprostitution	64
B. CONSÉQUENCES DE LA CYBERPROSTITUTION	66
RECOMMANDATIONS	
POUR LUTTER CONTRE LA CYBERPROSTITUTION	67

MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

Les données utilisées dans ce diagnostic ont été collectées de trois manières différentes. Afin de réaliser un rapport des plus complets, il nous semblait primordial de croiser les modes de collectes de données. Ainsi, la méthodologie concernait : le diagnostic partagé avec les professionnels du réseau (A), les entretiens réalisés avec les personnes en situation de prostitution (B) et enfin le diagnostic numérique (C). Nous partagerons également les difficultés que nous avons rencontrées lors de la collecte de ces données (D).

Il est important de souligner que ces données ne sont pas exhaustives, mais, elles permettent de refléter l'ampleur du phénomène prostitutionnel en Guyane.

A. DIAGNOSTIC PARTAGÉ AVEC LES PROFESSIONNELS

Nous avons décidé en premier lieu, d'interroger des acteurs du territoire qui rencontrent ou peuvent rencontrer des personnes en situation de prostitution dans le cadre de leur travail. Cette mission de maillage partenarial avait plusieurs objectifs. Au préalable, il fallait leur exposer les enjeux d'un tel diagnostic, dans le but de recueillir leurs expériences en tant que professionnels de terrain. Afin d'avoir une vision des plus globales possible, nous avons échangé avec des partenaires de différents secteurs professionnels.

Il s'agit aussi bien d'institutions publiques que d'associations.

Les domaines d'activité des professionnels rencontrés sont les suivants :

- La justice
- L'hébergement
- L'éducation et la jeunesse
- La santé
- L'accompagnement social (privé ou public)
- Les forces de l'ordre

Ainsi, plus d'une centaine de professionnels du territoire, qui pouvaient – de près ou de loin –, rencontrer des personnes en situation de prostitution, ont été interrogés⁹.

Les données ont été recueillies via des entretiens en présentiel ou à distance. Pour ce faire, un questionnaire en ligne était diffusé aux professionnels.

Nous nous sommes déplacés à plusieurs reprises sur tout le territoire guyanais, aussi bien sur les communes du littoral que dans les communes de l'intérieur¹⁰. En effet, il était nécessaire de pouvoir créer cette proximité avec les professionnels et de rompre l'isolement que certains ressentent du fait de l'éloignement avec Cayenne.

Les disparités du phénomène prostitutionnel entre l'est et l'ouest sont si conséquentes, qu'il était primordial d'aller vers les professionnels afin de pouvoir recueillir leur expertise sur ce public vulnérable. En effet, ils sont les plus à même de connaître leur public et leur environnement.

À la suite des rencontres avec les partenaires, il a été nécessaire de croiser les données mentionnées. Il est important de distinguer les véritables faits, des rumeurs que l'on peut entendre en tant que professionnels ou dans sa vie personnelle. Cela

⁹ Contacter l'AGAV, pour la liste des structures rencontrées.

¹⁰ Sont encerclés en rouge, les lieux d'enquête.

Les lieux d'enquête sont indiqués en rouge, sur cette carte de Guyane.



signifie que nous n'utilisons une donnée que si elle nous a été rapportée, au moins, par deux professionnels distincts, de préférence issus de structures ou de secteurs différents. C'est pourquoi ce processus représente un travail d'investigation long mais nécessaire afin de réaliser un diagnostic le moins biaisé et le plus rigoureux possible.

Ces rencontres ont également permis d'établir une base de données de professionnels du territoire que l'on peut activer afin d'orienter les bénéficiaires si nécessaire.

B. ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES VICTIMES DE PROSTITUTION

Grille d'entretiens

Nous avons fait le choix de réaliser des entretiens avec des personnes prostituées afin de comprendre leur parcours de vie. Récolter les voix des principales concernées afin qu'elles puissent donner leur avis et nous expliquer leurs perceptions du système prostitutionnel en Guyane est essentiel dans l'élaboration de ce diagnostic.

Afin que ces entretiens soient le plus représentatif de la population ciblée, il est nécessaire d'avoir un panel important et varié de personnes en situation de prostitution. Ces dernières font partie de ce que l'on nomme en sciences humaines des

« populations difficiles à joindre ». Ce sont des individus qui échappent à l'activité statistique. C'est pour cela que peu d'études ont été faites en Guyane sur le sujet. Recueillir des informations peut donc s'avérer une tâche ardue.

En effet, si les personnes sont suivies par aucune association sur le territoire, les approcher représente un enjeu. Nous sommes donc conscients des freins que représente un tel groupe pour notre méthodologie.

Depuis 2023 (année où nous avons commencé à compter ce public dans nos statistiques), nous avons reçu et informé au sein de l'AGAV-CIDFF, 115 personnes en situation de prostitution. Certaines personnes ayant été reçues plusieurs fois, le nombre d'entretiens s'élève donc à 228¹¹.

Les données observées dans les parties suivantes sont le fruit d'entretiens réalisés au sein de l'association dans le cadre de l'accompagnement du public en situation de prostitution et victime de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle. Ces entretiens ont duré environ une heure et ont été conduits en langue française ou espagnole. Ils ont permis de recueillir des informations sur la situation des victimes de prostitution sur des thèmes précis grâce à un guide d'entretiens. Les thématiques ont été regroupées sous plusieurs thèmes qui retracent la vie quotidienne des personnes en situation de prostitution.

Grille d'entretien

VIE SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> • Enfance • Vie familiale • Logement • Cercle social
VIE ÉTUDIANTE / PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Scolarité • Études • Travail/expérience professionnelle • Situation économique
FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Migration • Discriminations • Maladie • Violences • Grossesse
PROSTITUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Formes de prostitution • Fréquence de l'activité prostitutionnelle • Violences

Les données recueillies concernent des personnes résidant sur le territoire de la CACL, de Saint-Laurent-du-Maroni, et de Saint-Georges-de-l'Oyapock.

L'objectif de ces entretiens est multiple. Les informations que nous souhaitons collecter grâce à cette méthodologie d'entretien vont servir plusieurs buts :

- Recueillir la perception des personnes sur leur situation de prostitution ;
- Recueillir leurs besoins afin d'élaborer les parcours de sortie de prostitution ;
- Analyser le système prostitutionnel en Guyane, son fonctionnement, son système de relation et ses enjeux.

Ce panel d'entretiens est représentatif des formes de prostitution qui existent en Guyane mais il n'en fait pas l'exhaustivité.

11 Statistiques arrêtées le 04/03/2024

Stratégie de prise de contact avec le public cible

Une fois la méthodologie des entretiens réalisée, il nous a fallu mettre en place une stratégie afin de pouvoir entrer en contact avec le public cible. Comme mentionné précédemment, il nous était indispensable de mener des entretiens avec les principales personnes concernées, victimes de prostitution. À cette fin, il était impératif de rentrer dans ce milieu et de parvenir à instaurer une relation de confiance avec les individus. Le plus aisé afin de débiter dans notre démarche, était d'activer le réseau partenarial. Nous avons donc pu nous appuyer sur la file active d'associations du territoire qui travaillaient déjà au contact de ce public. Il a donc été décidé de s'adresser en premier lieu aux associations de quartier telles Entraides et l'Association Franco Dominicaine (AFDG) afin de se présenter à leur public et d'exposer notre méthodologie. Ces deux associations intervenant dans le même quartier, leur public était similaire. Entraides nous ayant proposé d'assister à une de leur permanence, nous avons donc choisi de nous diriger vers eux. Après cette permanence, le bouche à oreille a fait son œuvre. Par la suite, beaucoup de personnes nous ont été orientées par les victimes elles-mêmes.

62 %
de la prostitution passerait par le numérique (site internet et réseaux sociaux)

C. DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE

En plus des rendez-vous et des entretiens physiques, nous avons souhaité réaliser une veille des annonces sur internet. Selon l'étude PROSTCOST¹² il semblerait que dorénavant, 62 % de la prostitution passerait par le numérique (site internet et réseaux sociaux).

L'objectif est de déterminer si le système prostitutionnel opère de manière identique en France hexagonale et en Guyane, ou si les spécificités de la région ont un impact sur son fonctionnement.

Nous avons donc décidé de réaliser une veille des sites de petites annonces que l'on peut trouver sur le territoire. En effectuant des recherches par mots clés sur les moteurs de recherche, nous avons recensés plus d'une dizaine de sites proposant des annonces d'offres de prostitution en Guyane. Les résultats seront analysés plus loin dans cette étude.

D. DIFFICULTÉS À OBTENIR DES DONNÉES CHIFFRÉES

Mener des recherches quantitatives sur un sujet aussi tabou et stigmatisé que la prostitution présente plusieurs défis significatifs. Un des objectifs de ce diagnostic est de chiffrer, *a minima*, le nombre de personnes victimes de prostitution sur le territoire. En effet, avant de mettre en place des politiques d'accompagnement de ce public, **il convient de pouvoir le chiffrer afin de connaître l'ampleur du phénomène et pouvoir proposer une prise en charge adéquate.**

Il convient de rappeler que les populations marginalisées, telles que les personnes en situation de prostitution sont souvent invisibles des statistiques officielles, car elles échappent aux cadres traditionnels de recensement et de collecte de données. Leurs modes de vie précaires et instables rendent difficile leur localisation et leur participation régulière à des enquêtes. De plus, il existe une méfiance généralisée envers les chercheurs et les institutions, liée à des expériences passées de stigmatisation ou de discrimination, ce qui limite leur volonté de participer volontairement à des études.

De plus, l'accès à ces populations nécessite souvent l'intervention d'intermédiaires de confiance, tels que des associations ou des travailleurs sociaux, ce qui peut introduire des biais dans les données recueillies en fonction des réseaux et des perceptions de ces intermédiaires. C'est pourquoi, il est important de pouvoir rencontrer plusieurs fois les personnes victimes afin de créer une relation de confiance qui permettra de les interviewer sans intermédiaire. Les barrières linguistiques et culturelles peuvent également compliquer la communication et la compréhension mutuelle entre les chercheurs et les participants, rendant les réponses moins fiables. Enfin, les contraintes éthiques liées à la protection de la vie privée et à la confidentialité sont particulièrement cruciales dans ce contexte, nécessitant des protocoles rigoureux qui peuvent restreindre la quantité et le type de données pouvant être collectées.

Ces défis rendent la collecte de données quantitatives sur les populations marginalisées particulièrement complexe et nécessitent des approches méthodologiques innovantes et sensibles aux réalités de ces publics.

Il faut également rappeler la spécificité du territoire afin de comprendre la difficulté de chiffrage de cette population. Les frontières internationales avec le Brésil et le Suriname matérialisées par le fleuve permettent une mobilité à flux tendu. Cela signifie que les personnes traversent régulièrement la frontière et passent d'un territoire à un autre plusieurs fois dans la même journée, rendant difficile la réalisation de statistiques.

De plus, les chiffres amenés par les associations ne représentent que les personnes qu'elles arrivent à toucher, autrement dit celles qui se déplacent et/ou qui vivent sur le littoral. Ce qui se passe à l'arrière de territoire est peu documenté pour des raisons d'accessibilité et de sécurité.

Finalement, peu de données quantitatives sur ce sujet sont répertoriées en Guyane. On constate un manque, voire une absence de données quant au nombre de personnes en situation de prostitution sur le territoire. La majorité des structures qui tiennent des données quantitatives relèvent du secteur médico-social. L'hôpital de Cayenne à travers le centre de recherches du Centre d'Investigation Clinique (CIC), a réalisé des études dans les années 2010 sur le lien entre VIH et prostitution dans l'est du territoire. À l'époque et exclusivement dans ce secteur, le rapport fait état de 400 personnes victimes de prostitution.

En outre, le renouvellement récurrent de salariés dans le milieu médical et associatif ne facilite pas la mise en commun de données et l'archivage des statistiques. Les professionnels qui viennent d'arriver sur le territoire n'ont pas le recul nécessaire pour observer et connaître la situation de leurs bénéficiaires. Bien souvent, les professionnels emportent leur expertise avec eux, et la transmission des savoirs ne se réalise pas de manière systématique.

Ces défis rendent la collecte de données quantitatives sur les populations marginalisées particulièrement complexe et nécessitent des approches méthodologiques innovantes et sensibles aux réalités de ces publics.

¹² Mouvement du Nid, Fondation Scelles. **PROSTCOST: Estimation du coût économique et social de la prostitution en France.** Mouvement du Nid, 2015.



Facilitation visuelle : Philippe Rilos - Croix Rouge Française - 2023

Illustration de Philippe Rilos / Croix Rouge Martinique

ÉTAT DES LIEUX DE LA PROSTITUTION

A. DONNÉES RÉCOLTÉES

Sur les 115 personnes victimes de prostitution qui ont participé au diagnostic, 108 étaient des femmes, 4 étaient des hommes et deux étaient des personnes transgenres.

Ce panel d'entretiens est représentatif des personnes victimes de prostitution. En effet, les femmes sont majoritairement victimes de cette exploitation sexuelle, aussi bien en Guyane qu'en France hexagonale¹³. Toutes les personnes interviewées étaient en situation de prostitution de rue au moment de l'entretien. Il faut savoir que les formes de prostitution peuvent se superposer. Cependant, la prostitution de rue reste la forme la plus importante en Guyane. Les personnes en situation de prostitution rencontrées dans le cadre des entretiens sont d'origine étrangère à 99%.

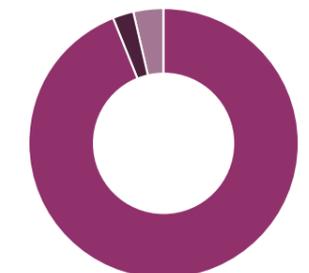
58,3% d'entre elles sont de République dominicaine, 24,3% sont d'Haïti, 7% sont cubaines, 5,2% sont brésiliennes. Les 5,2% restants comprennent des personnes d'origine surinamaises (1,7%), guyanienne (1,7%), colombienne (0,9%) et française (0,9%).

Les personnes rencontrées ont pour la majorité entre 26 et 45 ans. Il y a peu de personnes de moins de 25 ans et de plus de 46 ans.

Maternité et migration

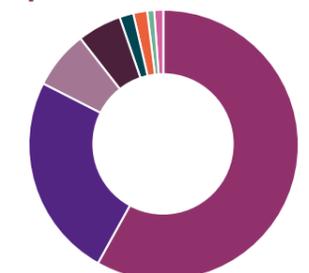
Les femmes sont mères à 95%. Elles ont toutes laissé un ou plusieurs de leurs enfants dans leur pays d'origine. Ce sont les grands-mères ou les tantes qui prennent en charge les enfants et qui s'en occupent quotidiennement. Dès qu'elles gagnent de l'argent, elles l'envoient directement dans leur pays d'origine à destination de leur famille. En effet, les transferts d'argent vers Haïti et la République Dominicaine

Genre des personnes prostituées



93,9% Féminin
 ● 2,6% Transgenre
 ● 3,5% Masculin

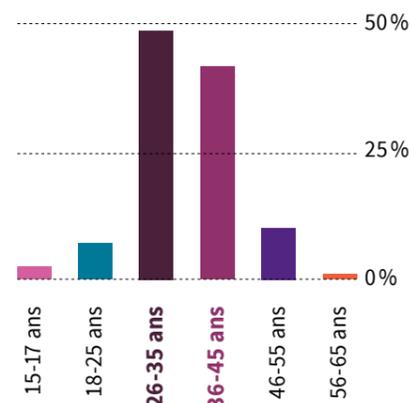
Nationalité des personnes prostituées



● Dominicaine ● Colombienne
 ● Haïtienne ● Guyanienne
 ● Cubaine ● Française
 ● Brésilienne ● Surinamaise

13 94% des victimes mineures et majeures de proxénétisme ou du recours à la prostitution enregistrées par les services de police et de gendarmerie en 2023 sont des femmes. *La prostitution en France*. Lettre thématique de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, N° 20, Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof), 2 mai 2024.

Âge des personnes prostituées



représentent une somme importante chaque année. Les femmes décident d'émigrer seule, sans leurs enfants. La plupart pense travailler quelques mois en Guyane afin d'envoyer de l'argent dans leur pays d'origine et de revenir par la suite. Lorsqu'elles décident de rester en Guyane, leur objectif est de faire venir leurs enfants restés au pays. Plus de la moitié d'entre elles a un enfant les deux premières années de leur arrivée en Guyane. **Cette maternité s'accompagne d'un grand sentiment de culpabilité.** Certaines femmes sont en Guyane depuis plusieurs années, et ne voient pas leurs enfants grandir car ils sont restés dans leur pays d'origine. C'est un thème récurrent chez elles. La famille est ce qu'elles mentionnent le plus en entretien ou lors des groupes de paroles. Partir était une question de survie mais cette séparation a laissé de lourdes séquelles des deux côtés de la frontière.

Situation socio-économique

Les participants ont tous eu accès à l'éducation primaire dans leur pays d'origine. Certains sont même allées jusqu'à l'équivalent du baccalauréat français, principalement les femmes originaires d'Haïti qui ont toutes obtenu leur « rhéto¹⁴ ». Elles arrivent en Guyane après avoir terminé leur scolarité et sont toutes majeures. Les femmes d'origine dominicaine ont moins étudié que les femmes haïtiennes, mais elles ont participé à des formations certifiantes et ont eu des emplois plus qualifiés. Les formations certifiantes seraient gratuites en République Dominicaine, ce qui expliquerait que nombreuses sont celles qui ont validé des diplômes dans les domaines de la vente, de l'esthétisme, et même de la banque.

Les femmes suivies à l'association travaillaient dans leur pays d'origine et ont exercé un emploi dans plusieurs domaines : l'esthétisme, le tourisme, la vente, la restauration... Certaines travaillaient en tant que salariées, d'autres vivaient du travail informel. Ce dernier est très répandu dans les Caraïbes (République dominicaine et en Haïti) et en Amérique latine. De nombreuses personnes vivent de ces emplois non déclarés. Elles vendent des objets confectionnés par leurs soins, ou revendent des produits achetés en gros. Cette pratique est très courante et est normalisée. Selon elles, il est beaucoup plus difficile de travailler ainsi en Guyane que dans leurs pays d'origine. En effet, en République Dominicaine et en Haïti, certaines des femmes qui n'étaient pas salariées travaillaient en tant que personnel de maison chez des particuliers. Elles se chargeaient de cuisiner pour la famille, de s'occuper des enfants et de faire le ménage. En Guyane, en revanche, ce phénomène de personnel de maison sous forme de travail informel est peu répandu. Beaucoup de familles refusent de faire travailler à leur domicile une personne en situation irrégulière. Rappelons que le cadre légal en France est beaucoup plus strict. Il est interdit de faire travailler une personne en situation irrégulière et le travail non déclaré est également interdit. Lorsqu'elles réalisent qu'il leur sera difficile de trouver un travail sans être régulées sur le territoire, certaines essayent de vendre des produits alimentaires au marché ou via les réseaux sociaux, ainsi que des médicaments, produits de beauté et vêtements de leur pays d'origine. **Lorsque l'opportunité se présente, elles acceptent des « jobs » non déclarés tels que le ménage, le soin des ongles ou la coiffure.** Trois femmes nous ont expliqué qu'elles ont tenté de vendre des denrées alimentaires au marché de Cayenne. Elles avaient acheté en grande quantité de quoi confectionner des boissons alcoolisées. Cela étant considéré comme du travail informel, si les forces de l'ordre sont présentes sur les lieux de la vente, ils confisquent la marchandise. C'est ce qu'il s'est passé. Elles ont perdu leurs biens et n'ont pas pu en tirer profit. Recommencer leur étant trop onéreux, **elles sont donc obligées de trouver d'autres stratégies de survie afin de pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.** Même si les femmes possèdent peu ou pas de diplômes, elles ont tout de même travaillé et ont acquis des compétences et

« Faire un travail digne et vivre comme une personne normale. »

¹⁴ Le niveau Rhéto signifie la classe équivalente à la première en lycée dans le système éducatif français.

de l'expérience dans des domaines variés. Elles souhaitent « *hacer un trabajo digno* » [faire un travail digne], et pouvoir « *vivir como una persona normal* » [vivre comme une personne normale]. Certaines souhaitent même ouvrir leur propre commerce, ou salon de beauté en Guyane.

B. LES TYPES DE PROSTITUTION

Comme énoncé ci-dessus, **la prostitution en Guyane est protéiforme.** Les personnes victimes suivies à l'association sont principalement victime de prostitution de rue, ou contre hébergement. Mais, il existe d'autres formes de prostitution. Ces dernières peuvent varier en fonction de la situation de l'individu et du facteur de vulnérabilité. La prostitution des mineurs, la cyberprostitution et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle seront abordées spécifiquement plus loin dans cette étude.

Il existe ce qu'on appelle **la prostitution contre hébergement.** Cela peut être un hébergement de courte durée, quelques nuits en attendant de trouver un autre logement plus pérenne, mais aussi sur une durée plus longue allant jusqu'à plusieurs mois. Peu de femmes nous ont indiqué se prostituer contre un hébergement, elles sont 5 sur les 115 personnes rencontrées. De plus, elles ne considèrent pas que cela soit de la prostitution. L'une d'entre elle, nous exprimait sa surprise lorsqu'on lui a expliqué la définition : « *Ah non non non, moi je fais pas la prostitution, je suis pas dans la rue !* ». Selon elles, la prostitution ne prendrait en compte que les femmes qui sont dans la rue, ce que l'on appelle également la prostitution *outdoor*, celle qui est visible. Elles considèrent qu'elles ont un « Monsieur » qui les « aide » à subvenir à leurs besoins. Elles sont tout de même conscientes d'être victimes de violences sexuelles. En effet, le fait d'être hébergé les rend vulnérables et à la merci quotidienne de ce « Monsieur ». Elles nous indiquent ne pas toujours vouloir des rapports sexuels avec leur hébergeant. Lorsqu'elles refusent, elles sont frappées, violées ou afin de les humilier, on les oblige à faire le ménage. Ces femmes nous expliquent qu'elles connaissent beaucoup de « femmes qui font pareil ». Selon leurs dires, c'est une solution pour ne pas finir dans la rue. Même si elles sont corvéables à merci, elles ont un endroit où dormir et ne meurent pas de faim. Avec l'argent qu'elles gagnent en faisant le ménage, elles peuvent l'envoyer à leurs enfants. Le fait d'avoir un seul client à la fois et sur une période de temps relativement longue (plusieurs mois en général) leur fait penser qu'il ne s'agit pas de prostitution. Toutefois, lorsque nous leur demandons de décrire cette relation, elles ne savent que répondre mais toutes sont d'accord pour parler d'abus et « qu'il [le monsieur] a profité de moi ». **Dans cette prostitution contre hébergement, tout peut basculer du jour au lendemain.** Celles qui en sont victimes, disent qu'elles sont obligées de « tout accepter » par peur d'être mises dehors. Le moyen de pression est toujours le même. Sans structure d'accompagnement et d'hébergement adapté, ces femmes continueront d'être victimes de violences sexuelles, de violences physiques et d'humiliations.

Concernant la prostitution de rue, il peut y avoir une rémunération financière ou contre biens. Le plus souvent, ce sont des biens alimentaires ou des objets pour les enfants en bas-âge lorsqu'elles en ont. La fréquence de l'activité prostitutionnelle de rue dépend de nombreux facteurs. En moyenne, les femmes sortent 2 à 3 fois par semaine et ont plusieurs clients dans la nuit. Si un client a été généreux, alors il est possible qu'elles cessent pendant plusieurs jours. Les clients récurrents sont ceux qui payent le mieux. Chaque femme a au moins un client récurrent. Le prix des passes varie et peut aller de 10 € à 100 € pour une heure. Nous avons constaté que les prix diffèrent en fonction de la nationalité des victimes. En effet, les femmes dominicaines avaient un tarif plus cher que les femmes haïtiennes. Ces dernières

« Ah non non non, moi je fais pas la prostitution, je suis pas dans la rue ! »

Le prix des passes varie de
10 €
à **100 €**
pour une heure.

reçoivent en moyenne 20€ pour une heure. Tandis que les femmes dominicaines demandent au minimum 50€ pour une passe. Nous avons émis trois hypothèses pouvant expliquer cette disparité.

La première relève du profil des clients. Selon les femmes dominicaines, leurs clients sont des hommes créoles, antillais, métropolitains tandis que les femmes haïtiennes auraient des clients de la communauté haïtienne. Ces derniers seraient dans la même situation qu'elles, c'est-à-dire en situation irrégulière, sans droit au travail. Leur situation économique est donc instable et ils ont peu de ressources. *A contrario*, il arrive que les clients des femmes dominicaines soient des hommes insérés dans le monde du travail. Ils sont salariés ou de profession libérale. Ce sont donc des individus d'une classe sociale moyenne, dotée d'une certaine aisance économique. La divergence des prix des passes entre femmes dominicaines et femmes haïtiennes pourrait alors s'expliquer par la situation économique des clients.

De plus, la communauté dominicaine est très soudée, les femmes sont peu isolées et chacune connaît la situation de prostitution de l'autre. Elles en discutent entre elles et échangent sur leurs clients, leurs prestations et sur les prix. Il est donc possible de penser qu'elles s'accordent sur les tarifs afin de ne pas se faire concurrence déloyale. Elles fixeraient un montant minimum selon les critères définis par la majorité dans le but d'éviter un nivellement des prix par le bas. En revanche, les femmes haïtiennes sont plus réservées et leur situation de prostitution est très taboue dans leur communauté. Leur entourage ignore leur activité prostitutionnelle. Elles pensent souvent être les seules femmes haïtiennes à échanger des rapports sexuels contre de l'argent ou des biens. Elles seraient donc plus à même d'accepter les prix que le client impose.

Cette différence de prix pourrait aussi s'expliquer par les stéréotypes sexistes qui sont inhérents au système prostitutionnel. Les femmes latinoaméricaines sont dans les représentations, des femmes séductrices empreintes d'un exotisme caricaturé à l'extrême dans l'imaginaire collectif. Nous avons donc demandé à une dizaine d'hommes¹⁵ de répondre à la question suivante : « Dans le contexte hypothétique d'un rapport sexuel tarifé, qui choisiriez-vous et pourquoi ? ». 100 % ont répondu qu'ils auraient choisi une femme dominicaine. Les raisons de leur choix sont multiples mais toutes relèvent de critères de beauté selon leurs représentations de la femme latinoaméricaine. Ils évoquent la couleur de peau, la voix et l'accent, et d'autres caractéristiques physiques.

Ces trois hypothèses pourraient expliquer la différence de prix des passes entre les femmes dominicaines et les femmes haïtiennes constatée en analysant les données des entretiens menés au sein de l'association.

La prostitution dans les bars et boîtes de nuits est une autre forme de prostitution que l'on trouve dans toutes les villes du territoire. Il n'y a pas de lieux ni d'adresses privilégiés, cantonnés à un seul quartier. Dans ces endroits festifs, les deux parties cohabitent quelques heures le temps d'une soirée. Certaines personnes vont aller droit au but et demander un acte sexuel tarifé, d'autres vont préférer passer la nuit avec un client afin de pouvoir dormir dans un endroit plus agréable ou se faire offrir des cadeaux. L'objectif est d'entamer une relation avec le client qui pourrait se pérenniser afin de stabiliser sa situation économique et sociale. Cette prostitution regroupe des profils de personnes différents. À l'opposé de la prostitution de rue, où les victimes sont à 99 % en situation irrégulière, ce n'est pas le cas pour la prostitution dans les bars. Des personnes qui se prostituent dans l'espace public peuvent également être prostituées dans les bars. Cependant l'inverse n'est pas courant. Les personnes qui se prostituent exclusivement dans les bars sont dans une situation de précarité moins vulnérable.

S'ajoute à ces formes de prostitution dite de « survie », une prostitution qui touche des personnes qui ne sont pas en situation de précarité. Pourtant banalisée,

elle peut avoir des conséquences négatives sur l'image de la femme et l'estime de soi. C'est une prostitution qui est aux extrêmes sur le spectre des relations hommes-femmes. Des femmes avec une situation financière stable vont entretenir des relations avec des hommes dans l'objectif d'obtenir des cadeaux. Ces derniers peuvent être des objets de luxe mais aussi des biens utiles au foyer : machine à laver, frigo... Ces relations sont fondées sur des stéréotypes de genre sexistes qui alimentent une vision déséquilibrée des relations entre hommes et femmes, et perpétuent des attentes traditionnelles basées sur des rôles de genre ancrés dans la société. Selon les normes de genre traditionnelles, l'homme est souvent perçu comme le **pourvoyeur financier** dans une relation. Il est attendu qu'il prenne en charge les dépenses, offre des cadeaux, ou subvienne aux besoins matériels de la femme. Cette prostitution dite de « **sponsors** » est ancrée dans les relations femmes-hommes. Le terme de sponsors a été exclusivement utilisé par des femmes afin de nous expliquer ce type de relation. Certaines nous ont affirmé ne pas en faire partie mais souhaitaient nous avertir : « Moi je ne fais pas ça, mais il y a des filles oui. Elles profitent des hommes et ils payent tout. ». Tandis que d'autres le mentionnaient comme une relation normale « on se voit de temps en temps et il m'offre des trucs pour la maison ou pour moi », « c'est normal, c'est à l'homme de faire tout ça ». Cette idée renforce un déséquilibre de pouvoir où l'homme est réduit à son rôle économique et cristallise des comportements matérialistes dans les relations amoureuses. Les stéréotypes sexistes décrivent souvent les femmes comme dépendantes des hommes pour leurs ressources matérielles dont la valeur est associée à leur apparence ou leur capacité à séduire. Cette conception réduit l'individualité des femmes et renforce l'idée qu'elles doivent échanger leur attention ou leur affection contre des avantages matériels. Cela nourrit une vision où les femmes sont vues comme des « **objets de séduction** » ou des récompenses, plutôt que des partenaires égaux, ce qui perpétue des relations basées sur l'exploitation ou la manipulation émotionnelle. Lorsque les relations sont fondées sur des échanges matériels, cela peut créer une dynamique de pouvoir inégale. L'un des partenaires (souvent l'homme) a le contrôle économique, tandis que l'autre (souvent la femme) doit se conformer à ces attentes pour obtenir ces bénéfices matériels. Ce schéma perpétue une forme de dépendance et limite l'autonomie individuelle. En cultivant cette attente, les femmes peuvent aussi être perçues négativement, comme « **matérialistes** » ou intéressées, ce qui renforce des jugements stéréotypés sur leur comportement, tout en occultant le contexte sexiste qui encourage ce type de relation. Ce comportement de réduction des relations à des transactions est profondément ancré dans des **stéréotypes de genre sexistes** qui conditionnent à la fois les hommes et les femmes à remplir des rôles rigides : l'homme comme pourvoyeur et la femme comme bénéficiaire dépendante. Cela empêche la création de relations égalitaires fondées sur le respect mutuel et la réciprocité, tout en renforçant des dynamiques de pouvoir inégalitaires.

La prostitution est **un système d'oppression à la fois raciste et sexiste**, car il exploite les inégalités basées sur le genre et la race, enracinées dans des dynamiques de pouvoir et de domination historiques, en ciblant particulièrement les femmes racisées, souvent issues de milieux socio-économique précaires. Sur le plan sexiste, elle repose sur l'objectification des femmes, réduites à des objets de satisfaction sexuelle pour les hommes, renforçant ainsi des dynamiques patriarcales où les hommes détiennent le pouvoir économique et sexuel. Dans de nombreux pays, y compris en Guyane, les femmes racisées, en particulier celles issues de l'immigration ou des minorités ethniques, sont largement surreprésentées dans le système prostitutionnel. Cela est dû à des **conditions socio-économiques défavorisées**, à des **discriminations structurelles**. Ces stéréotypes renforcent des fantasmes coloniaux et racistes où les femmes non-blanches sont considérées comme « exotiques » ou plus accessibles, ce qui alimente la demande et renforce les préjugés

« **Moi je ne fais pas ça, mais il y a des filles oui. Elles profitent des hommes et ils payent tout.** »

¹⁵ Ces hommes sont nés ou vivent en Guyane depuis plusieurs années. Ils ne sont ni d'origine haïtienne, ni dominicaine et ont entre 27 et 35 ans.

racistes et sexistes. Elles sont souvent victimes de fétichisation raciale dans une continuité des rapports de domination hérités du colonialisme. Le système prostitutionnel fonctionne à l'intersection du sexisme et du racisme. Les femmes racisées sont non seulement victimes de la violence sexiste inhérente à la prostitution, mais elles subissent également des discriminations raciales supplémentaires qui exacerbent leur marginalisation. Cela crée une double oppression où le sexisme et le racisme se renforcent mutuellement. Ce **système d'oppression intersectionnel** combine les violences du patriarcat et du racisme, exacerbant la marginalisation et la déshumanisation de ces femmes, qui sont perçues comme « jetables » dans une économie mondiale inégale.

C. LES CLIENTS

100%
des clients qui
ont recours à la
prostitution sont
des hommes.

Depuis la loi d'avril 2016, luttant contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains, le recours à la prostitution est illégal. Le client peut donc être verbalisé, se voir obligé de suivre des stages de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels et est passible d'une peine de prison s'il a recours à la prostitution de mineurs.

En Guyane, en 2022 lors du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Cayenne, la police municipale a indiqué n'avoir verbalisé aucun client pour recours à la prostitution.

En 2024, nous n'avons pas réussi à récupérer les chiffres officiels des verbalisations pour recours à la prostitution. Cependant, il semblerait que des hommes aient été verbalisés en début d'année. En effet, six femmes nous ont relaté les mêmes faits : la police aurait interpellé et emmené au poste plusieurs de leurs clients dans le centre-ville de Cayenne. En Guyane, comme dans de nombreuses autres régions du monde, **les clients de la prostitution sont des hommes**. Ces derniers proviennent de différents milieux socio-économiques. Il n'y a pas de profil type de client de prostitution en Guyane.

Selon les dires que nous avons recueillis, 100% des clients qui ont recours à la prostitution sont des hommes. Il en est de même lorsque la personne en situation de prostitution est un homme ou une personne transgenre. Aucune des personnes rencontrées n'a mentionné avoir été sollicité par une femme dans ce cadre-là.

Les clients seraient de toutes origines confondues. Les victimes indiquent que toutes les nationalités présentes sur le territoire sont également représentées chez les clients. Les nouvelles vagues migratoires ont aussi un impact sur la prostitution. Chaque client arrive avec ses codes sociaux et relationnels, ce qui change la pratique de la prostitution. On observe une réelle **marchandisation du rapport sexuel**. L'offre est obligée de se réguler en fonction de la demande. En effet, il existe des périodes de l'année où la prostitution de rue va être très restreinte du fait du manque de clients. Les victimes sont unanimes : les clients sont absents dans les rues pendant le début de l'année. Elles font ce lien avec les fêtes carnavalesques. Les clients préféreraient consacrer leur argent dans d'autres dépenses. Il faut donc sortir plus tôt, plus longtemps ou plus souvent dans la semaine pour pouvoir gagner la même somme qu'à une autre période de l'année.

Certaines nationalités sont plus recherchées que d'autres, autant chez les clients que chez les victimes. D'uns sont jugés plus « gentils » et plus « attentionnés », d'autres sont à éviter à tout prix car ils sont un « danger » dans les représentations des victimes. Certains clients ont des situations familiales et économiques stables. Une des femmes que nous accompagnons à l'association expliquait avoir un client régulier, « français, il est infirmier, il vit [...] avec sa femme ». À l'opposé, des

hommes étrangers en situation irrégulière sur le territoire sont également client de la prostitution de rue.

La tranche d'âge est très large. À Saint-Laurent-du-Maroni, dans le quartier de la Pépinière, certaines femmes ont eu affaire à de « très jeunes » hommes. Il est possible de comprendre que certains clients étaient mineurs même si cela n'a pas été explicitement dit par les dames en question. À l'autre extrême, une des femmes reçues à l'association a été victime d'un homme de 80 ans.

Il y a une catégorie de clients qui revient souvent dans les entretiens : les forces de l'ordre. C'est un sujet tabou parmi les professionnels. *A contrario*, les femmes victimes en parlent assez aisément. Cela peut expliquer leur méfiance à aller déposer plainte et à être protégée par ceux-là mêmes qui abusent d'elles. Quant aux professionnels qui osent aborder le sujet, tous précisent que ces informations sont confidentielles. C'est un phénomène que l'on va surtout retrouver dans les communes isolées, telles Saint-Laurent-du-Maroni ou Saint-Georges de l'Oyapock. Cela peut s'expliquer par l'éloignement géographique et donc par conséquent des services et des institutions. Un sentiment d'impunité peut alors s'installer dans ces équipes qui sont loin de leur hiérarchie.

D. CARTOGRAPHIE DES LIEUX DE PROSTITUTION DE RUE

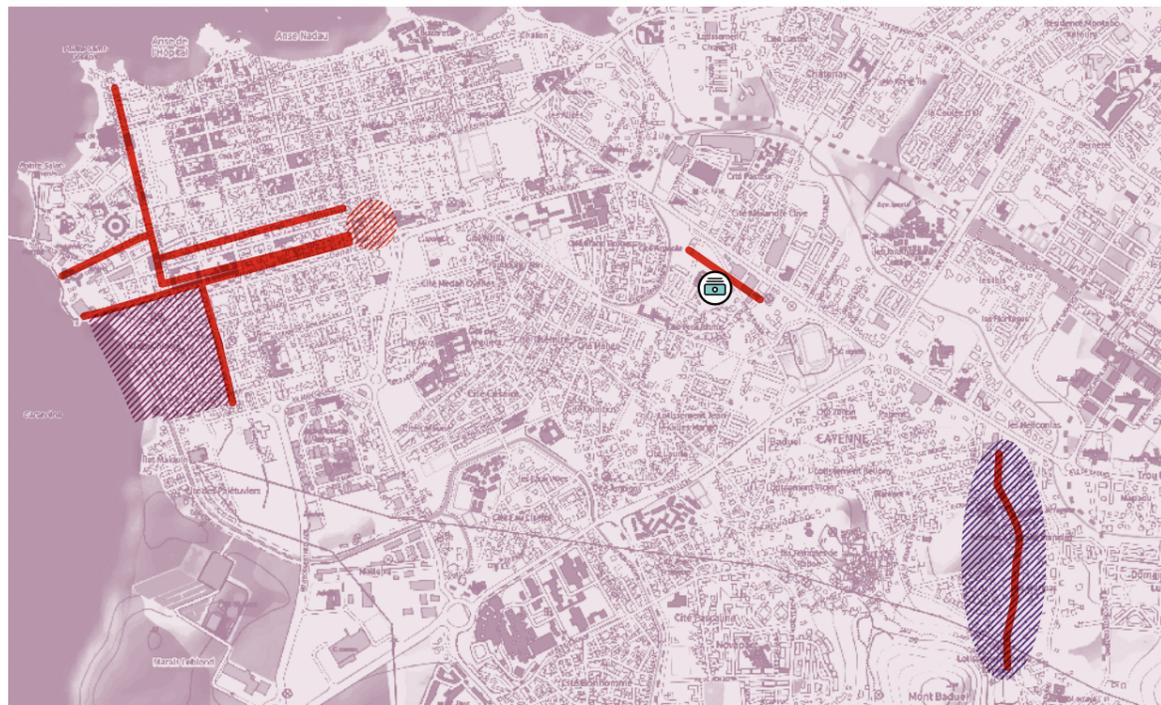
Nous avons cartographié les axes principaux de la prostitution de rue car c'est la plus visible. Ces cartes ont été rendues possibles grâce aux entretiens avec les personnes prostituées qui nous ont expliqué où elles se plaçaient afin d'attendre les clients. La prostitution de rue est de fait la plus visible de toutes car elle prend place dans l'espace public.

En France hexagonale, ce sont les axes routiers éloignés et les bois, périphériques aux villes qui sont le lieu de l'activité prostitutionnelle. *A contrario*, en Guyane, la prostitution de rue se concentre dans les centres-villes. Le phénomène prostitutionnel prend forme seulement sur quelques parcelles d'espace public. Cette forme de prostitution est presque banalisée en Guyane, notamment dans certains quartiers, réputés pour être des hauts lieux de la prostitution. Les personnes se placent devant chez elles ou à des postes bien précis. Chaque personne a un poste fixe attribué officieusement. Certaines emmènent des tabourets pour patienter ou se regroupent pour plus de sécurité. **Une division spatiale s'opère entre nationalité et les lieux de prostitution s'élargissent de plus en plus**. Il y a quelques années, il était rare de voir une prostitution de rue hors du Village Chinois surnommé « La Crique » à Cayenne. Cette prostitution de rue a évolué depuis une dizaine d'années. Auparavant, les femmes en situation de prostitution de rue étaient principalement d'origine brésilienne. Maintenant, il est plus courant de rencontrer des femmes dominicaines, haïtiennes ou guyaniennes.

Des changements ont également été induits par la crise sanitaire. En effet, on remarque une modification des quartiers de prostitution. Les personnes dominicaines ont investi le village chinois, les personnes guyaniennes sont au centre-ville et les personnes brésiliennes utilisent les réseaux sociaux. Nous constatons également depuis peu de la prostitution en dehors du centre-ville comme à Baduel, Troubiran, etc.

Les professionnels ont comme référence temporelle l'avant COVID. Selon eux, la crise sanitaire a eu un impact sur le nombre et le profil des personnes prostituées. Depuis la crise sanitaire, des hommes et des personnes transgenres venant

À Cayenne



Répartition des différents lieux où le phénomène prostitutionnel est observable à Cayenne, en 2023

Prostitution de rue

— Parcelles d'espace public au sein desquelles la prostitution dite de « rue » est observable

🏦 Banque, lieu stratégique pour permettre aux clients de retirer des liquidités

▨ Zone de concentration de l'activité prostitutionnelle

Répartition territoriale en fonction de la nationalité des personnes victimes de prostitution

▨ Quartier socialement construit (Chicago, La Crique, Village chinois) par les habitants et lieu de prostitution pour les femmes dominicaines

▨ Zone de concentration de l'activité prostitutionnelle des femmes haïtiennes

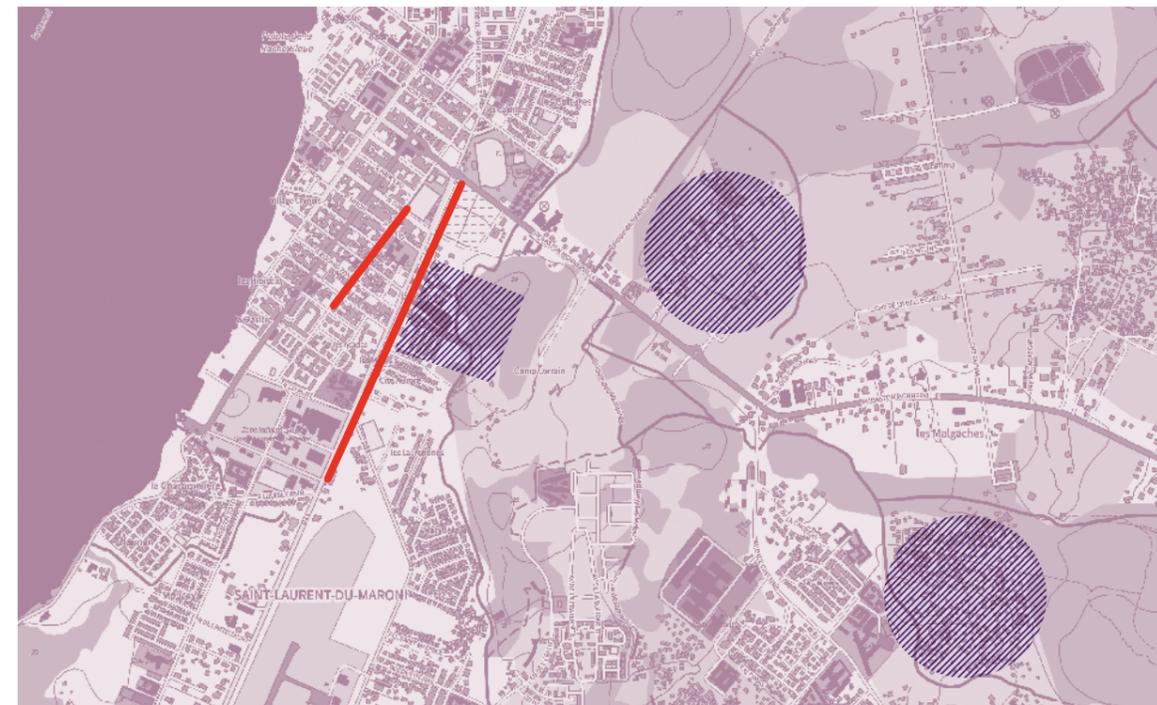
du Venezuela et de Cuba sont également victimes de prostitution dans l'espace public. Les professionnels l'expliquent par la précarité économique qui a touché de nombreux foyers lors de la pandémie.

Nous constatons en Guyane que les femmes se prostituent principalement dans le quartier où elles habitent. C'est pour cela que nous notons une division des quartiers de prostitution par nationalités. En effet, pour des raisons évidentes, les personnes migrantes, en arrivant sur le territoire s'installent dans les quartiers où leur communauté est déjà présente. Cependant, il convient de se questionner sur les raisons qui expliqueraient cette prostitution de rue près de leur domicile. Ce phénomène de prostitution près des lieux d'habitations peut s'expliquer de plusieurs manières.

En premier lieu, la précarité financière qui contraint les populations vulnérables à se regrouper dans les quartiers informels. En effet, les personnes en situation irrégulière et en situation précaire vivant dans des quartiers d'habitations spontanées sont nombreuses. De par leur situation administrative, elles ne peuvent prétendre à des logements déclarés. Notons qu'en Guyane, il existe également un fort taux d'habitat spontané qui vient répondre en partie au déficit de logements sur le territoire. Ces quartiers informels revêtent différentes formes. Le type d'habitat spontané que nous allons principalement retrouver dans les villes du département sont les habitats « urbains en fond de cour¹⁶ ». Ce sont des constructions sur des divisions parcellaires qui sont louées illégalement à des prix très élevés pour des logements en mauvais état. Les marchands de sommeil profitent de la situation de précarité et de vulnérabilité des personnes migrantes dans le but de leur louer ces habitations indignes.

¹⁶ *Programme Local de l'Habitat 2020-2025, Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane, 2022. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.cacl-guyane.fr/wp-content/uploads/2022/04/PLH-2020-2025.pdf>*

À Saint-Laurent-du-Maroni



Répartition des différents lieux où le phénomène prostitutionnel est observable à Saint-Laurent-du-Maroni

— Parcelles d'espace public au sein desquelles la prostitution de rue est observable (rue lieutenant-colonel Tourtet et avenue Joseph Symphorien)

▨ Zone d'habitat informel et concentration de l'activité prostitutionnelle

En deuxième lieu, cela pourrait s'expliquer par la situation administrative des personnes en situation de prostitution. Se trouvant en situation irrégulière sur le territoire français (OQTF) ou d'être emmenés au centre de rétention administrative (CRA). Les déplacements longs sont donc rationalisés. Les personnes vont prendre les transports en commun en dernier recours. Les quartiers informels se trouvant au centre des villes, tout est à proximité (épiceries, écoles, services de soins...). Il n'est donc pas indispensable de s'éloigner du quartier, à moins d'avoir rendez-vous dans une administration. Les déplacements se font le plus souvent à pied ou en deux roues, en louant les services informels d'un taxi. Mais ce dernier mode de transport représente un danger de se faire contrôler par les forces de l'ordre. Pour des questions de prudence, les déplacements sont donc centralisés. Le fait d'habiter auprès de sa communauté dans un pays où l'on ne maîtrise ni la langue, ni les codes sociaux, permet de créer un réseau d'entraide à activer si besoin.

Il est donc plus aisé de rester devant son habitation avec la présence d'autres personnes de sa communauté afin de garantir une certaine forme de sécurité et d'alerte si nécessaire. C'est ce que l'on constate à Saint-Laurent-du-Maroni et à Cayenne.

À Saint-Georges-de-l'Oyapock, ce phénomène est moins marquant car la ville est beaucoup moins élargie. La prostitution va se concentrer dans les espaces publics principaux indépendamment du lieu d'habitation des personnes. On va donc apercevoir une prostitution sur la place principale de Saint-Georges, près de la mairie et du bureau de poste.

Nous avons peu d'informations concernant le secteur des Savanes. La prostitution de rue s'apparenterait plutôt à celle que l'on retrouve en hexagone. En effet, nous observons une prostitution au niveau des artères principales de la ville, indépendamment du lieu d'habitation des victimes.

LA PROSTITUTION DE RUE, EN LIEN AVEC L'IMMIGRATION

A. DES PARCOURS MIGRATOIRES SEMBLABLES

Les motifs de départ du pays d'origine sont variés. Certaines femmes décident de quitter leur pays pour des raisons économiques, d'autres fuient des violences sexistes et sexuelles. Les hommes rencontrés ont fui leur pays car ils étaient persécutés en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. **Tous souhaitent trouver une meilleure vie et une situation plus stable en Guyane.** Leur but est de s'y installer durablement, ils ne souhaitent pas se rendre en France hexagonale.

Les femmes d'origine haïtienne rencontrées ont toutes exprimé la dangerosité de l'île du fait des bandits. Ces derniers font régner un climat de violence très pesant qui se répercute sur la vie des habitants et plus particulièrement sur celle des femmes. En effet, certaines ont été victimes de violences sexuelles de la part de gangs criminels. Ces événements traumatisants les ont poussés à quitter leur pays pour un lieu qui leur garantirait plus de sécurité. En venant en Guyane, elles espèrent ainsi trouver **une vie meilleure** où leurs enfants peuvent grandir dans de bonnes conditions. Plus de la moitié des femmes d'origine haïtienne suivies par l'association sont arrivées au cours de l'année 2016. Ces dernières ont également mentionné les problèmes économiques de leur île, corrélés au phénomène de banditisme. En effet, Haïti a connu au cours de l'année 2016 une crise économique sans précédent. Selon l'économiste haïtien Camille Chalmers, directeur de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif, « l'année 2016 est caractérisée par une détérioration dramatique des conditions de vie des masses populaires et d'une grande partie des classes moyennes »¹⁷. **Les raisons d'émigrer sont donc multiples.**

Il en est de même pour les femmes de République Dominicaine, la conjoncture économique étant mauvaise, elles espèrent trouver un travail en Guyane afin de subvenir aux besoins de leur famille restée sur l'île. Les raisons économiques ne sont cependant pas ce qui les motive le plus à quitter leur pays. Toutes les femmes de République Dominicaine que nous avons rencontrées sont unanimes. Elles ont toutes exprimé être victimes de violences conjugales. C'est la raison principale pour laquelle elles ont décidé de partir. La violence sexiste y est omniprésente et l'impunité presque totale : « *Hay muchos feminicidios aqui, matan a mujeres solo porque si* », [Il y a beaucoup de féminicides ici, ils tuent des femmes juste parce qu'ils le peuvent].

Concernant les hommes rencontrés principalement originaires des Caraïbes, ils ont dû quitter leur pays car ils y étaient persécutés en raison de leur orientation sexuelle. En effet, dans le cas d'Haïti, les personnes LGBT continuent d'être discriminées et stigmatisées. Le Sénat en 2017 a voté une loi visant à interdire le mariage homosexuel et « toutes manifestations publiques d'appui à l'homosexualité et de prosélytisme en faveur de tels actes »¹⁸, sous peine d'amende et de prison. Afin de pouvoir vivre sans être persécuté, beaucoup de personnes LGBT font le choix de quitter leur pays. Il en est de même pour les personnes transgenres victimes de violences sexistes et sexuelles. Tous ces parcours migratoires répondent à un même besoin de **fuir des violences** afin de vivre plus dignement.

Une fois la décision prise de quitter leur pays d'origine, de nombreux préparatifs sont à prévoir. En République Dominicaine, le schéma est sensiblement le même

« Il y a beaucoup de féminicides ici, ils tuent des femmes juste parce qu'ils le peuvent »

¹⁷ Bilan 2016: Une crise en constante progression dans l'économie en Haïti, déplurent des économistes. (2017, 8 janvier). AlterPress. Consulté le 26 décembre 2022, à l'adresse <https://www.alterpresse.org/spip.php?article21118>

¹⁸ « Haïti: Le Sénat interdit le mariage gay » Le Figaro, le 2 août 2017. Disponible ici: <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/08/02/97001-20170802FILWWW00335-haiti-le-senat-interdit-le-mariage-gay.php>

pour toutes les femmes que nous avons reçues. Le trajet est organisé par un tiers, proche de la famille ou un cousin éloigné. On leur promet de gagner beaucoup en travaillant dans un salon de coiffure, dans un restaurant ou dans un salon d'esthétique. Lors d'un entretien avec une femme dominicaine, celle-ci nous explique : « Ma cousine me disait qu'elle gagnait entre 500 et 600 euros par semaine, elle m'a dit de refaire mon passeport, qu'elle allait appeler les gens qui l'ont fait venir en Guyane ». L'argent est avancé par une agence de voyage -fictive- qui organise le trajet. En réalité, **une dette de plusieurs milliers d'euros** est contractée avec un passeur. Dette qu'il faudra rembourser -par tous les moyens- à l'arrivée dans le pays de destination.

Tous quittent leur pays légalement par voie aérienne. La Guyane n'est pas le premier pays d'arrivée lors du parcours migratoire. Le parcours peut évoluer en fonction des contraintes administratives. Le Panama est une escale récurrente avant d'arriver au Surinam. Les femmes dominicaines passent en majorité par le Surinam où elles obtiennent un visa assez facilement depuis leur pays d'origine. Il suffit de compter entre 200 et 300 euros pour obtenir un visa de 6 mois pour rester au Surinam. Visa qui se renouvelle aisément, moyennant paiement. Elles arrivent donc à Paramaribo par voie aérienne, où une voiture les attend afin de rejoindre Albina. De là, elles traversent le fleuve du Maroni pour se rendre à Saint-Laurent-du-Maroni. La périodicité varie. Il arrive que certaines femmes dominicaines restent quelques mois à Paramaribo où elles travaillent. Elles sont vendeuses dans des commerces ou bien travaillent informellement en tant que vendeuse de rue. Celles qui se prostituent au Surinam sont placées dans ce qu'elles appellent les « garimbo », autrement dit les camps d'orpaillage.

Lors des entretiens, nous avons constaté que la plupart des personnes haïtiennes passent par le Brésil avant de traverser la frontière fluviale pour entrer en Guyane française. Il semble pourtant plus logique de passer par le Surinam comme le font les personnes de République Dominicaine. Nous avons donc demandé aux femmes haïtiennes qui sont passées par le Brésil, les raisons de ce choix. Elles nous ont donc expliqué les étapes des deux itinéraires. Avant d'arriver au Surinam, il est nécessaire de faire une demande de visa afin de se rendre en premier lieu à Saint Domingue. Une fois arrivée, il faut alors effectuer une demande de visa pour le Surinam. Ces visas sont onéreux et la traversée du Maroni en pirogue et le transport jusqu'à Cayenne représentent plusieurs centaines d'euros auxquels il faut ajouter le coût des billets d'avion. Cet itinéraire est donc coûteux. *A contrario*, les formalités en passant par le Brésil sont moindres. Le visa pour le Brésil peut être demandé directement en Haïti et les personnes prennent l'avion depuis Port-au-Prince. Le prix du visa oscille entre 250 et 300 €. Il y a une escale au Panama ou à Curaçao pour arriver à Sao Paulo. De là, les personnes prennent l'avion jusqu'à Macapá. Une fois arrivées, elles repartent en bus afin de se rendre à Oiapoque. La traversée est moins chère sur le fleuve Oyapock que sur le Maroni. Ainsi, bien que les deux trajets soient onéreux et longs, il est tout de même moins cher pour les ressortissants haïtiens de passer par le Brésil afin de se rendre en Guyane française.

Le Brésil et le Surinam facilitent l'octroi de visa aux ressortissants haïtiens et dominicains car peu restent véritablement sur leur sol. Ces deux pays ne sont que des étapes sur le parcours migratoire. La Guyane reste le point de chute de ces personnes qui souhaitent s'y installer durablement.

« Ma cousine me disait qu'elle gagnait entre 500 et 600 euros par semaine, elle m'a dit de refaire mon passeport, qu'elle allait appeler les gens qui l'ont fait venir en Guyane »

B. DIFFICULTÉS LIÉES AU STATUT DE PERSONNES MIGRANTES

Les personnes migrantes en Guyane qui se prostituent cristallisent un grand nombre de vulnérabilités intrinsèques au statut de migrants. En plus des difficultés liées au statut de personnes migrantes s'ajoutent à cela la stigmatisation et les violences inhérentes à l'activité prostitutionnelle. Rappelons que 100% des personnes majeures victimes de prostitution que nous avons rencontrées sont d'origine étrangère et en situation irrégulière au moment de l'entretien. Elles nous ont fait remonter leurs difficultés quotidiennes en tant que personnes en situation irrégulière et victimes de prostitution sur le territoire.

L'hébergement

En Guyane, la question du logement est problématique. L'explosion démographique du territoire est telle que les acteurs de l'habitat se retrouvent sous pression. Le rythme de construction de logement n'est pas proportionnel à l'explosion démographique. On constate donc un véritable manque de logement sur le territoire qui rend l'accès au logement complexe. Bon nombre de personnes se tournent donc vers l'habitat informel. Ce dernier revêt plusieurs formes. En effet, ce dernier ne rime pas uniquement avec bidonville ou quartiers défavorisés. Cependant, c'est bien ce type d'habitat qui concerne les personnes en situation de prostitution. Du fait de leur situation administrative, les personnes accompagnées par l'association vivent dans des logements informels. N'ayant pas de papiers de séjour réguliers, elles ne peuvent pas louer officiellement de logements à un particulier ou à une agence. 100% vivent donc dans ce qu'elles appellent communément des « squats ». Ces habitats spontanés se situent pour la plupart dans le centre-ville de Cayenne ou sur la route de Troubiran/ route de Tarzan, dans le quartier de Sablance à Soula dans la commune de Macouria, ou dans les quartiers tels que Colombie, Malgaches, à Saint-Laurent-du-Maroni. Cet habitat indigne va du bidonville à la construction en dur. Nombreuses sont les disparités entre les habitations informelles. Les prix varient entre plusieurs centaines d'euros et peuvent atteindre les 400 € pour une chambre. Les prix ne sont pas proportionnels à la taille du logement mais sont fixés au bon vouloir des « propriétaires ». Ces derniers, aussi appelés « **marchands de sommeil** », profitent de la situation irrégulière de certains habitants pour augmenter leur prix face à une demande en constante hausse. Ils fournissent des hébergements onéreux dans des conditions indécentes, souvent même **insalubres**. Il arrive également que ces marchands de sommeil ne soient pas propriétaires des lieux et les louent illégalement. Bien souvent, dès qu'il y a un défaut de paiement, le propriétaire menace d'expulser la personne locataire et peut faire usage de violence. Dans les cas où nous avons été confrontés à cette situation avec les personnes suivies par l'association, certaines refusaient de déposer plainte car elles s'identifiaient au propriétaire, lui-même étranger.

Dans ces logements, l'accès à l'eau et à l'électricité n'est présent que dans les deux-tiers des cas. L'électricité vient de branchements sauvages et dans certains quartiers notamment celui de la Pépinière à Saint-Laurent-du-Maroni ou au squat bambou à la lisière entre Cayenne et Rémire-Montjoly il n'y a pas d'accès à l'eau courante. Les seuls points d'eau viennent de puits situés dans le quartier à des zones bien précises. L'absence d'eau courante mais aussi de gestion des déchets dans ces habitations informelles peut représenter un risque de santé publique. Il n'y a pas de logement type. Cela va du studio au T2 en passant par des constructions en dur jusqu'à l'habitat spontané avec un sol en terre battue. Certaines personnes vivent

100%
des personnes
majeures victimes de
prostitution que nous
avons rencontrées sont
d'origine étrangère et
en situation irrégulière
au moment de
l'entretien.

Les prix varient entre
plusieurs centaines
d'euros et peuvent
atteindre les
400 €
pour une chambre.

dans une seule pièce type studio avec leurs enfants tandis que d'autres louent un logement de plusieurs pièces.

La condition informelle de ces logements précarise un peu plus ces personnes déjà vulnérables. L'absence d'infrastructures sanitaires de base entraîne une spirale de risques pour la santé, exacerbant les inégalités sociales et économiques. En effet, les personnes sont obligées d'être mobiles car elles peuvent être délogées à tout instant. Depuis leur arrivée sur le territoire guyanais, les femmes accompagnées ont toutes déménagé au moins deux fois. Les personnes peuvent être expulsées par les marchands de sommeil mais aussi par décision de la mairie ou bien du propriétaire des lieux. Dans ces cas-là, il est nécessaire de faire appel aux dispositifs d'hébergement d'urgence présents sur le territoire afin de les mettre à l'abri le plus rapidement possible. Cependant, l'offre d'hébergement d'urgence en Guyane est précaire et nous ne disposons pas d'assez de structures qui offrent ce service. Les personnes peuvent donc se retrouver sans solutions d'hébergement et en situation d'errance avec leurs enfants¹⁹. C'est pourquoi il est essentiel d'augmenter la capacité d'accueil des structures hébergeantes notamment à destination d'un public victimes de violences.

La santé

Les personnes en situation de prostitution ont un rapport très complexe avec leur santé. **Les conséquences physiques et mentales de l'activité prostitutionnelle sont nombreuses.** Toutes les personnes rencontrées ont subi des violences sexuelles répétées qui peuvent entraîner des troubles du stress post-traumatiques. Ces chocs post-traumatiques peuvent se manifester sous différentes formes. Ils peuvent entraîner des phénomènes de décorporalisation qui s'expriment sous la forme d'une perte d'investissement par l'individu de son propre corps et d'une anesthésie vis-à-vis de la douleur. C'est-à-dire, que l'individu ignore ses problèmes de santé, et n'en fait pas sa priorité, par exemple il ne va pas se présenter aux rendez-vous médicaux, même s'il est accompagné par un professionnel.

À leur arrivée en Guyane, les personnes en situation irrégulière se rendent à la Croix-Rouge pour se faire vacciner. Cette première rencontre avec le système français, permet d'avoir une date, suivie d'un document qui prouve la présence sur le territoire. C'est par ce premier biais que les personnes victimes de prostitution peuvent avoir connaissance des dispositifs de santé dont ils peuvent bénéficier. La prévention en santé sexuelle est un des champs d'action les plus répandus des associations sur le territoire. Grâce à l'aide médicale d'État (AME), les personnes en situation irrégulière peuvent se rendre chez le médecin et avoir un accès aux soins. Sur l'île de Cayenne, toutes les personnes victimes de prostitution que nous avons reçus bénéficient de cette aide. Cela est moins fréquent pour les personnes vivant à Saint-Laurent-du-Maroni.

La prostitution est un univers d'une telle violence que certaines femmes font l'usage de substances psychoactives afin de rendre l'activité prostitutionnelle plus supportable. Lors des premiers entretiens les personnes victimes de prostitution indiquent ne pas consommer de substances. Cependant, après leur avoir expliqué ce qui était compris dans notre catégorisation « consommations et addictions » on remarque que **l'alcool est ancré dans le quotidien**. Elles expliquent boire pour ne pas se souvenir de leur situation. Ces épisodes interviennent aussi bien la journée qu'en soirée. Cela est aussi dû à l'activité professionnelle pour celles qui travaillent dans les bars. Leur travail étant d'inciter la consommation chez le client, elles sont elles-mêmes tenues de consommer.

Le tabac quant à lui, n'est pas mentionné, ni même le cannabis. Une des personnes interviewées nous indiquait consommer de l'ecstasy (MDMA) ce qui lui permettait d'oublier les rapports sexuels et de ne rien ressentir, ni émotion, ni douleurs. Son objectif est d'**anesthésier son esprit et son corps**. Elle était lucide sur les addictions que cela générerait, malheureusement, elle était contrainte à continuer l'activité prostitutionnelle afin de se procurer cette substance qui lui était devenue indispensable pour se prostituer. Nous avons constaté ce cas de figure chez trois individus suivis à l'AGAV-CIDFF. Ce cercle vicieux créé par la consommation de drogue est complexe à rompre et nécessite une prise en charge complète.

Elles peuvent même développer des troubles psychiatriques tels qu'un état de stress post-traumatique, la dépression et des troubles de la personnalité. La psychologue de l'AGAV-CIDFF accompagne une dizaine de femmes en situation de prostitution qui révèlent avoir des problèmes d'estime de soi dus aux nombreuses humiliations auxquelles elles sont confrontées. Pour les problématiques plus importantes comme les troubles de la personnalité couplés à l'addiction et à la dépression, les femmes que nous avons reçues sont suivies par des structures spécialisées comme l'équipe mobile de psychiatrie précarité de l'hôpital (EMPP) ou le Comité pour la santé des exilés (Comede). En effet, le vécu prostitutionnel peut amener à **des idées suicidaires** et il est important d'être accompagné par des équipes compétentes et multidisciplinaires. Un tiers des personnes reçues ont clairement verbalisé avoir déjà eu des idées suicidaires, le deuxième tiers l'a laissé sous-entendre et le dernier tiers ne l'a pas abordé en entretien. Dans ce cas-là, il ne faut pas hésiter à contacter les urgences psychiatriques de l'hôpital de Cayenne et le centre de ressources de prévention des suicides (CRPS) qui peut orienter les professionnels sur le protocole à suivre. L'important est de ne pas rester isolé avec la parole de la personne victime.

La consommation d'anxiolytique, de somnifères et de médicaments psychotropes est quant à elle beaucoup plus importante que les autres substances. Les troubles du sommeil sont mentionnés à tous les entretiens ainsi que la récurrence de cauchemars et en général une difficulté à trouver le sommeil.

De plus, il est nécessaire de prendre en compte la notion du **deuil migratoire** qui se superpose à tous les autres facteurs de vulnérabilité. Le deuil migratoire fait référence au processus émotionnel que vivent les personnes qui quittent leur pays d'origine pour s'installer dans un autre pays. Ce concept reconnaît que l'expérience de la migration est souvent accompagnée de pertes et de transitions difficiles, même si le déplacement est volontaire. En effet, quitter son pays d'origine signifie souvent abandonner des liens profonds avec sa culture, ses traditions, sa langue et ses repères géographiques. Cela peut entraîner un **sentiment de déracinement et de perte d'identité**. De plus, les personnes laissent souvent derrière elles leur réseau de soutien, leur famille, leurs amis et leurs proches. Reconstruire ces liens dans un nouvel environnement peut être difficile et prendre du temps. S'adapter à un nouvel environnement, une nouvelle culture, des normes sociales différentes et parfois même une langue étrangère peut être très difficile. Ce processus d'adaptation peut générer un sentiment de perte et de confusion. Avant même de partir, les personnes peuvent ressentir un deuil anticipé pour les pertes qu'elles anticipent. Cela peut inclure la préoccupation pour les êtres chers restés dans le pays d'origine ou la peur de ne pas s'adapter dans le nouveau pays. Rappelons que toutes les femmes que nous avons rencontrées, ont des enfants qui sont restés dans leur pays d'origine et qu'elles ne voient pas pendant de nombreuses années. C'est pourquoi, il est essentiel de prendre en compte la santé mentale au même plan que la santé physique dans l'accompagnement du public victime de prostitution.

Concernant la santé sexuelle et reproductive, les personnes victimes réclament le port du préservatif à chaque rapport. Cependant, il arrive que les clients

Toutes les personnes rencontrées ont subi des violences sexuelles répétées qui peuvent entraîner des troubles du stress post-traumatiques.

C'est pourquoi, il est essentiel de prendre en compte la santé mentale au même plan que la santé physique dans l'accompagnement du public victime de prostitution.

¹⁹ Certains centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) sont spécialisés dans l'accueil des femmes victimes de violences, et des personnes bénéficiant du parcours de sortie de prostitution. Malheureusement, ce n'est pas le cas en Guyane.

refusent de l'utiliser ou l'enlèvent pendant l'acte, voire le trouent²⁰. Dans ces cas-là, des situations de violences peuvent avoir lieu car les maladies sexuellement transmissibles sont connues et redoutées chez les personnes victimes de prostitution. En effet, dans certaines communautés, les connaissances en termes de santé sexuelle et reproductive sont bien ancrées. On note une entraide qui se forme entre les personnes en arrivant sur le territoire. Les femmes présentes sur le territoire depuis longtemps expliquent à celles qui arrivent comment se servir d'un préservatif, les stratégies à mettre en place afin de convaincre les hommes qui refusent d'en mettre un, mais aussi les manières de se protéger après un acte à risque. Les dépistages sont réalisés de manière récurrente tout au long de l'année. *A contrario*, dans d'autres communautés, le tabou et la stigmatisation sont tels que les personnes qui se prostituent sont isolées et n'ont pas de cercle de sociabilité où aborder ces sujets-là. C'est pourquoi, le travail des associations de terrain est essentiel afin de toucher le plus de population possible sur ces sujets de santé publique. Une fois ce public averti, la santé reproductive est prise très au sérieux par les personnes concernées. Cependant, elles sont nombreuses à nous indiquer qu'elles ne se protègent pas avec leurs partenaires lorsqu'elles en ont un.

La pilule contraceptive n'a jamais été abordée par les personnes interviewées. La ligature des trompes a été mentionnée à plusieurs reprises par les femmes dominicaines qui indiquent que c'est un acte assez fréquent dans leurs pays. Celles qui n'ont pas eu accès à l'éducation secondaire ont majoritairement eu connaissance de la santé sexuelle et reproductive en arrivant en Guyane.

C. DISCRIMINATIONS

Les personnes victimes de prostitution de rue subissent des discriminations hors de l'activité prostitutionnelle. Du fait de leur situation administrative et de leur statut de femmes migrantes et prostituées, elles sont stigmatisées dans leur vie quotidienne par la population et par l'administration française. Elles ont intériorisé ce statut de femme étrangère et pensent n'avoir aucun droit sur le sol français. Elles sont plusieurs à avoir exprimé ce phénomène : « *Aca las mujeres extranjeras, no tenemos derechos* », [En Guyane, les femmes étrangères n'ont aucun droit], « *Aqui si tu no tienes papeles no existes* », [Sans papiers, tu n'existes pas ici], « *Sin documentos aqui tu no eres nadie* », [Sans documents, tu n'es personne]. Ce discours, c'est celui qu'elles entendent quotidiennement dans l'activité prostitutionnelle, telle une menace qui permet aux personnes qui abusent d'elles de continuer en toute impunité. Selon leurs dires, cette scission entre personne étrangère et personne française les dissuade de déposer plainte. Elles estiment, comme énoncé plus haut, qu'elles ont moins de droits qu'une personne française sur le territoire. Il n'y aurait donc aucun intérêt à déposer plainte contre un client pour des faits de violence si celui-ci est français. Elles ont également peur de faire l'objet d'une obligation de quitter le territoire français si elles se rendent en commissariat de police : « *me dijeron que me podían deportar si denuncio* », [on m'a dit que je pouvais être renvoyée dans mon pays si je dépose plainte]. Cette impunité, elles la ressentent lorsqu'elles décident tout de même de déposer plainte pour des faits de violence qui ont eu lieu pendant leur activité prostitutionnelle. Selon leurs témoignages, les plaintes n'aboutissent pas et les auteurs ne seraient jamais inquiétés. Madame F., suivie à l'AGAV-CIDFF s'est rendue au commissariat de police afin de déposer plainte contre X pour des violences physiques intervenues lors de l'activité prostitutionnelle. L'agent de

police lui aurait dit qu'il était nécessaire de connaître l'identité de l'auteur afin de déposer plainte. Madame F. lui aurait alors expliqué ne jamais demander le nom et prénom de ses clients. Elle est donc partie sans pouvoir faire valoir ses droits. Par la suite, nous l'avons accompagnée après lui avoir expliqué ses droits afin qu'elle se sente plus sereine.

En plus des discriminations quant à leur situation administrative, se superposent les discriminations de la langue. Toutes les personnes rencontrées sont allophones, ce qui rend toutes les démarches quotidiennes complexes. Il arrive que certaines refusent d'entreprendre des démarches administratives, car elles se disent découragées d'avance face aux obstacles. En effet, la langue représente un frein dans l'insertion sociale des personnes victimes de prostitution. Même si certaines personnes ont tout de même un niveau de français très correct et savent tout à fait se faire comprendre et s'exprimer, elles restent stigmatisées car leur français n'est pas jugé convenable. L'insertion n'est pas possible sans apprentissage de la langue. Les personnes interviewées l'ont toutes conscientisées. En effet, c'est le premier besoin qu'elles nous ont signalé lorsque nous leur avons demandé comment il était possible de les accompagner. La difficulté est qu'il existe peu de structures qui proposent des cours de français langues étrangères (FLE) gratuitement aux personnes en situation irrégulière. Certaines personnes restent donc plusieurs années sur le territoire sans pouvoir bénéficier de cours de français. Elles sont donc conscientes de l'importance d'apprendre le français pour pouvoir s'établir durablement et légalement en Guyane. En effet, l'apprentissage du français est une étape primordiale dans l'insertion sociale et professionnelle des personnes étrangères victimes en situation de prostitution afin qu'elles puissent sortir durablement de ce système. Il est donc nécessaire de proposer des cours de FLE sans condition de régularité sur le territoire.

L'isolement social, induit par la stigmatisation de la situation de prostitution est également un élément de discrimination. Nous avons constaté une grande différence entre les communautés face à l'isolement social. D'une part, la communauté latinoaméricaine qui paraît soudée. Les personnes hispanophones nous ont exprimé avoir un cercle social développé, et des amis de confiance sur qui compter. À la question « Avez-vous des personnes dans votre entourage en qui avez-vous confiance ? », elles répondent toutes « Oui » à 100%. De plus, les contacts avec la famille restée dans le pays d'origine sont récurrents. Même si, les difficultés vécues sur le territoire ne sont pas abordées, notamment la prostitution, cela représente un soutien non négligeable.

D'autre part, les personnes venant d'Haïti expriment, quant à elles, leur isolement social. Elles disent être seules, sans amis ni famille sur le territoire pour les épauler. Les contacts avec la famille sont rares. Elles expriment être victime de discriminations dans leur voisinage du fait de leur situation de prostitution. Des individus les insultent et les menacent ainsi que leurs enfants. Ces situations de violences cristallisent un peu plus leur isolement social. Elles sont stigmatisées dans leur quartier et n'ont pas de cercle social qui pourrait leur servir de soutien. Face à cela, elles se disent démunies. Cet isolement, couplé aux autres difficultés rencontrées dans la vie quotidienne pourrait être un facteur majeur du mal-être et de la mauvaise santé psychique des femmes haïtiennes. En effet, nous avons remarqué lors des entretiens que les individus ayant des troubles psychologiques (dépression, addictions²¹) étaient à 98% des femmes haïtiennes. L'isolement subi en Guyane pourrait être un des facteurs de ces troubles.

« En Guyane, les femmes étrangères n'ont aucun droit. »

20 Une participante nous a expliqué que certains clients utilisent ce stratagème. Selon elle, ils feraient ça pour leur propre confort, sans penser aux conséquences sur la santé, mais aussi aux risques de grossesses.

21 Ces troubles ont été diagnostiqués par des professionnels de santé.

C'est pourquoi, il est nécessaire lorsque l'on accompagne ce type de public de mettre en place des espaces collectifs de socialisation afin de faire émerger de l'entraide et du soutien entre personnes victimes.

D. LES STRATÉGIES DE SURVIE MISES EN PLACE

Plus de deux tiers des personnes majeures interviewées ont commencé à se prostituer en arrivant en Guyane, ou sur leur parcours migratoire.

Sans titre de séjour, sans droit au travail, sans parler correctement la langue, les personnes interviewées se sont exprimées quant à « l'obligation » qu'elles avaient à se prostituer. Elles ont mentionné le fait de « *trabajar en la calle* », [travailler dans la rue] comme **la seule solution** pour gagner de l'argent afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

La prostitution est marquée par des violences d'une extrême gravité qui peuvent laisser des séquelles et des traumatismes physiques et psychologiques importants aux personnes qui en sont victimes. Rappelons que dans la loi française, la prostitution est une violence sexuelle. La prostitution de rue est un milieu dangereux où sont cristallisés de nombreux facteurs de vulnérabilité. Les personnes victimes sont au contact d'inconnus, rencontrés dans l'espace public, souvent violents qui leur achètent un acte sexuel. Ces derniers sont en position de force pour négocier et imposer leurs directives. La négociation est inhérente à la prostitution. Tout est marchandé : la rémunération, le lieu, le temps, les actes sexuels. Les personnes qui achètent un acte sexuel pensent acheter l'autorisation de posséder le corps de l'autre. Une femme victime de violence verbale et physique pendant l'activité prostitutionnelle nous indiquait « *Piensen que porque nos pagan, pueden hacer lo que les de la ganas* », [Ils pensent qu'en nous payant, ils ont tous les droits sur nous]. **Le contrat verbal** exprimé avant le rapport n'est pas respecté. Dès lors que la personne victime rappelle au client ses obligations, celui-ci devient violent. Cela prouve que le rapport prostitutionnel est **un rapport de domination** exercé sur le corps d'autrui, le plus souvent d'une personne vulnérable en situation de précarité financière. Toutes les personnes rencontrées ont été victimes de violences durant l'activité prostitutionnelle. Ces violences sont multiples et prennent plusieurs formes. 100% des personnes interviewées ont connu des insultes, des humiliations et des menaces au cours de l'activité prostitutionnelle. Le rapport de domination est à la base de tout acte prostitutionnel.

Il est courant que les femmes soient victimes de vol à la fin de leur activité. Elles sont repérées et possédant des liquidités sur elles, sont des cibles faciles. Menacées par arme blanche ou par arme à feu, elles se font dépouiller de leur argent récolté dans la nuit. C'est le cas notamment à Saint-Laurent-du-Maroni où les femmes ont indiqué ne plus vouloir sortir de leur quartier car elles sont trop souvent victimes de ce type de vol. Face à ces vols récurrents, elles font le choix d'amener le client chez elles, afin de ne plus être visibles dans l'espace public. Cependant, cette stratégie engendre d'autres problèmes de sécurité. En effet, certains auteurs de vols avec violence ne se découragent pas et se font passer pour des clients afin de dérober la victime à son domicile. Selon les dires des cinq femmes qui ont été victimes de ce type d'infraction, ces vols sont réalisés par des mineurs. Ces derniers seraient sous les ordres de personnes majeures qui les utiliseraient à des fins de banditisme. Les

victimes de ces faits ont indiqué ne pas vouloir déposer plainte car les auteurs des infractions étant mineurs, elles estiment que cela serait vain.

Il arrive également que le client, une fois l'acte prostitutionnel terminé, **refuse de payer le prix convenu** au départ. Cela peut engendrer des tensions allant jusqu'à l'agression physique. Les clients récupèrent en usant de menaces et de violences, l'argent donné au début de la transaction. Cela a été mentionné au moins une fois par toutes les femmes victimes de prostitution, à Cayenne, comme à Saint-Laurent-du-Maroni. C'est un viol, pourtant les personnes victimes ne le conscientisent pas nécessairement comme cela. Elles sont conscientes de ce qu'est un viol même si elle n'ose pas le verbaliser. Cette condition de femme prostituée est si attachée à elles, qu'elles considèrent ne pas pouvoir être victimes. En effet, c'est ce qu'elles entendent dans l'espace public, dans les institutions. Elles sont d'abord considérées comme des femmes étrangères plutôt que comme des personnes victimes d'infraction pénale. Deux femmes interviewées, nous ont relaté des faits de violences sexuelles d'une extrême gravité à leur arrivée en Guyane. Elles ont été approchées par un client en voiture qui était accompagné d'un autre homme. Avant de monter dans la voiture, ils ont acté les faits suivants : chacune aurait un rapport prostitutionnel avec un des deux hommes. Ils avaient convenu d'aller chez l'un d'eux. Arrivés à destination, les deux femmes se rendent compte que plusieurs hommes sont présents sur les lieux. Elles ont toutes les deux été victimes de viols collectifs pendant plusieurs heures. Cette violence ne serait pas une exception, mais serait plutôt le quotidien des personnes victimes de prostitution. Selon leurs dires, plusieurs personnes qu'elles connaissent ont vécu les mêmes faits de violences mais le tabou et le sentiment de culpabilité sont tels qu'elles refusent d'en parler et préfèrent ne pas se remémorer cet événement. Aucune d'entre elles n'a voulu déposer plainte.

Les femmes mettent alors en place **des stratégies afin de se protéger entre elles**. Ces dernières s'échangent le numéro des plaques des voitures afin de servir de prévention et de se protéger entre elles. Lorsqu'une nouvelle femme arrive sur le territoire, il lui est conseillé de ne pas s'éloigner de l'endroit où elles sont toutes, autrement dit de refuser de monter dans les voitures lorsque les clients le proposent. Elles les alertent sur la dangerosité de certains clients en leur donnant une description physique si ceux-là ont déjà agressé des personnes afin qu'elle refuse de le prendre comme client. Malheureusement, ce n'est pas toujours possible.

Dans le cadre de la prostitution de rue, nous estimons que la population étudiée se situe aux alentours de **1000 et 3000 personnes** selon une analyse des données recueillies, permettant ainsi de dresser un portrait représentatif de l'échantillon observé.

L'accès au droit est essentiel afin qu'elles reconnaissent les violences sexuelles subies lors de l'activité prostitutionnelle. Ces femmes, déjà victimes de violences sexistes et sexuelles dans leur pays d'origine, de discriminations de par leur statut de migrantes à leur arrivée en Guyane, minimisent les violences vécues dans la prostitution. On observe un désengagement de leur part dans leur bien-être physique et mental, conséquences des traumatismes répétés. Il est essentiel de pouvoir proposer à ce public un accompagnement global autant sur le plan physique que mental qui passe par un accès au droit et à la justice, un accès aux soins mais aussi à une revalorisation de l'estime de soi par des ateliers individuels ou collectifs. Cela permet de travailler la confiance en soi, la confiance en l'autre, qui est la clé de voûte vers un mieux-être.

Cette condition de femme prostituée est si attachée à elles, qu'elles considèrent ne pas pouvoir être victimes.

« **Ils pensent qu'en nous payant, ils ont tous les droits sur nous.** »

100%
des personnes interviewées ont connu des insultes, des humiliations et des menaces au cours de l'activité prostitutionnelle.

Entre **1000**
et **3000**
personnes seraient victimes de prostitution de rue en Guyane.

RECOMMANDATIONS POUR

ACCOMPAGNER LE PUBLIC VICTIME DE PROSTITUTION

AXE 1. FAVORISER LA RECONSTRUCTION PERSONNELLE

- **Proposer des ateliers collectifs** permettant aux victimes de s'exprimer librement et d'extérioriser leurs émotions et traumatismes de manière non verbale, afin de les aider à se reconnecter avec leur corps, souvent perçu de manière négative après des expériences d'exploitation sexuelle;
- **Mettre en place des groupes de parole** où les personnes victimes peuvent partager leur expérience entre pairs dans un cadre sécurisant et bienveillant, encadré par des psychologues;
- **Proposer des séances régulières de suivi thérapeutique** visant à reconstruire l'identité, à traiter les sentiments de honte, de culpabilité ou de colère, et à encourager la réappropriation de son histoire de manière positive;
- **Mettre en place un parcours de soin en santé mentale** dédié pour ce public, incluant un accompagnement spécifique en cas d'addiction, ainsi qu'une prise en charge individuelle par le Centre régional de psychotraumatisme;
- **Proposer des ateliers** et faciliter un suivi en santé sexuelle;
- **Offrir un parcours de soins progressif et sécurisé**, qui respecte le rythme et les besoins spécifiques de chacun, afin de les aider à se réapproprier leur corps et leur santé, tout en favorisant la reconnexion avec eux-mêmes et leur parcours thérapeutique.

AXE 2. ACCOMPAGNER À TRAVERS LA RECONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- **Accompagner la redéfinition du projet de vie**, en incluant l'exploration de nouvelles passions, compétences ou métiers qui n'ont pas été possibles auparavant;
- **Aider les personnes victimes à identifier et valoriser les compétences** qu'elles ont acquises, y compris dans des contextes informels ou à travers leur parcours personnel en mettant en place des ateliers ludiques.
- **Proposer des ateliers pratiques pour apprendre à gérer un budget**, économiser de l'argent, et accéder à l'indépendance financière. Une stabilité économique contribue fortement à l'autonomie et à la reconstruction personnelle;
- **Proposer des formations adaptées** aux compétences et aspirations des victimes pour faciliter leur réinsertion dans le monde du travail;
- **Développer les partenariats** avec les organismes de formation privée et publics.

AXE 3. SOUTENIR DANS LA RECONSTRUCTION IDENTITAIRE ET CITOYENNE

- **Aider les victimes à retrouver leur place dans la société** en les accompagnant dans leurs démarches administratives, leur accès aux droits et en favorisant leur implication dans des activités civiques ou sociales (bénévolat, engagement associatif);
- **Organiser des formations sur les droits** des victimes, les droits des femmes et les démarches à suivre pour retrouver une place pleine et entière dans la société en tant que citoyen;
- **Favoriser les réseaux de soutien**, notamment entre pairs afin de mettre en lumière des histoires de résilience, montrant que la guérison est possible;
- **Proposer un accompagnement spécifique** pour les parents visant à restaurer leur relation avec leurs enfants, avec un soutien à la parentalité, du soutien psychologique et des ateliers dédiés aux mères et à leurs enfants.

AXE 4. ACCÈS À DES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT ADAPTÉES ET SÉCURISÉES

- **Développer des structures d'accueil** adaptées aux personnes victimes de prostitution, qui tiennent compte de leurs besoins en matière de sécurité, d'intimité, et de soutien psychologique;
- **Appliquer, en Guyane, la législation relative à l'hébergement et au logement** des personnes victimes de prostitution et de traite des êtres humains;
- **Sensibiliser et mobiliser** les CHRS et les bailleurs sociaux à ce sujet;
- **Faciliter l'accès à un logement pérenne** dans un cadre sécurisé, avec un accompagnement pour renforcer leur autonomie (gestion administrative, budget, etc.);
- **Développer le travail partenarial** entre structures hébergeantes et structures d'accueil de jour afin de faciliter la prise en charge du public victime.

AXE 5. AMÉLIORER LES RÉPONSES INSTITUTIONNELLES

- **Sensibiliser et responsabiliser les hôteliers, gérants de bar...** sur la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains;
- **Augmenter les capacités de prise en charge** dans le parcours de sortie de la prostitution ;
- **Instituer des dispositifs de suivi et d'évaluation systématique de la prise en charge** des victimes, en recueillant des données sur la qualité des soins, le taux de plaintes, et l'efficacité des parcours de soins afin de créer des données locales;
- **Lancer des campagnes régionales de sensibilisation** pour lutter contre les stéréotypes, informer les victimes sur leurs droits et les dispositifs d'accompagnement, et encourager un climat de tolérance zéro vis-à-vis des violences;
- **Renforcer la politique pénale** (concernant la pénalisation des clients et la lutte contre la prostitution, le proxénétisme, et la TEH).

PROSTITUTION ET TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : UNE LIMITE FLOUE

La traite des êtres humains (TEH) compte parmi les activités criminelles les plus développées et les plus rémunératrices dans le monde. D'apparence moins risquée que le trafic de drogue ou les vols à main armée, elle viole les droits de l'Homme et exploite l'être humain de multiples manières.

La traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle est la forme d'exploitation humaine la plus ancienne et la plus répandue.

En France, sur les 2675 victimes de traite accompagnées par 69 associations en 2022, 76% sont des victimes d'exploitation sexuelle²².

En Guyane, la prostitution frôle très souvent la limite avec la traite des êtres humains. Cependant, cette prostitution n'est pas considérée comme de l'exploitation sexuelle par les victimes par manque de connaissance de leurs droits.

Afin de comprendre les enjeux qui se jouent derrière ces dynamiques, il est nécessaire de s'arrêter sur les indicateurs de la traite des êtres humains.

Pour que la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle soit caractérisée²³, il faut réunir plusieurs éléments :

- **Une action** : le recrutement et le transfert ;
- **Un moyen** : la tromperie (fausse promesse de travail, la personne ignorait qu'elle allait se prostituer), l'abus de vulnérabilité (la personne est en situation irrégulière dans un pays où elle n'a pas d'autorisation de travail ni de séjour) ;
- **Dans un seul et même but** : l'exploitation sexuelle des victimes.

Nous avons constaté lors des entretiens que beaucoup de femmes (toutes nationalités confondues) ont le même discours quant à leur parcours migratoire. Un grand nombre d'entre elles relate les mêmes faits quant à leurs raisons de quitter leur pays d'origine. Elles sont dans une situation de précarité financière et subissent des violences sexistes et sexuelles. Lorsqu'un membre de leur famille ou de leur entourage leur promet une vie meilleure en Guyane, elles acceptent alors de prendre le risque de déménager dans un pays qu'elles ne connaissent pas. Ce proche leur promet de travailler dans un restaurant, un salon de coiffure ou d'esthétique et de gagner en euros des sommes beaucoup plus conséquentes que leur salaire actuel dans leur pays d'origine. On leur assure qu'à leur arrivée en Guyane, elles seront prises en charge par une connaissance et qu'elles ne seront donc pas livrées à elles-mêmes. De plus, les formalités administratives seront endossées par des agences spécialisées, et le montant du billet sera avancé. Il est convenu entre les parties, qu'il faudra rembourser ce dernier une fois arrivée sur le territoire grâce au travail convenu en amont. La mécanique est bien rodée et le discours utilisé est fait pour rassurer les femmes afin qu'elles n'émettent pas de doute quant au but de leur voyage. Dans leur imaginaire, elles vont travailler dans un pays où l'on gagne en euros afin de pouvoir subvenir aux besoins de leur famille restée dans leur pays d'origine. Malheureusement, une fois arrivées, elles sont confrontées à la réalité du territoire. Elles se rendent compte que sans régulariser leur situation administrative elles ne peuvent pas travailler. Les femmes de leur communauté, qui sont déjà présentes sur le territoire leur expliquent qu'il n'y a qu'une chose à faire en Guyane pour une femme en situation irrégulière qui veut gagner de l'argent. On constate donc qu'il y a bien là les trois éléments réunis afin de caractériser la traite des êtres humains. Une action : le recrutement et le transfert dans un autre pays ; un moyen : par la tromperie et l'abus de vulnérabilité ; dans un but d'exploiter sexuellement les victimes.

Les femmes de leur communauté, qui sont déjà présentes sur le territoire leur expliquent qu'il n'y a qu'une chose à faire en Guyane pour une femme en situation irrégulière qui veut gagner de l'argent.

²² « La traite des êtres humains en France, le profil des victimes accompagnées par les associations en 2022 », MIPROF, 2022.

²³ Article 225-4-1 du Code pénal.

Là où la stratégie opère de manière fluide c'est que les protagonistes ne vont pas bénéficier d'une partie de la rémunération de l'exploitation sexuelle, mais qu'ils se rémunèrent sur l'argent avancé pour le trajet que la victime doit par la suite, rembourser. Cependant, ils sont au fait de ce qui attend les femmes en Guyane lorsqu'elles sont migrantes, en situation irrégulière et en situation de grande vulnérabilité.

A. LA PROSTITUTION DANS LES CAMPS D'ORPAILLAGE ET EN LIEN AVEC CETTE ACTIVITÉ ILLÉGALE

Les camps d'orpaillage sont des lieux qui concentrent **un type de prostitution propre au plateau des Guyanes**.

Les camps d'orpaillage illégaux sont par définition une activité illicite. Ce sont des sites d'extraction minière localisés dans la forêt amazonienne et gérés par ceux que l'on appelle des *garimpeiros*, des orpailleurs.

Les camps d'orpaillage sont de vraies villes avec une organisation bien précise. On peut y retrouver plusieurs centaines de personnes. Ce sont des sociétés à part entière avec leur système économique et tout une chaîne logistique afin de les ravitailler.

Il y a plusieurs espaces qui les composent :

- le site d'extraction, ou le chantier, où est située la mine et où travaillent quotidiennement les ouvriers à l'extraction aurifère ;
- le camp qui regroupe plusieurs services et espaces comme l'épicerie, la cuisine, les bars et/ou cabarets.

Il peut exister plus de 2h de trajet entre le site d'extraction et le camp.

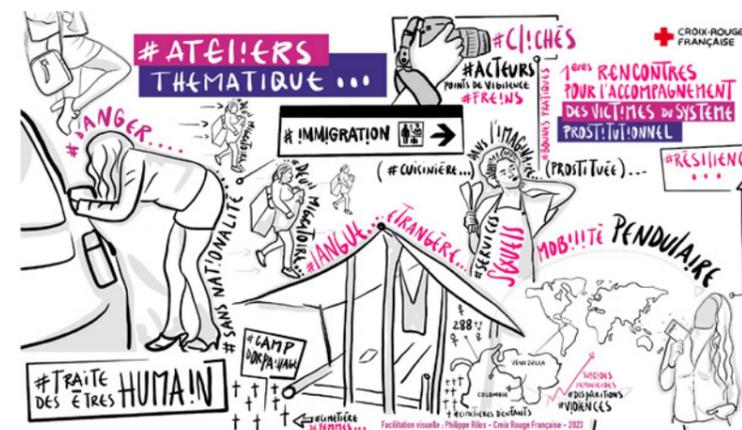
On remarque également une division très genrée des espaces : les hommes sont sur les zones d'exploitation aurifère où ils travaillent à l'extraction de l'or tandis que les femmes sont basées à l'arrière où elles assurent le commerce de détail et les services.

L'ensemble est très hiérarchisé, chaque protagoniste possède une fonction bien définie sur le camp :

- le patron du site est celui qui a investi et qui détient les machines ;
- les orpailleurs ou *garimpeiros* sont ceux qui extraient l'or ;
- les ouvriers ou aussi « burinos » qui sont des hommes à tout faire, vont porter le matériel, et le décharger des pirogues ;
- les mécaniciens et conducteurs de machines ;
- les commerçants qui sont souvent des femmes ;
- les cuisinières ;
- les femmes en situation de prostitution.

Sur le camp, les hommes ont un rôle précis qui n'est pas interchangeable. *A contrario*, celui des femmes peut évoluer et la limite entre cuisinière et prostituée est parfois assez floue.

En Guyane, **la prostitution que l'on retrouve dans les camps d'orpaillage peut revêtir plusieurs formes** : initiative personnelle, imposée à l'arrivée sur le camp ou organisée par des réseaux. En effet, il existe des réseaux de traite qui organisent le recrutement et le déplacement de femmes sur les camps dans le but de les exploiter sexuellement. Les stratégies que nous allons aborder sont des



Lors de l'atelier *Prostitution et Migration* animé par Patricia Alvarez Cardona et Pauline Mattelon aux 1^{ères} rencontres pour l'accompagnement des victimes du système prostitutionnel organisé par la Croix Rouge Martinique en septembre 2023.

Illustration de Philippe Rilos

faits relatés par les personnes victimes, ils ne sont donc pas exhaustifs. Il pourrait y avoir d'autres procédés relevant de la traite dont nous n'avons pas eu connaissance. L'objectif est de pouvoir identifier ces mécanismes afin d'apporter la prise en charge nécessaire à ces femmes victimes lorsqu'elles sont repérées.

Ces réseaux utilisent les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) comme *WhatsApp* ou *Facebook* afin de recruter les victimes. Des groupes sont créés sur ces applications de messagerie où l'argumentaire est toujours le même : des hommes ayant l'habitude de se rendre en forêt proposent à des jeunes filles de venir travailler sur les camps d'orpaillage. Ils leur promettent de gagner des sommes beaucoup plus avantageuses que leur salaire actuel dans leur pays d'origine. Lors de ces échanges numériques, la prostitution n'est pas abordée. Elles sont embauchées afin d'être « cuisinière ».

Le recrutement peut également se faire physiquement, par ceux qui sont appelés des « référents orpaillage ». Ces hommes de nationalité brésilienne ont pour mission de se rendre dans les villages du Nord du Brésil, principalement dans l'État du Pará et de l'Amapá, faisant partie des États les plus pauvres du pays, afin d'y recruter des jeunes femmes. Là encore, la prostitution n'est pas abordée. Les référents orpaillage savent user de stratagèmes afin d'attirer les jeunes femmes. Il faut savoir que sur les camps d'orpaillage l'argent n'existe pas, toutes les transactions se réalisent en or. Il est donc beaucoup plus avantageux sur le plan économique de travailler quelques mois en forêt.

Après cette étape de recrutement, vient celle du **transfert**. Les personnes victimes de traite sont acheminées en bus jusqu'à la frontière, puis elles passent par les voies fluviales et les pistes, afin de ne pas être repérées par les forces de l'ordre. Ce trajet peut durer plusieurs jours. On retrouve bien dans le procédé des référents orpaillage, tous les indicateurs de la traite des êtres humains, cités plus haut.

Ces groupes *Facebook* sont également utilisés par les femmes qui proposent directement leurs services. Elles publient des annonces en demandant quel est le camp le plus avantageux en termes de rendement. Ces publications sur les réseaux sociaux font un état des lieux de tous les services qu'elles peuvent proposer : de la cuisine aux rapports sexuels en passant par la gestion du linge. Ces annonces sont accompagnées de photos afin d'illustrer leurs services.

Ces femmes qui choisissent de se prostituer font des allers-retours plusieurs fois par an entre les camps d'orpaillage et leurs pays d'origine. Ce sont des femmes qui se prostituaient déjà dans leur pays d'origine. Leur motivation est l'appât du gain. En effet, il est beaucoup plus intéressant pour elles de partir plusieurs mois en forêt et d'obtenir un salaire en or que de travailler dans leurs pays d'origine, et ce malgré les difficultés et violences que cela comporte. Elles cherchent des sites où il y a beaucoup d'or, où elles pourront travailler pendant quelques semaines, ou quelques mois avant de revenir chez elles. Elles ont souvent des enfants dans

leur pays d'origine, et emmènent parfois leurs filles mineures afin qu'elles se prostituent également.

De ce que nous avons pu relever, il s'agit uniquement de personnes brésiliennes qui viennent du nord du Brésil.

Il faut savoir que toutes les personnes travaillant sur les camps sont étrangères et en situation irrégulière sur le territoire guyanais. Les femmes sont jeunes, elles ont moins de 30 ans, parfois mineures. Elles sont de nationalités brésilienne, dominicaine et colombienne. On remarque un changement dans les nationalités depuis quelques années. Auparavant, les femmes présentes sur les camps étaient exclusivement brésiliennes, dorénavant, on retrouve de plus en plus de femmes dominicaines sur les camps et dans les bases arrières. Cependant, elles ont toutes le même but et sensiblement le même profil. Elles viennent toutes d'un milieu **socio-économique défavorisé**, n'ont pas fait d'études. Elles sont mères de familles célibataires, et ont un ou plusieurs enfants dans leur pays d'origine. Bien que les profils soient similaires, il y a une inégalité de traitement entre elles au sein du camp. En effet, il convient de mentionner que **toutes les femmes présentes dans les camps d'orpaillage ne se prostituent pas**. Cependant, toutes vivent les mêmes violences, qu'elles soient verbales, physiques ou sexuelles. Elles se rendent sur les camps d'orpaillage car le gain en or est beaucoup plus intéressant qu'un salaire en ville (au Brésil). Et cela, qu'elles se rendent sur les camps en sachant qu'elles vont s'y prostituer ou non. Selon l'étude dirigée par Guillemaut (2011)²⁴, une passe sur un camp d'orpaillage rapporte 3 g d'or. Ce qui équivaut environ à 80 €, contre 14 € à Oiapoque et 60 € à Saint-Georges-de-l'Oyapock (fourchette haute). Pour des personnes venant de milieux défavorisés qui se retrouvent face à un tel choix, les stratégies de survie prennent le dessus.

La violence exacerbée des camps leur fait accepter des transactions économique-sexuelles

Certaines femmes viennent y commercer. Elles achètent leurs marchandises en amont (cigarettes, alcools mais aussi denrées alimentaires et tout ce que l'on peut trouver dans une épicerie au Brésil ou au Surinam) en fonction de la zone qu'elles vont approvisionner afin de les revendre sur les camps dans le but d'en tirer un maximum de profit. Nous avons recueilli le témoignage d'une femme qui vendait sa marchandise en or et qui s'est très vite retrouvée victime de prostitution une fois arrivée sur le camp. Ces femmes commerçantes se rendent sur les sites par leurs propres moyens, en pirogue en compagnie d'autres personnes qui font le même trajet. Elles ne se prostituent pas toutes, mais la violence exacerbée des camps leur fait accepter des transactions économique-sexuelles qui peut leur acheter une protection. En effet, elles se résignent à accepter de réaliser des services domestiques (cuisine, blanchisserie) et sexuels avec un seul homme qui devient alors leur partenaire et qui est censé les protéger sur le camp. Cette alternative est imposée par l'homme. Contrainte par toutes ces violences, elles acceptent le contrat.

Celle que l'on appelle « la cuisinière », surnom relayé dans la presse et qui représente dans l'imaginaire collectif la femme qui se prostitue dans les camps d'orpaillage. Contrairement à ce cliché bien ancré dans les représentations, les femmes qui ont le statut de cuisinière sur le camp ne se prostituent pas obligatoirement. Elles peuvent également rendre des services domestiques. Elles sont rémunérées au mois pour leur travail de cuisinière. Celles qui sont en ménage avec un homme du camp ne se prostituent pas. Il arrive que certaines cuisinières « font le travail du sexe », comme nous l'indique une femme dominicaine qui a travaillé plusieurs mois dans les camps d'orpaillage entre le Surinam et la Guyane. Ce n'est pas une situation forcément choisie.

²⁴ Disponible ici : https://www.corevih971.org/IMG/pdf/vih_guyane_prostitution_21_11_2011def.pdf



Gabriela, « cuisinière » pour les orpailleurs. Les soldats lui laissent récupérer vêtements et nourriture pour tenir en forêt le temps de repasser la frontière²⁵.

Toutes les femmes qui ont partagé leurs expériences dans les camps d'orpaillage sont unanimes. La violence y est omniprésente, exacerbée par l'alcool et les drogues du fait de l'impunité qu'offre la typologie des camps. Isolés dans la forêt amazonienne, à plusieurs jours de marche des communes déjà isolées géographiquement, accessibles uniquement par pistes et par le biais de personnes qui connaissent déjà les lieux, les camps sont l'endroit rêvé pour qui souhaitent y mener des activités illégales sans représailles.

Les armes circulent librement. C'est le premier achat que l'on fait à son arrivée sur le camp. L'idée n'est pas forcément de s'en servir, mais permet de se protéger si besoin et rassure son détenteur. Une femme que nous avons reçu en entretien qui a vécu plusieurs mois dans les camps et a été obligée de se prostituer nous expliquait que sur les camps : « *no hay reglas* » [il n'y a pas de règles]. Nous comprenons donc que c'est la loi du plus fort qui régit cette société improvisée.

Madame nous explique²⁶ avoir fui son pays d'origine, la République Dominicaine pour des raisons économiques. On lui aurait dit qu'elle allait travailler dans un restaurant et a contracté une dette de 2000 € pour le voyage. Elle a vécu 3 ans au Surinam où elle se prostituait dans les camps d'orpaillage. Les femmes présentes sur le camp lui ont expliqué que pour survivre il fallait se mettre sous la protection d'un homme. Le fait d'être en couple, « *de pertenecer a alguien* » [d'appartenir à quelqu'un], était censé éloigner les autres hommes. En effet, afin de faire face à ces violences, plusieurs stratégies sont mises en place par les femmes. Il arrive que certaines personnes se mettent en ménage. Cette décision est induite par l'environnement général et ne résulte pas d'une réelle envie. Les mêmes phrases reviennent au fil des entretiens « *aca matan a muchas mujeres* » [ici, ils tuent énormément de

« Sur les camps, il n'y a pas de règles. »

« Ici, ils tuent énormément de femmes. »

²⁵ Blachère, E. (2019, 13 janvier). Guyane: la traque des orpailleurs illégaux. Le Point. Mis à jour le 18 juillet 2019. Disponible ici : <https://www.parismatch.com/Actu/Societe/Guyane-la-traque-des-orpailleurs-illegaux-1599232#4>

²⁶ Entretien en date de janvier 2024.

La forêt est un « cimetière de femme ».

femmes]. Malheureusement, les stratégies mises en place pour faire face à ces violences, ne sont pas toutes couronnées de succès.

Pour la femme avec qui nous avons eu l'entretien cité plus haut, cette stratégie de survie n'était pas assez rentable. Elle a donc continué à se prostituer avec d'autres hommes présents sur le camp. L'homme qui lui avait imposé ce couple, aurait tenté de la tuer car il n'aurait pas accepté de ne pas être le seul à pouvoir partager du temps avec elle. Madame a donc décidé de fuir en Guyane après avoir été victime de cette tentative d'homicide. Arrivée à Saint-Laurent du Maroni, elle a loué une chambre à la Pépinière où elle se prostitue depuis 4 ans maintenant. Elle ne s'était jamais prostituée dans son pays d'origine.

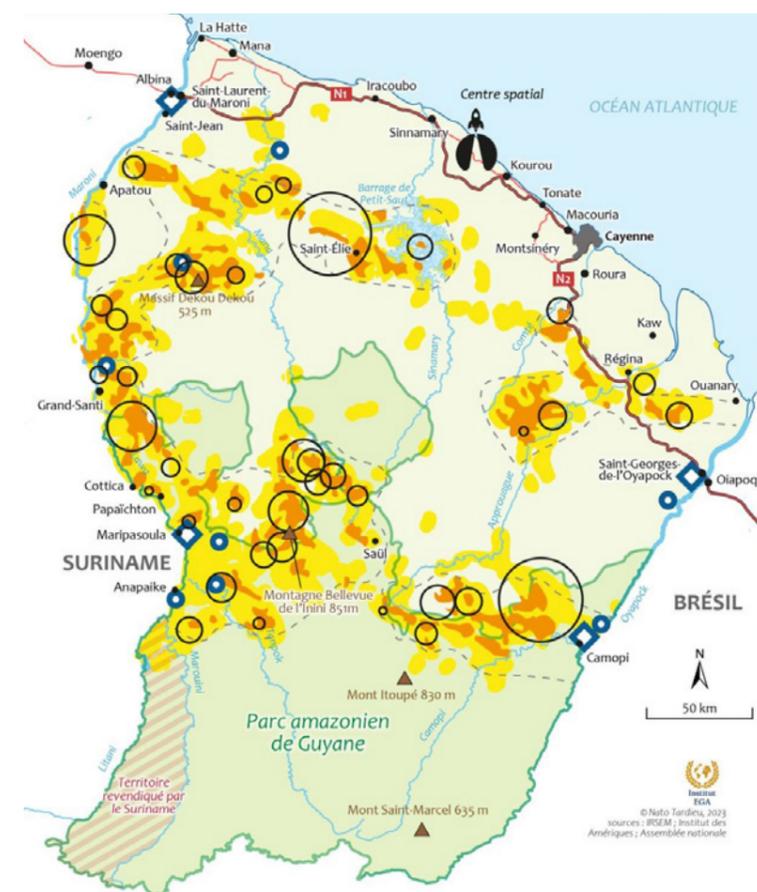
Nous ne possédons pas de chiffres quant aux décès et disparitions sur les camps, cependant toutes les femmes reçues qui se sont prostituées dans les camps d'orpaillage nous ont témoigné de la violence qu'elles y vivent. L'expression la plus marquante qui a été relevée est celle où la forêt est désignée comme un « **cimetière de femme** » à ciel ouvert. Elles indiquent que l'on retrouve autour des camps et ce sur des dizaines de kilomètres, des vêtements de femmes qui jonchent les racines.

Les réseaux sociaux se font également les rapporteurs de cette violence. Les familles des personnes présentes sur les camps publient des avis de recherches sur des groupes spécialisés dans la mise en contact pour les camps. Elles tentent de glaner quelques informations sur ces disparitions afin de mettre en lumière ce qui est arrivé à leur proche. Nous avons peu de traces de ces femmes sur le territoire français. Cette prostitution reste très difficile à chiffrer car les femmes qui se rendent sur les camps d'orpaillage sont administrativement invisibles, étant en situation irrégulière et évitant tous les contrôles sur le territoire. Nous pouvons cependant faire une estimation grâce aux chiffres du Parc Amazonien de Guyane (PAG). Selon un article du PAG²⁷, de mars 2024, 112 sites clandestins ont été recensés par survol dans le périmètre du parc national. Si, et selon les entretiens que nous avons eus, il y a, 5 femmes présentes sur les camps, cela équivaut à **plus de 500 femmes** qui seraient victimes de prostitution dans la forêt sur le territoire guyanais. Ce sont des femmes que l'on ne voit pas, ce ne sont pas les mêmes femmes victimes de prostitution dans les villes du littoral. Elles s'y rendent lorsqu'elles rencontrent des problèmes de santé. Principalement à Kourou, Saint Laurent ou au centre de santé de Maripasoula et de Saint Georges. Elles se rendent en ville dans le but de réaliser des IVG, ou de faire des examens de grossesse. Le suivi médical est très rare car elles sont très mobiles et ne reviennent pas. Elles sont aussi souvent sujettes aux IST car l'utilisation du préservatif est peu présente de par son coût exorbitant (environ 26€ les trois préservatifs).

Dans cette prostitution, vivre en Guyane française n'est pas toujours l'objectif final. Les personnes sont très mobiles et **se déplacent sur tout le plateau des Guyanes** en fonction du cours de l'or et des rendements de chaque camp. Les villes comme Saint-Georges de l'Oyapock, Saint-Laurent-du-Maroni ou encore Maripasoula ne représentent qu'une étape sur leur parcours. Certaines de ces communes sont même devenues des véritables points de ravitaillement avant de se rendre sur les camps. C'est le cas des villages frontalières que l'on retrouve du côté brésilien comme Vila Brasil en face de Camopi ou Ilha Bela un peu plus haut, ou encore sur les rives en face de Maripasoula et des villages du Haut-Maroni. Véritables bases arrière des orpailleurs clandestins, c'est également là que vont se ravitailler les femmes qui font du commerce sur les camps. Ces points d'approvisionnement sont aussi le dernier contact avec la civilisation avant de long mois. Tout est donc pensé pour y trouver le plus de loisirs possibles. **Cabarets, bars et restaurants** sont les

principaux édifices des lieux. Ces bases arrière, toujours situées de l'autre rive (côté Brésil au Suriname) sont le théâtre de toutes les activités afin de ne pas être inquiétés par la loi française. La prostitution n'y fait pas défaut. Orpailleurs et prostituées sont les principaux protagonistes de ces lieux.

Représentation des sites d'orpaillage illégal²⁸



Mission Harpie : lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane française



²⁷ « Orpaillage : 112 sites illégaux sur le Parc national » le 25/03/2024, <https://www.parc-amazonien-guyane.fr/fr/actualites/orpaillage-112-sites-illegaux-sur-le-parc-national>

²⁸ Carte réalisée par NATO TARDIEU en mars 2023 pour le compte de l'Atlas stratégique des armées françaises publié par l'IEGA - Institut d'études de géopolitique appliquée.

B. BARS ET HÔTELS DE PASSE

La prostitution indoor, celle que l'on retrouve dans les bars et les hôtels existent également en Guyane. Concernant les bars, nous en avons répertoriés sur tout le territoire. Ils se concentrent principalement dans les quartiers où l'on trouve de la prostitution de rue dans les villes principales (« la Pépinière » à Saint-Laurent-du-Maroni ou le Village Chinois à Cayenne), mais on en retrouve également dans les communes de l'intérieur, notamment sur le Haut-Maroni. Ces bars fonctionnent presque sur le même modèle que « les bars à hôtesse/ les bars à champagne »²⁹ en France hexagonale. Les femmes qui y travaillent en tant que serveuses ont comme objectif donné par leur direction de faire en sorte que le client consomme le plus possible. Elles doivent donc inciter les clients à acheter des boissons alcoolisées pour profiter de leur compagnie. Pour ce faire, elles se retrouvent également dans une consommation excessive de boissons alcoolisées du jeudi au dimanche soir jusqu'à tard dans la nuit. Le salaire est de quelques centaines d'euros. Une femme qui travaillait depuis plusieurs mois dans un bar à Cayenne nous expliquait qu'elle gagnait 200€ par mois. Elle était inquiète pour son état de santé. Elle ne trouvait plus le sommeil du fait des horaires décalés, travaillant parfois jusqu'à 4 heures du matin. Elle avait également peur de développer des addictions. Cette consommation excessive la rendait nerveuse dans son quotidien. Selon ses mots, elle ne se sentait plus elle-même. Dans ces bars, les femmes qui y travaillent en tant que serveuses ne sont pas obligées par le ou la propriétaire de se prostituer. L'accord est tacite. Elles connaissent les options qui s'offrent à elle, si elles désirent augmenter leurs revenus. Du fait de leur situation de précarité extrême, elles sont nombreuses à faire ce choix-là. Une femme que nous avons reçu en entretien indiquait « *la necesidad me lleva a la prostitucion* » [la précarité m'oblige à me prostituer]³⁰. Il faut noter que tous les établissements ne sont pas prévus pour accueillir ces actes prostitutionnels. Dans certains établissements, il y a des pièces où il est possible pour les femmes d'amener leurs clients. Si ce n'est pas le cas, l'acte prostitutionnel se fait en extérieur. Certaines femmes louent des chambres à la passe pour y emmener leurs clients. Ces chambres font partie d'habitations informelles plus grandes. Ces endroits qui peuvent ressembler à des hôtels de passe n'en sont pas. Les dames ne sont pas contraintes, si ce n'est par leur précarité financière. En effet, certaines femmes, pour plus de sécurité, louent des chambres dans un même bâtiment afin de faire venir leurs clients. Ainsi, elles peuvent se soutenir mutuellement en cas de besoin, si jamais le client devenait violent.

Dans l'ouest du territoire ces mécanismes diffèrent quelque peu. La ville de Saint-Laurent du Maroni est le théâtre de soirées clandestines qui prennent place dans des lieux non déclarés.

Des bars clandestins organisent de nombreuses soirées où il est possible de payer pour avoir un rapport sexuel avec des femmes présentes. Les femmes qui sont dans ces soirées sont amenées à cette fin. Il arrive qu'elles traversent la frontière fluviale (depuis le Surinam) le jour même dans le but d'être prostituées à cette soirée. Ces dernières sont organisées de manière totalement décomplexée et sont même diffusées sur les réseaux sociaux sans inquiétude de la part des auteurs. Ci-dessous,

29 Les bars à hôtesse sont des établissements où les clients paient pour être en compagnie de femmes (ou d'hommes dans certains cas) en échange de consommations. Bien que le concept d'un bar à champagne ou d'un bar à hôtesse ne soit pas directement associé à la prostitution, il existe un flou autour de ces pratiques. Voir le témoignage « *C'est mon père qui a créé la prostituée que je suis devenue* » dans *Prostitution et Société*, numéro 187, *L'abolition, un enjeu majeur pour les droits des femmes*, publié par le Mouvement du Nid, 2023.

30 Entretien en date de janvier 2024.

un flyer publié sur les réseaux sociaux et partagé à de nombreuses reprises offrant « une femme ou un coffret de bière » au gagnant de la tombola³¹.

Après la diffusion de ce flyer sur les réseaux sociaux, des particuliers et professionnels ont identifié les forces de l'ordre sur le réseau social X³² afin de condamner la soirée.

Selon un petit groupe de femmes avec lesquelles nous avons pu nous entretenir, qui étaient présentes ce soir-là³³, ce n'est pas la première fois que ce type d'événement prend place au sein de la Pépinière. Elles nous ont également alertées sur la présence de mineurs lors de ces tombolas. Les femmes victimes sont dominicaines et vivent soit à la Pépinière, soit de l'autre côté de la frontière à Albina, au Surinam. Elles sont mobiles, elles ont des numéros de téléphone surinamais, et ne parlent pas le français. Celles que nous avons rencontrées nous ont indiqué ne pas savoir qu'elles allaient devoir se prostituer. Elles nous ont expliqué qu'on leur avait annoncé un métier dans la restauration ou dans l'esthétique. On leur promettait de gagner beaucoup d'argent en Guyane. Après l'intervention des forces de l'ordre à la soirée clandestine, les lieux ont été fermés et les protagonistes arrêtés. Les femmes victimes de traite ont reçu une OQTF³⁴. Malheureusement, elles n'ont pas souhaité se constituer partie civile lors du procès du proxénète.

Nous avons eu la possibilité de visiter les lieux après leur fermeture afin de rendre visible les conditions dans lesquelles les femmes victimes de traite sont prostituées à la Pépinière. Il faut rappeler que la Pépinière est une zone d'habitat spontané où il n'existe pas de raccordement à l'eau potable. L'accès à l'eau se fait via un puits qui se trouve au milieu de la zone. Le bar se situait dans le dédale des habitations. Les pièces où ont eu lieu les actes prostitutionnels sont aux extrémités de la salle principale. Plusieurs femmes étaient présentes dans le but d'être prostituées. Les clients pouvaient à tout moment payer une des femmes afin d'avoir un rapport sexuel. La tombola n'est qu'un prétexte utilisé dans le but d'attirer un maximum de clients.

Ces bars où l'on retrouve des femmes en situation de prostitution sont monnaie courante dans l'ouest du territoire.

En effet, il existe des bars et hôtels de passe clandestins le long du fleuve Maroni (Maripasoula, Saint-Laurent du Maroni, Papaïchton) et dans les villages situés sur les rives d'en face. Dans ces endroits, la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle est bien caractérisée. Les femmes qui y sont présentes sont en majorité de nationalité dominicaine. Le recrutement se fait à l'étranger, directement dans le pays d'origine des victimes. Le transport est organisé par des personnes différentes de celles qui tiennent ces hôtels de passe. La machine est bien rodée. Selon les dires³⁵ des femmes victimes qui ont souhaité nous en parler, le transport est organisé à la minute près et elles ne restent jamais longtemps au même endroit. Le trajet dure plusieurs semaines et elles passent par plusieurs pays. C'était le cas des victimes

31 Gaëtan Tringham, « *Femmes à gagner en lots de tombola : le proxénète condamné* », *France Guyane*, 28 février 2023. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.franceguyane.fr/actualite/justice/femmes-a-gagner-en-lots-de-tombola-le-proxenet-condamne-926099.php>

32 Anciennement Twitter.

33 Selon leurs dires, elles ne travaillaient pas ce soir-là, et n'ont pas été reçues par les forces de l'ordre dans ce cadre-là.

34 France-Guyane. (2024, 16 octobre). *Saint-Laurent: OQTF remises aux neuf Dominicaines de la soirée clandestine*. France-Guyane. <https://www.franceguyane.fr/actualite/faitsdivers/saint-laurent-oqtf-remises-aux-neuf-dominicaines-de-la-soiree-clandestine-919408.php>

35 Certaines personnes avec lesquelles nous avons fait des entretiens ont souhaité rester anonymes.



« La précarité m'oblige à me prostituer. »



Bar qui a été démantelé après une soirée clandestine où des femmes étaient exploitées sexuellement.

Photos prises par Pauline Mattelon.

présentes à Charvein³⁶ près de Mana. Les femmes arrivent par bus et sont logées, nourries sur place et restent environ un mois. Des professionnels de l'ouest expliquaient qu'il y avait de nouveaux « arrivages » tous les mois.

Ce choix de temporalité pourrait avoir plusieurs raisons. Nous avons relevé **plusieurs hypothèses**, afin de comprendre ce mécanisme :

- fidéliser les clients : le renouvellement constant des personnes peut attirer une clientèle plus large et maintenir l'intérêt des clients réguliers ;
- contrôler et exploiter les nouvelles venues, qui sont souvent plus vulnérables, moins conscientes de leurs droits et plus facilement manipulables. Cela permet au proxénète d'exercer un contrôle plus strict et de maximiser les profits avant qu'elles ne réalisent leur situation ;
- éviter la fuite d'informations : les personnes qui restent longtemps dans un réseau peuvent accumuler des informations compromettantes. Les renouveler régulièrement permet de limiter les risques de fuite d'informations aux autorités.

36 Catherine Lama, « Démantèlement d'un réseau de prostitution à Mana par la Gendarmerie Nationale », Guyane 1^{ère}, 25 février 2023. Disponible à l'adresse : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/demantelement-d-un-reseau-de-prostitution-a-mana-par-la-gendarmerie-nationale-1369930.html>

Un professionnel nous a assuré que les femmes victimes de prostitution dans ce lieu clandestin étaient choisies en fonction de **critères esthétiques** que l'on peut définir sexistes et racistes³⁷. Après leur venue en Guyane, elles sont ensuite transportées vers les camps d'orpaillage sur le territoire ou au Surinam et/ou vers Paramaribo dans le même but d'être exploitées sexuellement.

Il y aurait eu de nombreux hôtels de passe à Apatou, Maripasoula et Papaïchton à la fin des années 2010. Nous n'avons pas d'informations quant à leur arrêt même si des habitants nous assurent que certains hôtels continuent d'héberger ce type de services. En 2021, à Apatou, un patron de bar a été arrêté pour proxénétisme aggravé³⁸. Il hébergeait et entretenait plusieurs femmes de République dominicaine qui se prostituaient dans des chambres attenantes au bar.

Ces établissements sont principalement composés de femmes dominicaines. Il est difficile de savoir si elles savent ce qui les attend en Guyane. Nous avons rencontré des femmes qui disaient avoir été trahies et abusées, et d'autres qui sont conscientes et savent pourquoi elles sont là : « *todas la dominicanas que se van allá tienen que prostituirse* » [toutes les dominicaines qui vont en Guyane doivent se prostituer]. Ces mots viennent d'une femme qui a déjà connu plusieurs allers-retours en Guyane dans le but de se prostituer. **Ce fatalisme peut s'expliquer par l'absence d'opportunités pour les femmes migrantes et par ce système sexiste qui capitalise sur le corps des plus vulnérables.**

Comment expliquer ces bars et hôtels de passes clandestins qui prennent place dans les communes isolées et aux frontières du territoire ? D'une part, il est possible d'expliquer ce phénomène par l'éloignement géographique. En effet, le fait d'être loin du littoral et des institutions peut conférer aux clients et aux proxénètes un sentiment d'impunité et de toute puissance. Ils ne semblent pas inquiétés par les pouvoirs publics, ni par les peines encourues. D'autre part, le peu de contrôle aux frontières est également à prendre en compte. Le fait d'avoir des frontières fluviales et terrestres aussi importantes et situées dans des zones non habitées facilite les mobilités transfrontalières dues aux activités illégales.

Lorsque l'on tente de déchiffrer les mécanismes migratoires des entretiens que nous avons eu avec les personnes victimes de prostitution, force est de constater que **plus de la moitié des personnes reçues est victime de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.**

« Toutes les dominicaines qui vont en Guyane doivent se prostituer. »

37 Il était attendu que les femmes arborent des formes généreuses, une peau claire et des cheveux lisses. Autrement dit, qu'elles répondent aux critères stéréotypés de la femme latinoaméricaine, véhiculé par les médias.

38 Samir Mathieu, (2021, 6 décembre). **Un bar clandestin démantelé et des prostituées à Apatou.** Mo News Guyane. Disponible ici : <https://monewsguyane.com/2021/12/06/un-bar-clandestin-demantele-et-des-prostituees-apatou/>

RECOMMANDATIONS POUR

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LA TRAÎTE DES ÊTRES HUMAINS

AXE 1. FORMATION ET COORDINATION DES PROFESSIONNELS

- **Former les professionnels sur les indicateurs de la traite** afin de mieux identifier et orienter les personnes victimes ;
- **Former les policiers, gendarmes, et agents de douane** à reconnaître les signes de la traite et à prendre en charge les victimes de manière appropriée ;
- **Former les professionnels sur le cadre légal** de la protection des victimes de TEH ;
- **Encourager la collaboration entre les services judiciaires, les associations spécialisées, les services sociaux, et les forces de l'ordre** pour une identification rapide et efficace des victimes de TEH ;
- **Constituer une cellule interdisciplinaire** pour coordonner les actions de prévention, de répression et d'accompagnement des victimes, composée de représentants des autorités judiciaires, des services sociaux, des associations spécialisées, et des forces de l'ordre ;
- **Établir des protocoles clairs** pour la prise en charge des victimes de TEH sur la région, incluant des procédures d'urgence pour garantir leur sécurité immédiate et leur prise en charge adaptée.

AXE 2. PROTÉGER LES VICTIMES DE TEH

- **Prévoir des places d'hébergement** dédiés pour les victimes de la traite, offrant une protection immédiate ;
- **Faciliter l'accès à un accompagnement psychologique, des soins médicaux et des services juridiques** pour accompagner les victimes dans leurs démarches judiciaires ;
- **Garantir aux personnes victimes un accès facilité à l'aide juridictionnelle et aux droits de séjour**, tel que le prévoit la loi, notamment pour les personnes en situation irrégulière.

AXE 3. PRISE EN CHARGE GLOBALE DES VICTIMES

- **Créer un réseau de professionnels pluridisciplinaires formés**, prêt à réagir en cas d'urgence ;
- **Mettre en place des programmes de réhabilitation et réinsertion socio-économique** pour permettre aux personnes victimes de sortir durablement des réseaux de traite et de retrouver une autonomie économique ;
- **Mettre à disposition des interprètes** afin de faciliter l'accompagnement des victimes allophones par les associations spécialisées ;
- **Renforcer le travail en étroite collaboration avec les pays voisins de la Guyane** pour renforcer les contrôles aux frontières, échanger des informations sur les réseaux criminels, et coordonner les enquêtes internationales.

LA PROSTITUTION DES MINEURS

Plusieurs études d'associations de terrain ont dressé un état des lieux de la prostitution des mineurs en France. Des chiffres alarmants ont pu ainsi être mis en lumière.

Selon une étude de l'Amicale du Nid du Val-d'Oise datant de 2020, 6 000 à 10 000 mineurs se trouveraient en situation de prostitution en France, principalement des jeunes filles de 13 à 16 ans. **L'âge médian** des victimes au moment de leur premier acte prostitutionnel est de **15 ans** et au moins la moitié des adultes en situation de prostitution, serait entrée dans la prostitution au cours de leur minorité. L'Observatoire national des violences faites aux femmes a publié en mai 2024 une lettre thématique sur la prostitution où il est signalé que pour l'ensemble des infractions relevant de l'exploitation sexuelle (cadre intrafamilial et hors du cadre familial), les victimes mineures représentent 87 % de l'ensemble des victimes enregistrées en 2023³⁹.

Ces chiffres sont significatifs de l'ampleur du phénomène en France. Il faut noter tout de même que ces études n'ont pas été menées sur les territoires d'outre-mer. Ils reflètent donc la situation en France hexagonale des cas de prostitution qui ont pu être identifiés. De plus, la population de certains départements d'outre-mer (Guyane, Mayotte et la Réunion) étant très jeune, parmi les départements français les plus jeunes⁴⁰, nous pouvons donc imaginer que le phénomène est plus inquiétant et que les chiffres sont bien en-deçà de la réalité. En effet, la population jeune représente une part significative de la démographie guyanaise. Ces jeunes sont confrontés à des risques élevés de violence, d'abus et d'exploitation. La précarité sociale, avec un taux de pauvreté remarquablement élevé, couplée à des conditions de logement insalubres et à la promiscuité, contribuent à aggraver les violences et ne facilitent pas toujours la libération de la parole. De plus, l'isolement géographique et le manque de moyens de transport limitent l'accès aux mesures de prévention et de soutien pour les familles et les enfants en situation de danger.

Les données qualitatives exposées dans cette partie viennent de deux sources distinctes. D'une part, des professionnels en contact avec des jeunes et d'autre part, des jeunes eux-mêmes. Ces situations ont été relevées lors des interventions de prévention des risques prostitutionnels de l'Association Guyanaise d'Aide aux Victimes (AGAV), agréée Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) dans les établissements scolaires et les structures qui accueillent des jeunes sur tout le territoire guyanais.

A. UN REPÉRAGE ET UNE PRISE EN CHARGE COMPLEXE EN GUYANE

Les professionnels du milieu associatif, du médico-social et de l'éducatif sollicitent régulièrement des informations sur les droits des mineurs et recherchent des relais pour orienter leurs actions. Ceci révèle un **intérêt manifeste** pour une meilleure compréhension des droits des enfants mais souligne également une **lacune significative** dans les ressources et les connaissances disponibles pour répondre aux besoins des mineurs victimes sur le territoire.

39 **La prostitution en France.** Lettre thématique de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, N° 20, Miprof, 2 mai 2024.

40 Rapport d'information n° 710 (2013-2014), déposé le 9 juillet 2014. Consultable sur <https://www.senat.fr/rap/r13-710/r13-7103.html#:~:text=En%202013%2C%2032%2C2%20%25,%2C8%20ans%20en%20Martinique>.

Les professionnels en contact avec des jeunes peuvent vite se retrouver isolés quant à la prise en charge des mineurs victimes.

On remarque un problème d'orientation du fait de l'inexistence de structures spécialisées. La population jeune représente près de la moitié de la population guyanaise, mais malgré cette proportion importante, il existe peu de structures dédiées à l'information et à la sensibilisation sur ces droits, ce qui crée un **vide significatif** dans ce domaine crucial.

Il n'y a pas de parcours commun, ni de prise en charge commune ou inter associative.

De plus, plusieurs professionnels ont verbalisé un flou au niveau de la prise en charge par l'ASE, et leurs difficultés à travailler avec ce service. Lors d'une rencontre avec un professionnel associatif, l'expression « **trou noir**⁴¹ » a été employée afin de définir l'ASE. Cela reflète bien le ressenti des professionnels quant au manque de visibilité lorsque des signalements sont faits. Cette situation peut être expliquée par le manque de moyens humains constaté dans ce service et par l'absence de relais entre les structures. Néanmoins, ce **manque de transparence** pourrait se répercuter sur la prise en charge des mineurs victimes.

Bien souvent, les réponses données par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) arrivent tardivement et ne sont pas jugées favorables au bien-être de l'enfant par les mêmes professionnels. En effet, le placement en famille d'accueil, solution de dernier recours préoccupe ceux qui ont fait les signalements. Par peur de maltraitances et de violences commises par les autres mineurs présents dans la famille d'accueil, certains professionnels préfèrent éluder la question du signalement.

Si l'on couple cette problématique avec **l'absence de formation sur la prostitution des mineurs**, beaucoup de professionnels ignorent quels sont les signes à observer qui pourraient indiquer une possible situation de prostitution.

Par ailleurs, les structures ne traitant pas cette problématique en priorité, les professionnels vont se concentrer sur l'aspect éducatif, l'accompagnement social...

Concernant les signalements pour mineurs victimes de prostitution, la majeure partie se fait au sein des structures médicales ou éducatives. De nombreux professionnels associatifs restent frileux quant à la démarche de signalement, ne voulant pas perdre la confiance du jeune alors qu'il est nécessaire de ne pas s'enfermer dans un secret avec celui-ci. D'autres, dans le corps enseignant, ignorent la démarche à suivre et s'en remettent systématiquement au proviseur de l'établissement afin qu'il réalise le signalement. Les professeurs informent donc le conseiller principal d'éducation ou l'infirmière scolaire qui remontent l'information à la direction.

La démarche du signalement peut être un frein à la prise en charge du mineur victime. Lorsque rien n'oblige aux professeurs contractuels d'être formés à la procédure et qu'ils représentent 25,5 % du corps enseignant en Guyane et allant jusqu'à 85 % dans certaines communes (notamment dans l'ouest du territoire)⁴², il est logique de constater un manque de connaissance sur le sujet.

Une meilleure circulation de l'information, ou encore une formation à l'attention de ces professionnels permettrait un meilleur accompagnement, voire une prise en charge des mineurs victimes.

41 Voir aussi : « **ASE entre ombres et lumières** » 15 février 2023 publié sur *outremer La 1^{ère}*. <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/programme-audio/ase-entre-ombres-et-lumieres-991e1e6f-758f-4ee9-b543-b85ea86ce17/>

42 Sénat. (2018). **Synthèse des travaux de la mission en Guyane.** Commission de la culture, de l'éducation et de la communication. Disponible sur : https://www.senat.fr/fileadmin/import/files/fileadmin/Fichiers/Images/commission/affaires_culturelles/synthese_Guyane_2018.pdf

Il faut rappeler que dès lors où le professionnel a connaissance d'une situation où le jeune pourrait être en danger, il a l'obligation de le signaler à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) et au parquet mineur⁴³. En effet, tous les professionnels doivent signaler les violences sexuelles qui sont portées à leur connaissance, même au stade de la suspicion⁴⁴.

Ce danger ne doit pas obligatoirement être caractérisé. Il peut s'agir d'une crainte du professionnel en possession d'informations qui le préoccupe sur la situation du jeune. C'est la raison pour laquelle il est primordial de connaître les signaux d'alerte afin de faciliter une prise en charge en adéquation avec les besoins du mineur victime.

Dans le cas où le signalant possède des documents supplémentaires, il est possible de les incorporer à la trame du signalement, en y ajoutant un texte explicatif dans le corps du courriel afin de faciliter la compréhension. Soulignons, qu'un élément manquant n'est pas un obstacle au signalement.

Selon le parquet mineur de Cayenne, ¼ des affaires de violences sexuelles concerneraient des faits de prostitution. Il s'agit là, uniquement des situations connues et relevées par les autorités.

Bien qu'il existe des réalités disparates, certains indicateurs permettent d'évaluer la situation dans laquelle se trouve le mineur. Cela ne signifie pas que tout mineur qui coche une de ces cases est victime de prostitution. C'est leur cumul et leur répétition qui peuvent alerter le professionnel sur une potentielle pratique prostitutionnelle. Il s'agit alors de rester vigilant et de privilégier les rencontres avec le jeune afin d'analyser une évolution.

Certains signaux, cumulés et répétés, peuvent alerter sur une pratique prostitutionnelle :

- **changement de comportement** : instabilité, humeur changeante, agressivité, provocation ; passivité ou inhibition : indifférence ou absence de demande ; sentiment de détachement, de dévalorisation de soi ; difficulté de concentration : désinvestissement scolaire ; fugue ou absences de plus en plus longues ; consommation de drogues, abus d'alcool.
- **indicateurs matériels** : usage d'accessoires coûteux ; possession d'une grande quantité d'argent en liquide ; possession de plusieurs téléphones ou cartes sim ; objets ou cadeaux de provenance inexplicée.
- **modification du rapport au corps** : présence de traumatisme physique ; langage cru et surexposition du corps ; changement de style vestimentaire ; hygiène inhabituelle (douche fréquente ou absence d'hygiène).
- **instabilité liée à l'environnement et à la vie sociale** : changements d'hébergement successifs ; perte ou confiscation des papiers d'identité ; rapports conflictuels avec les représentant-es des institutions (éducateur-ice-s, professeur-e-s...) ; déscolarisation.

La prostitution des mineurs n'est pas verbalisée par les jeunes, c'est l'un des facteurs qui rend le repérage difficile. Ils n'ont pas toujours conscience d'être victimes. Le mot prostitution n'est pas employé et n'entre pas dans leur vocabulaire. Ils vont préférer employer ce que l'on appelle des « mots ou expressions passerelles ». C'est l'ensemble des termes utilisés qui désignent la pratique prostitutionnelle de manière détournée : « **michetonnage** », « **escorting** », « **pigeons** », « **sugar daddy** », pour désigner les clients, « **protecteur** » pour désigner la ou le proxénète.

⁴³ Démarche expliquée sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F781>

⁴⁴ Article 40 du Code de procédure pénale : « Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès verbaux et actes qui y sont relatifs ».

Il faut également faire attention aux expressions désignant l'activité prostitutionnelle ou ses synonymes sans que cela ne soit évoqué clairement : « **faire du business** », « **c'est un bon deal** », « **je rends service** », « **on m'aide** » ...

Les jeunes ont une vision unique de ce qu'est la prostitution. Selon eux, la prostitution de rue est la seule qui existe, celle qui est visible par tous et qui concerne principalement des femmes étrangères. Ils la décrivent telle qu'on la voit au cinéma : des réseaux de traite des êtres humains à l'étranger, des proxénètes qui confisquent les passeports des victimes...

Lorsqu'on leur explique que la définition de la prostitution est bien plus large que celle-ci, ils sont étonnés. Ils sont tout de même **conscients qu'un adulte n'a pas le droit de demander un acte sexuel en échange d'une quelconque rémunération, bien ou service**. Néanmoins, lorsque nous intervenons dans les établissements, les jeunes, en début de séance trouvent cela « exagéré » d'appeler cela de la prostitution. En effet, lors des interventions, nous avons noté que les jeunes étaient gênés par cette terminologie.

Selon certains professionnels, ayant travaillé au contact de jeunes victimes de prostitution, cette dernière ne serait pas forcément vécue comme négative ou traumatisante. Cependant, nous connaissons les conséquences que l'activité prostitutionnelle peut avoir sur le corps et l'estime de soi. Ces conséquences sont encore plus lourdes si la personne a commencé à se prostituer en étant mineure.

En Guyane, la totalité des professionnels concorde sur **l'augmentation post covid de la prostitution juvénile** sous toutes ses formes. Cela peut s'expliquer par la précarisation induite par la crise sanitaire.

La prostitution juvénile est difficile à quantifier pour toutes les raisons énoncées plus haut. Les mineurs qui sont suivis par des associations et qui verbalisent la prostitution sont une petite centaine sur le département. La problématique de la prise en charge se fait également ressentir lorsque le jeune est dans l'année de sa majorité. En effet, s'il a été identifié comme victime de prostitution et qu'une prise en charge est bien effective, une fois arrivé à sa majorité, les professionnels se retrouvent dans un flou quant à son suivi. Bien qu'un accompagnement jusqu'aux 21 ans du jeune soit possible⁴⁵, tout dépend de son projet, et des moyens humains et financiers pour le mettre en place. Il est donc récurrent qu'à ses 18 ans, le jeune sorte du giron des associations car il n'a plus l'obligation d'être pris en charge. On note une réelle **frustration chez les professionnels** quant à cette problématique. En effet, le manque de moyens humains impacte une potentielle transition qui pourrait être faite entre structures spécialisées dans la prise en charge des mineurs et associations plus généralistes à leur majorité.

⁴⁵ Article 1 du Décret n° 75-96 du 18 février 1975 fixant les modalités de mise en œuvre d'une action de protection judiciaire en faveur de jeunes majeurs.

1/4 des affaires de violences sexuelles sur mineur concerneraient des faits de prostitution.

B. LES MNA OU MINEURS « MAL ACCOMPAGNÉS » : UN PROXÉNÉTISME FAMILIAL

Il y a très peu de mineurs non accompagnés (MNA) enregistrés comme tel en Guyane. La préfecture préfère utiliser le terme de « **mineurs mal accompagnés** », tandis que la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) va employer le terme « **d'enfants déposés** ». Ces deux appellations reflètent la même réalité.

La différence entre les deux appellations et le terme de MNA est que ce dernier désigne un mineur étranger sur le territoire français sans représentant légal ou parent titulaire de l'autorité parentale, tandis que le « mineur mal accompagné », ou « enfant déposé » va loger chez une personne proche de sa famille, souvent par alliance.

Il n'est donc pas sans responsable légal sur le territoire mais a été confié par ses parents à un tiers supposément digne de confiance.

Selon un rapport de la CTG⁴⁶, on dénombre, au début de l'année 2019, 52 MNA confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce chiffre ne reflète pas le nombre important d'enfants et de jeunes présents sur le sol guyanais sans attaches familiales ni sociales réelles, car il ne prend pas en compte ces jeunes mineurs mal accompagnés.

Ces enfants originaires d'Haïti, du Brésil, du Suriname, sans autorité parentale sur le sol français, sont déposés par leurs proches dans des familles qui s'engagent à s'en occuper, mais qui n'honorent pas leurs engagements. Il n'y a entre ces familles et les « enfants déposés » concernés aucune relation d'aide ni de solidarité, ni aucun lien familial.

Ces jeunes sont vulnérables car ils arrivent mineurs sur un territoire qu'ils ne connaissent pas, dans des espaces qui ne les sécurisent pas et sans figure d'attachement. Ils sont donc plus à même de se retrouver dans **des situations de précarité et de violences**.

Il existe en Guyane deux situations distinctes qui relèvent de ce que nous avons décidé d'appeler le **proxénétisme familial**. Soit le jeune est envoyé chez un membre éloigné de sa famille pour y vivre, soit il est envoyé chez une tierce personne. Dans les deux cas, le jeune est d'origine étrangère et est envoyé par ses parents en Guyane afin d'être pris en charge par quelqu'un qui n'a pas d'autorité parentale sur lui.

Les parents restés dans leur pays d'origine envoient leurs enfants en Guyane pour qu'ils puissent être scolarisés et vivre dans un environnement socio-économique plus stable. Ils sont conscients de confier leurs enfants à une tierce personne.

L'intérêt pour les parents est que cette dernière va subvenir aux besoins de leur enfant. Cela est perçu comme une opportunité de pouvoir s'en sortir. Cette stratégie ne laisse pas de place à l'affect mais est plutôt **une réponse pragmatique** à la situation de précarité des parents dans leur pays. Ce phénomène peut engendrer de nombreux abus de la part de la famille ou de la personne recevant le mineur. L'adulte va se servir de son ascendant et de sa position d'autorité comme seul référent sur le territoire pour faire accepter l'inacceptable.

Lorsque la jeune mineure⁴⁷ est envoyée chez un homme adulte bien plus âgé qu'elle ne connaît pas, **la relation d'emprise** s'installe rapidement. En effet, sur les cas soulevés par les professionnels du médico-social, l'adulte avait entre 30 et 45 ans, lorsque la mineure avait moins de 15 ans. Il se présente comme **son « protecteur »** celui qui est là pour l'aider, la seule personne qu'elle connaît sur le territoire. L'isolement sur le territoire amène très rapidement une relation de dépendance de la mineure avec l'homme qui l'héberge. Ce dernier lui fait croire à un début de relation amoureuse, stratégie que l'on retrouve chez les loverboys, dans le but d'avoir des rapports sexuels. Le mineur ne parle pas de cette situation à son parent, les liens sont compliqués. La honte est bien plus présente que la colère. La jeune victime est consciente que ce n'est pas une situation normale. La grande différence d'âge entre les deux, les violences sexuelles et les traumatismes à répétition brisent la jeune. Ces situations amènent souvent à **des décrochages scolaires, des grossesses précoces** qui isolent encore plus la mineure. Dans l'ouest du territoire, sur 200 jeunes filles suivies par le Réseau Périnat⁴⁸, 54% sont déscolarisées et ne sont ni en formation, ni en emploi. Ces jeunes sont ce que l'on appelle des « NEET⁴⁹ », c'est-à-dire, qu'ils ne sont « ni en emploi, ni en étude, ni en formation ». À titre de comparaison, en France en 2021, 12,8% des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, soit un peu moins qu'en moyenne dans l'Union européenne (13,1%)⁵⁰. Sans aucune autre ressource ni personne de confiance, la jeune fille est obligée de continuer à vivre avec son agresseur.

Selon les informations que nous avons pu recueillir, ce phénomène est relevé par les professionnels de santé lors de consultations médicales. Elles viennent effectuer des dépistages et réaliser des suivis gynécologiques. Elles sont alors accompagnées par cet adulte plus âgé, qui ne se présente pas comme étant de sa famille mais comme « son protecteur ». Ce mot, repris par le personnel médical est utilisé par l'adulte pour se présenter lorsque l'on se rend compte qu'il ne rentre dans aucune case pour définir leur lien.

La jeune victime est reçue seule et c'est lors de cet entretien que sa situation est repérée. Ce sont des jeunes qui ne connaissent rien des institutions, qui n'ont pas leur famille sur place, qui sont isolés et qui craignent de se confier. Elles ont été parachutées en Guyane par leur famille.

Dans ces stratégies de proxénétisme familial, **la religion** joue également un rôle important. Les parents envoient leurs enfants en Guyane chez des personnes faisant partie du même cercle religieux et qui ont une certaine autorité dans l'église. Certains professionnels de santé parlent même de « **mafias religieuses** » et de « **faux pasteurs** ». Une fois les mineures arrivées sur le territoire, les pasteurs vont organiser l'hébergement et la vie sociale des jeunes. On leur impose un partenaire (bien plus âgé) et des visites médicales afin de se faire dépister. Ces stratégies ont été identifiées par les professionnels de santé qui lors de leurs entretiens sont plus à même de questionner la jeune sur son mode de vie et sur les raisons qui le poussent à consulter. Nous ignorons si ces pasteurs dépendent réellement d'une

46 **Schéma territorial de prévention et de protection de l'enfance 2020-2024**, Collectivité Territoriale de Guyane. Consultable ici : <https://www.ctguyane.fr/www/wp-content/uploads/2021/06/stppe-avec-edito-signé.pdf>

47 Nous avons choisi d'utiliser le féminin ici car ces faits ont été relevés uniquement chez des jeunes filles. Rappelons que ce diagnostic ne fait pas l'exhaustivité des formes de prostitution, il n'est donc pas impossible que ce phénomène de proxénétisme familial existe également à l'encontre de jeunes garçons.

48 Le RESEAU PERINAT GUYANE est une association loi 1901, créée en 2002, ayant pour principal objectif d'améliorer la qualité de prise en charge et le suivi de la femme enceinte et du nouveau-né, ainsi que de l'enfant vulnérable sur le territoire.

49 L'origine de la notion est liée à une réforme de la protection sociale au Royaume-Uni dans les années 1990 (Mascherini et al., 2012). La Commission européenne et l'OCDE utilisent une définition destinée à servir de repère pour des études comparatives (Mascherini et al., 2016) : la tranche d'âge standard est de 15 à 29 ans.

50 « Après un pic dû à la crise sanitaire, la part des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation repart à la baisse », Insee Focus · Janvier 2023 · n° 285.

église ou non. De plus, nous observons que **le magico-religieux** prend une place importante dans les violences sexuelles en Guyane dans certaines communautés, notamment haïtienne. Il sert d'outil afin d'opérer une emprise sur les personnes victimes, qui refusent de déposer plainte par peur des représailles, qui sont isolées et qui méconnaissent leurs droits.

Dans le cas où le mineur est envoyé dans une famille, la situation d'emprise amenant au proxénétisme est plus insidieuse. Nous avons principalement retrouvé cela chez les jeunes d'origine haïtienne. La stratégie utilisée par l'hébergeant consiste après plusieurs mois, à faire culpabiliser le mineur pour les dépenses qu'il engendre au sein du foyer. Puis, on lui fait remarquer que ses parents n'envoient plus ou pas assez d'argent pour couvrir ses frais (nourriture, participation au loyer, achats de la vie courante...). Le jeune doit donc trouver un moyen de rembourser ces dépenses, sinon il est menacé d'expulsion. Afin de pouvoir rembourser les frais, il faut donc trouver un moyen de gagner de l'argent. C'est alors que l'adulte propose une solution : **mettre en relation la mineure avec des hommes** pour qu'ils « viennent la voir »⁵¹. Même si la jeune refuse, à plusieurs reprises, cette pratique lui est finalement imposée. L'adulte devient proxénète et va organiser et faciliter ces rencontres. La jeune se retrouve contrainte à avoir des rapports sexuels avec des hommes adultes qui rémunèrent le membre de la famille chez qui le jeune vit. Ces rencontres peuvent se faire au domicile même de la famille. Cette stratégie s'accompagne également de maltraitances : le mineur ne mange pas à sa faim, il n'est pas accompagné dans sa scolarité, il n'est pas considéré comme un membre à part entière dans le foyer où peuvent être présents les enfants biologiques. Toutes ces facteurs de vulnérabilités dont des carences affectives depuis plusieurs mois, voire plusieurs années peuvent aboutir sur des fugues et des relations d'emprise qui vont **crystalliser la situation de prostitution du mineur**.

17 %
des 500 mineures
ont déclaré
avoir déjà eu
des rapports
sexuels contre
rémunération.

C. UNE PROSTITUTION DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ QUI TOUCHE LES JEUNES PRÉCAIRES

Selon le Réseau Périnat, 17 % des 500 mineures ont déclaré avoir déjà eu des rapports sexuels contre rémunération. Ces mineures sont des jeunes filles suivies dans le cadre de l'accompagnement des grossesses adolescentes.

Nous avons également constaté une prostitution aux abords des établissements scolaires.

Prostitution aux abords des établissements scolaires

La précarité est la principale cause de prostitution des mineurs en Guyane.

Les mineurs vont échanger des actes sexuels contre **des denrées alimentaires**, des repas qui ont un prix dérisoire : des sandwiches ou un repas, à moins de 10€. Les clients qui ont recours à la prostitution de mineurs dans ce cadre-là, vont se positionner aux abords des établissements scolaires et agir tels de **vrais prédateurs**. Ils vont créer une opportunité. C'est une prostitution qui est visible. La précarité est telle que les hommes n'ont même pas à user de stratagèmes afin de convaincre les jeunes filles d'avoir un rapport sexuel. Il suffit de leur proposer une rémunération, un bien ou un service. Ces hommes se placent dans les collèges des quartiers prioritaires de la ville. Ces adultes profitent de la situation de vulnérabilité et de précarité des jeunes afin d'obtenir des rapports sexuels.

En effet, dans certains de ces collèges, des élèves nous ont fait remonter des faits très inquiétants. Des hommes viendraient aux abords des établissements scolaires, dans le but de récupérer des jeunes mineures et de les emmener dans un tiers lieu afin d'abuser d'elles. Puis, ils les ramèneraient devant leur collège. En échange, ces jeunes filles recevraient de l'argent en liquide, à hauteur de 50€. Certains de ces hommes seraient identifiés par les jeunes du fait de la récurrence de ces actes.

Cela peut être à destination des jeunes filles aussi bien que des jeunes garçons. Les clients de cette prostitution demandent des « services » aux jeunes. Dans un autre cadre, des jeunes majeurs qui se déplacent en scooter vont proposer à des jeunes filles de les ramener chez elles contre un acte sexuel, souvent une fellation. Les mineures interrogées, ne considèrent pas cela comme de la prostitution ou comme un abus. Selon elles, il est normal d'accepter cet échange car le jeune majeur leur a « rendu service ». Sans lui, elles auraient dû rentrer chez elles à pied. L'acte sexuel devient alors **une monnaie d'échange** dans ces rapports.

Une prostitution qui traverse les frontières

À Saint-Georges de l'Oyapock, ville frontière avec le Brésil, les professionnels ont noté une forte augmentation de la prostitution de rue, notamment de mineurs et ce, depuis la pandémie de COVID 19. **Cette prostitution de rue** commence de plus en plus tôt. Dès la tombée de la nuit, les professionnels observent des femmes qui viennent d'en face⁵². Avant la pandémie, il était rare de voir cette prostitution avant 22h. Saint-Georges étant une petite ville, la prostitution de rue se regroupe aux lieux de vie principaux : aux alentours de la place principale, de la mairie, de la Poste... Avant la pandémie, il n'y avait pas de mineurs victimes de prostitution dans les rues. Maintenant, les professionnels expliquent qu'elles traversent la rive à la tombée de la nuit afin de se rendre du côté français. Ces jeunes sont dans une situation de **précarité extrême**. Ces mineurs n'étant pas français, cela complique la tâche des services sociaux et leur identification n'est pas automatique. En effet, quelle réponse apporter lorsque ces jeunes sont scolarisés dans un autre pays et que leur mobilité représente un réel frein à une quelconque prise en charge du côté français ? De plus, il faut se rendre compte des **limites d'une telle prise en charge** sur la commune de Saint Georges, commune isolée qui ne bénéficie pas de tous les services publics d'une manière aussi conséquente que sur les communes de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL).

⁵¹ Entretien réalisé avec une mineure victime de proxénétisme. Le signalement au parquet des mineurs a été fait à partir de cet entretien.

⁵² Ville d'Oiapoque, qui partage une frontière fluviale avec Saint-Georges de l'Oyapock, côté français.

Ce phénomène ne se limite pas à la ville de Saint-Georges, on le retrouve également dans les autres communes frontalières. Ainsi, en face des communes de Camopi ou de Maripasoula, des mineures aussi bien françaises, que brésiliennes et dominicaines sont présentes dans les bars et les restaurants.

D. L'ESSOR DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC) ET DU CORPS-OBJET

Les causes de la prostitution des mineurs sont multiples. Même si la précarité en est le principal facteur, nous pouvons observer que **l'objectification et la marchandisation du corps, ainsi que l'hypersexualisation** des jeunes sur les réseaux sociaux et dans les émissions de télé-réalité participent activement à renforcer ce phénomène. C'est un fait que beaucoup d'associations en France hexagonale ont mis en lumière : l'importance des NTIC sur l'essor des conduites pré-prostitutionnelles chez les jeunes et comme outil de mise en relation entre client et victime. C'est également un phénomène que l'on retrouve en Guyane. En effet, lors des séances de prévention sur les risques prostitutionnels que nous menons dans les établissements scolaires, beaucoup de jeunes disent avoir déjà été approchés sur les réseaux sociaux par des hommes. Ces derniers, souhaitent les rencontrer et leur proposent d'échanger des services sans préciser le type d'échange que cela comprend. Un des phénomènes qui inquiète les professionnels et les parents est celui des **«sugar daddy»**. C'est un phénomène que l'on rencontre de plus en plus chez les jeunes majeurs et chez les jeunes filles à partir de 15 ans. Il a été popularisé par la télé-réalité et a été largement repris par les réseaux sociaux, canal de communication très prisé chez les jeunes. Le concept de **«sugar daddy»** se réfère à une relation où un homme plus âgé et financièrement stable offre un soutien matériel ou financier à une partenaire plus jeune en échange de compagnie. Cette relation, basée sur un rapport de force inégal conduit à avoir des relations intimes. Ce concept est beaucoup relayé sur les réseaux sociaux, et promet aux jeunes filles une vie luxueuse. Certains jeunes que nous avons rencontrés lors des interventions de prévention effectuées par l'AGAV-CIDFF, ont ainsi pu évoquer ce phénomène.

Pour beaucoup d'entre eux, **le corps est vu comme une marchandise** et il n'est pas dommageable de l'utiliser ainsi, n'ayant pas conscience des conséquences que cela pourrait avoir sur leur santé physique et mentale. En effet, certains élèves que nous avons rencontrés expliquent leur point de vue : « De toute façon, j'aurai pu avoir une relation [sexuelle] avec lui, même sans rien, donc là, c'est encore mieux si je peux avoir quelque chose en échange », « s'il m'a rendu service, c'est normal de le récompenser ». Les réseaux sociaux contribuent à **cette normalisation des activités prostitutionnelles** en relayant cette représentation « glamour de la prostitution⁵³ ».

Cette glamourisation et banalisation de la prostitution, n'est pas vue comme telle, mais plutôt comme un moyen d'échange, un objet de rémunération afin

d'obtenir des biens ou des services que le jeune ne pourrait pas s'offrir par manque de moyens. Le jeune va troquer une pratique sexuelle contre des biens qui ne sont pas de première nécessité, mais plutôt des objets de luxe, tels le dernier smartphone en date, des sacs de luxe, des restaurants onéreux...

Des professionnels du médico-social nous ont fait remonter des faits similaires.

Des jeunes filles utiliseraient leurs corps comme monnaie d'échange afin d'obtenir des services qu'elles refuseraient de payer, par exemples des tatouages, ou des piercings. Certaines expriment qu'il est « facile » de recourir à ce procédé. *A contrario* de la prostitution alimentaire, **ce phénomène d'emprise** met le jeune dans une position de contrôle de la situation. La prostitution devient outil d'émancipation pour ces jeunes qui gagnent un semblant d'indépendance financière et de reconnaissance sociale.

Ces échanges économico-sexuels sont perçus par les victimes comme normaux. Rendu normal par la société, pour beaucoup de jeunes, le rôle de l'homme est de pourvoir aux besoins matériels de la femme. Ils ne considèrent pas que ces relations relèvent d'un système de domination et d'oppression sexiste et patriarcal. Rappelons que le recours à la prostitution d'un mineur est interdit par la loi, même lorsqu'il se dit consentant, et ce jusqu'à ses 18 ans.

Les réponses institutionnelles sont fragiles. En effet, lors de la première réunion de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains le 10 mars 2023, lorsqu'un temps de réflexion a été consacré à ce phénomène, nous avons constaté que les représentants de l'Education Nationale découvraient le phénomène.

Les équipes éducatives se sentent désemparées et ne savent comment sensibiliser les jeunes. C'est pourquoi, il est important d'intervenir dans les classes afin de sensibiliser sur les risques prostitutionnels, mais aussi sur l'usage du numérique. Cela permet une prise de conscience de la part des jeunes mais aussi une libération de la parole qui peut amener à une prise en charge.

De plus la formation des professionnels est essentielle afin de pouvoir accompagner globalement les jeunes victimes de prostitution.

La prostitution juvénile est un vrai fléau en Guyane.

53 Ministère des Solidarités et de la Santé. (2021). **Rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineurs**. Paris, France. Disponible à l'adresse : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_du_groupe_de_travail_sur_la_prostitution_des_mineurs.pdf

RECOMMANDATIONS POUR

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LA PROSTITUTION DES MINEURS

AXE 1. FORMATION DES PROFESSIONNELS

- **Former les professionnels** forces de l'ordre, de la justice, du médico-social et de l'associatif sur le système prostitutionnel;
- **Prévoir des formations ciblées** sur le repérage et l'analyse des conduites prostitutionnelles pour les équipes de prévention spécialisée;
- **Former le personnel éducatif** à repérer les signaux d'alerte chez les élèves (changement de comportement, absentéisme, isolement, signes de violences) pour un signalement rapide;
- **Renforcer les sensibilisations** sur la procédure du signalement à destination des équipes éducatives et du milieu associatif.

AXE 2. PRÉVENTION DES MINEURS

- **Développer une véritable politique de prévention des risques prostitutionnels** en renforçant la mise en oeuvre effective des cours d'éducation à la vie sexuelle et affective en milieu scolaire, dispensés par des intervenants extérieurs et formés;
- **Effectuer un repérage systématique des jeunes** lors des interventions de prévention;
- **Mener des actions de sensibilisation ciblée** à destination des jeunes qui relèvent de la protection de l'enfance.

AXE 3. PRISE EN CHARGE SPÉCIALISÉE ET GLOBALE DES MINEURS VICTIMES

- **Professionnaliser la mission d'administrateur** ad'hoc des mineurs en Guyane afin de mieux représenter les mineurs n'ayant pas de responsables légaux sur le territoire ou lorsque ceux-ci sont défaillants ou auteurs;
- **Développer le maillage partenarial** entre acteurs du territoire afin de proposer une prise en charge globale, continue et coordonnée aux mineurs victimes de prostitution;
- **Créer des dispositifs spécialisés** pour la prise en charge des mineurs victimes d'exploitation sexuelle: lieux d'écoute et d'orientation; soutien psychologique intensif pour aider les jeunes victimes à surmonter les traumatismes liés à l'exploitation sexuelle en partenariat avec les centres médico-psychologiques; offre de soin en santé sexuelle; déployer des centres d'accueil de jour et d'hébergement pour les mineurs victimes d'exploitation sexuelle offrant un cadre sécurisé et un accompagnement global (soin, protection, accompagnement éducatif et social).
- **Créer une commission interdisciplinaire régionale** permettant d'analyser et traiter les situations complexes de prostitution des mineurs, rassemblant l'ensemble des professionnels concernés.

AXE 4. SENSIBILISER LES FAMILLES ET LES COMMUNAUTÉS

- **Mener des campagnes de communication ciblées** dans les quartiers et les zones rurales en Guyane pour informer les familles sur les risques de l'exploitation sexuelle des mineurs;
- **Impliquer les familles** en leur fournissant les ressources pour soutenir la protection de leurs enfants et maintenir/développer un environnement de confiance et de communication;
- **Travailler avec les associations locales**, les leaders communautaires et les médiateurs culturels pour sensibiliser les parents et les jeunes aux risques de la prostitution.

LA CYBER- PROSTITUTION EN GUYANE

A. ÉTAT DES LIEUX DE LA CYBERPROSTITUTION

Le rapport de la Fondation Scelles affirme qu'internet représente 2/3 de la prostitution à l'échelle globale⁵⁴. Ce phénomène est en plein essor avec le développement des technologies numériques et la généralisation des plateformes en ligne. La cyberprostitution peut prendre plusieurs formes, allant de la publicité pour des services sexuels via des petites annonces en ligne, à des interactions en direct, comme les « shows » privés en webcam (camgirl/camboy), ou encore des rencontres arrangées via des applications et des réseaux sociaux. Les dispositifs utilisés sont des applications comme *WhatsApp*, *Facebook*, *Instagram* autres médias sociaux comme des sites spécialisés. La cyberprostitution se situe au croisement du système prostitutionnel, de la globalisation, de la traite des êtres humains et des NTIC. En effet, ce phénomène s'inscrit dans un contexte de digitalisation des sociétés.

Formes et mécanismes de la cyberprostitution

Internet est un moyen de recrutement utilisé par les proxénètes. Précisément, il existe de nombreux sites de proxénétisme dissimulés sous des abords anodins comme des annonces d'offre d'emploi, de sites rencontres, ou de faux contrats de travail. Il ne s'agit pas de sites explicites. De surcroît, certains forums de discussion sont en réalité des réseaux d'échanges économique-sexuels.

Les cyberproxénètes ont des stratégies de repérage de potentielles victimes sur les réseaux comme *Instagram*, *Snapchat*, ou encore *Facebook*. Concernant les mineurs, le secrétaire général de l'association « Agir contre la prostitution des enfants » Arthur Melon s'exprime au sujet de l'entrée des mineurs dans le système prostitutionnel par le biais des outils numériques. Il affirme qu'ils sont contactés via des applications et des réseaux sociaux par des clients et proxénètes. Leur technique est de minimiser les pratiques en trouvant d'autres mots comme « *escorting* » ou « activité ». Nous retrouvons les mêmes procédés en Guyane. Les mineurs sont contactés via leurs réseaux sociaux, comme *Instagram* par exemple où on leur propose des rencontres anodines en prétextant vouloir faire connaissance avec eux. Des jeunes rencontrés en intervention scolaire nous ont expliqué que des personnes majeures les ajoutent et entament des discussions avec eux en leur proposant de se voir et d'échanger des photos. Il est essentiel de sensibiliser les jeunes sur leur usage des réseaux sociaux afin qu'ils se protègent et repèrent les personnes dangereuses.

En effet, certaines de leurs pratiques peuvent être utilisées par des prédateurs et des proxénètes afin d'intimider la victime et ainsi faire du chantage. C'est le cas des *nudes* et du *revenge porn*, qui deviennent alors des moyens de pression.

Le mot *nude* vient du mot anglais « *nu.e* » et désigne une photo ou vidéo dénudée de soi-même que l'on envoie à son ou sa partenaire. Ces images peuvent aussi être utilisées pour menacer l'auteur des *nudes*, le forcer à donner de l'argent ou à effectuer des actes sexuels. Les *nudes* sont aussi la porte d'entrée au phénomène de *revengeporn*. Le **revenge porn** est le fait de se venger de son ex-partenaire en diffusant des vidéos et des photos intimes comme des *nudes* à d'autres personnes ou sur les réseaux sociaux. L'objectif de la personne qui souhaite se venger est de

compromettre l'image de la personne victime afin de l'humilier. Elle est souvent consécutive à une rupture dans le but de faire du tort à l'ex-partenaire. La personne qui prend possession de la photo à caractère sexuel est en mesure de demander un acte sexuel en échange d'une rémunération par exemple, c'est donc un autre moyen de tomber dans la prostitution. De surcroît, un autre phénomène est en vogue depuis le confinement: la création de « *comptes fisha* ». Le terme « *fisha* » vient du verlan « afficher ». Ces comptes sont destinés à publier des *nudes* de femmes et jeunes filles sur des sites ou plateformes dédiées sans leur consentement. Cette tendance s'inscrit dans le mouvement des *revenge porn*. Les petits amis publient les photos intimes de leurs ex sur ces plateformes et sites dans le but d'humilier et de détruire la réputation et vie sociale de leur ex. Les photos ne sont pas les seules à être divulguées, elles sont souvent accompagnées de l'adresse et d'autres informations personnelles concernant les victimes, les mettant en danger. Les *nudes* et le *revenge porn* deviennent alors des moyens de pressions des proxénètes pour recruter des jeunes personnes dans des réseaux de prostitution.

Profil des personnes victimes

Les personnes victimes de cyberprostitution sont des femmes, des hommes, des mineurs et des majeurs. Majoritairement ce sont des jeunes filles. En Guyane, sur les sites de petites annonces recensées, les profils appartenaient à des femmes et à des personnes transgenres. La prostitution en ligne est totalement décomplexée. Nous avons recensé plusieurs dizaines de sites qui proposent des annonces de prostitution plus ou moins tacites. Sur certains sites (*g-trouve*, *gf.atlasescort*, *celibataire domtom*), les faits sont clairs. On observe le champ lexical du travail du sexe. Les femmes se présentent comme des *escort*, des masseuses, elles parlent de « travail » de « clients », de « services », en toute « intimité » et « discrétion ». La liste des services sexuels proposés est directement accessible dans l'annonce. Ces dernières sont rédigées dans un français approximatif et la mention de la nationalité y est systématique. Les femmes sont principalement d'origine brésilienne (plus de la moitié des annonces recensées) ou dominicaine. Les numéros de téléphone sont indiqués, et disponibles sur *Whatsapp*. Les numéros de téléphone sont des numéros de Guyane ou du Brésil. Les annonces sont rédigées de la même manière, elles indiquent qu'elles sont à Cayenne pour quelques jours seulement, ou bien qu'elles sont « nouvelles à Cayenne ». Nous retrouvons les mêmes annonces sur les différents sites. Ces annonces se renouvellent régulièrement, plusieurs fois par mois. Les photos ne laissent planer aucune ambiguïté: les corps sont partiellement ou totalement dénudés et mis en avant. La recherche est facile, quelques mots clés suffisent: « *escort973* », « *sexe973* »... et les sites abondent. Nul besoin de s'inscrire, les annonces sont accessibles au grand public. Preuve que les sites hébergeurs savent de quoi il est question: les recommandations sur les risques que ces rencontres peuvent engendrer sont écrites en gras et avec un point d'exclamation. Les sites alertent: ne jamais payer avant d'avoir rencontré la personne. Des plateformes et applications numériques proposent des services payants et encouragent le processus prostitutionnel. En effet, des sites comme MYM ou Onlyfan laissent place aux comportements préprostitutionnels comme la vente de contenus intimes à caractère sexuel.

En France hexagonale, les associations qui effectuent des maraudes virtuelles⁵⁵ ont permis de mettre en lumière les mécanismes de cette prostitution. Selon elles, la présence des mêmes annonces sur différents sites pourrait être la preuve de l'action de proxénètes qui multiplieraient les canaux afin de toucher plus de potentiels clients.

Certaines applications de rencontres comme Tinder ou Grindr sont détournées et utilisées soit par les clients pour un service sexuel, soit par les proxénètes

54 « **Système prostitutionnel: Nouveaux défis, Nouvelles réponses** », Fondation Scelles, Mai 2019. Disponible ici <http://fondationscelles.org/pdf/RM5/DOSSIER-DE-PRESENTATION-Rapport-mondial-2019-sur-l-exploitation-sexuelle-FONDATION-SCELLES-v2.pdf>

55 *Le Mouvement du Nid*, la Fondation Scelles.

pour recruter, soit par des personnes en situation de prostitution afin de vendre un service. L'application GRINDR qui est une application de rencontres à destination des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)⁵⁶ se fait la vitrine d'annonces prostitutionnelles. Deux victimes de ce réseau social nous ont raconté leurs histoires. Ils nous indiquent utiliser cette application pour plus de discrétion, étant originaires de pays où l'homosexualité est soit illégale, soit très stigmatisée. Ils se sentent plus en sécurité en passant par ce biais là. Une fois leur profil posté, ils commencent à échanger avec plusieurs hommes présents sur le territoire. Aucun des deux n'a indiqué sur son profil vouloir être rémunéré. Cependant, ils précisent le faire lors des échanges si un rendez-vous est fixé. La dangerosité des rencontres est vite évoquée. Les clients refuseraient de payer à la fin du rapport sexuel et deviendraient violents. Les violences physiques et verbales sont récurrentes : « On me traite de makoumè⁵⁷ ». La prostitution en ligne est tout aussi dangereuse que la prostitution de rue. En effet, le fait d'accueillir un client inconnu à domicile augmente le risque de subir des agressions physiques ou sexuelles. Les clients peuvent devenir violents, ne pas respecter les termes de l'accord initial, ou même se montrer coercitifs une fois dans un environnement privé. De plus, contrairement à des lieux plus sécurisés ou publics, le domicile est un espace privé où il est plus difficile pour la personne victime de s'échapper ou de demander de l'aide en cas de danger. Le contrôle est totalement perdu une fois le client à l'intérieur, surtout si aucun système de sécurité n'est mis en place. *A contrario*, des personnes victimes de prostitution de rue qui mettent en place des stratégies afin de se protéger, la prostitution en ligne isole ses victimes. L'isolement physique de la personne dans son domicile, avec un client inconnu, renforce son état de vulnérabilité, notamment si elle est déjà marginalisée ou coupée de tout soutien social. Ces risques font partie des nombreux dangers inhérents à **la prostitution en ligne**, accentués par le fait que les plateformes facilitent les contacts sans nécessairement garantir la sécurité des personnes victimes.

Facteurs de développement de la cyberprostitution

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la cyberprostitution s'intensifie avec le développement des technologies numériques. En effet, la cyberprostitution a eu un impact sur la prostitution de rue en Guyane. Il y a une dizaine d'années, les personnes d'origine brésilienne étaient celles qui étaient le plus victime de cette prostitution de rue. Maintenant, les professionnels du secteur associatif sont unanimes, il est très rare de voir une personne brésilienne se prostituer dans l'espace publique. Toutes utilisent les sites et applications. Il existerait selon eux, des réseaux qui utiliseraient des applications de communication (*Whatsapp*, *Telegram*) afin d'exploiter sexuellement les victimes. Effectivement, *Telegram* représente un danger croissant dans le trafic d'êtres humains, en raison de plusieurs de ses fonctionnalités qui facilitent la communication et l'organisation de réseaux criminels.

L'application propose des discussions cryptées qui permettent aux trafiquants de communiquer sans être facilement détectés par les autorités. Les messages envoyés dans des « chats secrets » peuvent être programmés pour s'auto-détruire, ce qui rend difficile la collecte de preuves pour les forces de l'ordre. Des groupes privés peuvent être créés où les trafiquants d'êtres humains peuvent recruter, coordonner leurs activités et vendre des victimes en toute discrétion. Dans certains cas,

56 Ce sigle désigne tous les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes, sans tenir compte du fait qu'ils se reconnaissent comme hétérosexuels, bisexuels ou homosexuels. Ces hommes se sont présentés comme tels.

57 Insulte à caractère homophobe adressée à un homme.

des canaux publics servent également à promouvoir ouvertement des services liés à la traite, comme la prostitution ou l'exploitation sexuelle, notamment avec des contenus violents ou illégaux diffusés sans grande surveillance.

Telegram, à travers son cryptage, son anonymat et ses fonctionnalités communautaires, est devenu un outil privilégié par les proxénètes et les trafiquants d'êtres humains pour organiser leurs activités et exploiter leurs victimes sans être détectés facilement par les autorités. Ces canaux de communication seraient utilisés afin d'organiser des événements et de mettre à dispositions des femmes venues du Brésil afin de les exploiter sexuellement en Guyane.

La pandémie de COVID-19 a également joué un rôle considérable dans cet essor en raison des restrictions sociales et économiques qui ont limité les contacts physiques et intensifié l'usage des plateformes numériques. Avec les confinements et les restrictions de déplacement, les formes traditionnelles de prostitution ont diminué, mais cette activité s'est rapidement déplacée en ligne. De nombreuses personnes en situation de précarité, souvent déjà impliquées dans la prostitution, se sont tournées vers les sites d'*escorting*, les *camgirls*, les réseaux sociaux, ou les plateformes de vente de contenu sexuel pour survivre financièrement. Cette transition a permis de contourner les restrictions tout en atteignant un public plus large. En 2021, 84 % des victimes recensées dans les affaires françaises de proxénétisme correspondaient à de la prostitution logée. Cette dernière correspond à de la prostitution *indoor*, c'est-à-dire dans les appartements, que ce soit des locations courte ou longue durée. La pandémie de COVID-19 a profondément modifié le paysage de la prostitution, en exacerbant les vulnérabilités économiques et sociales tout en facilitant l'essor de nouvelles formes d'exploitation sexuelle sur internet.

Les plateformes légales hébergées dans des pays non abolitionnistes permettent aux clients d'acheter des prestations sexuelles en toute légalité et d'éviter les lois des pays abolitionnistes. Ces sites permettent aux clients de choisir des prestations et des personnes avec un large panel de choix, plus diversifié que dans la rue. Le monde virtuel leur permet de se rendre moins visibles, plus anonymes, et d'échapper aux lois. Émilie Garcia explique dans l'article en ligne « Tinder et Grindr, nouveaux lieux de la prostitution »⁵⁸ que « le client sur internet peut facilement choisir la personne qu'il souhaite rémunérer en échange d'une relation. ». En effet l'autrice cite le point de vue d'un client nommé Gustave : « Dans la rue, tout le monde se ressemble, même si les services offerts sont différents. Alors que sur internet, il y a, à la fois des photos et les pratiques qui sont décrites dans l'annonce. Le client peut directement choisir ce qui l'intéresse. ».

Les NTIC permettent d'avoir accès à une offre globale. Les clients concernés naviguent sur le Dark web pour échapper aux droits humains et participent à la traite des êtres humains.

58 Garcia Émilie, « *Tinder et Grindr, nouveaux lieux de la prostitution* », *Slatefr*, 2019, en ligne, disponible sur : <https://www.slate.fr/story/178410/internet-applications-rencontres-tinder-grindr-prostitution-travail-sexe>

B. CONSÉQUENCES DE LA CYBERPROSTITUTION

La nature numérique de la cyberprostitution présente **des risques spécifiques liés à la cybersécurité**. Les fuites de données personnelles, le piratage de comptes ou la diffusion non autorisée de contenu à caractère sexuel (*revenge porn*, *sextortion*) sont des menaces courantes. L'utilisation de plateformes numériques, souvent anonymes, peut rendre les personnes prostituées vulnérables au **chantage** ou à des menaces de la part de clients malveillants. **La protection des données** et des identités des personnes prostituées est rarement assurée par les plateformes, ce qui augmente le risque d'être traquées ou harcelées en ligne ou dans la vie réelle.

La cyberprostitution, bien que souvent invisible pour la société, entraîne une **stigmatisation importante** des personnes qui y participent. Le jugement social sur la prostitution reste fort, même lorsqu'elle est pratiquée en ligne. Les personnes prostituées peuvent être victimes de marginalisation sociale, ce qui rend difficile leur réinsertion dans la société et entrave leur accès à des opportunités économiques ou professionnelles. Ce rejet social, combiné à **l'auto-stigmatisation** liée à la perception négative de soi, peut conduire à un profond mal-être et à une détérioration de la santé mentale.

La stigmatisation touche également les personnes qui cherchent à quitter la cyberprostitution, en raison du **manque de reconnaissance** sociale et légale de leur statut de victime, notamment dans les cas où la cyberprostitution est le résultat d'une exploitation ou d'un trafic sexuel. Les conséquences de la cyberprostitution sont multiples et affectent **tant la santé mentale que la sécurité et la position sociale** des personnes prostituées, amplifiant leur vulnérabilité et les difficultés à sortir de ce système.

RECOMMANDATIONS POUR

LUTTER CONTRE LA CYBERPROSTITUTION

AXE 1. RENFORCEMENT DU CADRE LÉGISLATIF

- **Adapter les lois existantes** pour tenir compte de la dimension numérique de la prostitution, en incluant explicitement la prostitution en ligne, les plateformes qui facilitent ces pratiques, et les méthodes de recrutement via les réseaux sociaux ou applications;
- **Alourdir les sanctions** pour les plateformes qui facilitent ou permettent la prostitution, ainsi que pour les personnes qui profitent de l'exploitation sexuelle en ligne, notamment les proxénètes et les clients;
- **Étendre la pénalisation des clients**, déjà en place dans certains pays, au domaine numérique, en rendant leur identification plus efficace grâce à des technologies de traçage;
- **Coopérer à l'échelle internationale** pour harmoniser les législations entre pays et renforcer la traque des réseaux de prostitution opérant sur des serveurs situés à l'étranger.

AXE 2. RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ET DES TECHNOLOGIES DE DÉTECTION

- **Créer et diffuser des outils technologiques** capables de repérer automatiquement les contenus suspects liés à la prostitution (annonces, profils sur des plateformes sociales ou de rencontres) en utilisant des algorithmes basés sur l'intelligence artificielle;
- **Obliger les plateformes en ligne** (réseaux sociaux, sites de rencontres, forums, etc.) à coopérer avec les autorités pour identifier et bloquer les contenus ou profils liés à la prostitution, et les responsabiliser quant aux contenus publiés sur leurs sites;
- **Renforcer la surveillance des transactions financières** en ligne liées à la prostitution, en collaborant avec les institutions bancaires et les services de paiement pour repérer les flux d'argent suspects.

AXE 3. FORMATION ET SENSIBILISATION DES ACTEURS CONCERNÉS

- **Former les policiers, les enquêteurs et les magistrats** à reconnaître et intervenir efficacement sur les cas de prostitution en ligne, en leur fournissant les compétences techniques nécessaires pour enquêter sur les crimes numériques;
- **Sensibiliser les acteurs du secteur technologique** (développeurs, modérateurs, administrateurs de plateformes) à détecter les activités suspectes sur leurs plateformes et les former aux bonnes pratiques pour signaler ou désactiver les contenus;
- **Mener des campagnes de sensibilisation** auprès du grand public sur les dangers de la prostitution en ligne et les risques pour les victimes, en insistant sur la prévention, en particulier auprès des jeunes qui sont souvent ciblés.

AXE 4. PROTECTION ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

- **Mettre en place des actions d'allers-vers**, avec la création de maraude numérique pour les personnes victimes ou en danger d'être entraînées dans la prostitution, afin de faciliter leur sortie du système prostitutionnel;
- **Renforcer les programmes d'accompagnement social, médical et psychologique** des victimes, en particulier pour celles ayant été exploitées via internet, afin de leur offrir des solutions de réinsertion professionnelle et des hébergements sécurisés.

AXE 5. RÉGULATION DES PLATEFORMES PORNOGRAPHIQUES ET DES SITES À RISQUE

- **Exiger des plateformes pornographiques et des sites de rencontres qu'ils mettent en place des systèmes stricts de vérification de l'âge et de l'identité** pour éviter l'exploitation des mineurs et la création de comptes anonymes à des fins de prostitution;
- **Renforcer les obligations des plateformes** quant à la modération des contenus générés par les utilisateurs, en s'assurant que celles-ci ne servent pas de plateformes d'annonces ou de recrutement pour la prostitution.

BIBLIOGRAPHIE

Articles de presse :

- Blachère, E. (2019, 13 janvier). « **Guyane : la traque des orpailleurs illégaux** » Le Point. <https://www.parismatch.com/Actu/Societe/Guyane-la-traque-des-orpailleurs-illegaux-1599232#4>
- Garcia, E.(2019). « **Tinder et Grindr, nouveaux lieux de la prostitution** » Slatefr. <https://www.slate.fr/story/178410/internet-applications-rencontres-tinder-grindr-prostitution-travail-sexe>
- « **Haiti : Le Sénat interdit le mariage gay** » Le Figaro, le 2 août 2017. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/08/02/97001-20170802FILWWW00335-haiti-le-senat-interdit-le-mariage-gay.php>
- Helgoualch, J. (2020, 22 juillet). « **Beaucoup de travailleuses du sexe ont perdu leurs clients à Cayenne depuis la crise Covid** » Guyane la 1^{ère}. <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/beaucoup-travailleuses-du-sexe-ont-perdu-leurs-clients-cayenne-crise-covid-855596.html>
- Lama,C.(25 février 2023). « **Démantèlement d'un réseau de prostitution à Mana par la Gendarmerie Nationale** » Guyane 1^{ère}. <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/demantelement-d-un-reseau-de-prostitution-a-mana-par-la-gendarmerie-nationale-1369930.html>
- **L'enquête de la PJ confirme une filière de « traite des êtres humains » en Guyane** (2018, 18 décembre), France-Guyane. <https://www.franceguyane.fr/actualite/faitsdivers/l-enquete-de-la-pj-confirme-une-filiere-de-traite-des-etres-humains-en-guyane-428618.php>
- Mathieu, S. (2021, 6 décembre). **Un bar clandestin démantelé et des prostituées à Apatou** Mo News Guyane. <https://monewsguyane.com/2021/12/06/un-bar-clandestin-demantele-et-des-prostituees-apatou/>
- Mathieu, S. (2020, 1 décembre). **Un réseau de prostitution de jeunes femmes brésiliennes démantelé cité Chatenay à Cayenne** France Guyane. <https://www.franceguyane.fr/actualite/faitsdivers/un-reseau-de-prostitution-de-jeunes-femmes-bresiliennes-demantele-cite-chatenay-a-cayenne-475923.php>
- Tringham,G. (28 février 2023). « **Femmes à gagner en lots de tombola : le proxénète condamné** » France Guyane. <https://www.franceguyane.fr/actualite/justice/femmes-a-gagner-en-lots-de-tombola-le-proxenete-condamne-926099.php>
- Tringham,G. (2024, 16 octobre). « **Saint-Laurent : OQTF remises aux neuf Dominicaines de la soirée clandestine** » France-Guyane. <https://www.franceguyane.fr/actualite/faitsdivers/saint-laurent-oqtf-remises-aux-neuf-dominicaines-de-la-soiree-clandestine-919408.php>
- Parc amazonien de Guyane.(25 mars 2024). « **Orpillage : 112 sites illégaux sur le Parc national** » <https://www.parc-amazonien-guyane.fr/fr/actualites/orpillage-112-sites-illegaux-sur-le-parc-national>
- Paul, J.E. (8 janvier 2017). **Bilan 2016 : Une crise en constante progression dans l'économie en Haïti** AlterPress. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article21118>
- Zralos, S. (2021, 28 février). **Prostitution cachée : une réalité en Guyane** France-Guyane. <https://www.franceguyane.fr/actualite/faitsdivers/prostitution-cachee-une-realite-en-guyane-479414.php>

Reportage :

- Villeneuve, B. (15 février 2023). **ASE entre ombres et lumières** Outremer La 1^{ère}. <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/programme-audio/ase-entre-ombres-et-lumieres-991e1e6f-758f-4ee9-b543-b85ea86ce17/>.

Prostitution des mineurs :

- Bourassa-Dansereau, Catherine, Millette, Mélanie et Côté, Martine B. (2022). « **Ça accélère tout** » : **Enquête sur le rôle des réseaux socionumériques et des technologies dans l'expérience prostitutionnelle des mineures** Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Prévention Jeunesse Longueuil/CALACS La Chrysalide/CLES.
- « La Babotte », Amicale du Nid 34. (2014). **La prostitution chez les étudiant-e-s : des représentations sociales aux pratiques déclarées**, En partenariat avec la Mission pour l'égalité femmes-hommes de l'Université Paul Valéry Montpellier III, l'Observatoire de la Vie Étudiante, la médecine préventive et le Crous de Montpellier.
- Ministère des Solidarités et de la Santé. (2021). **Rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineurs** Paris, France. Disponible à l'adresse : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_du_groupe_de_travail_sur_la_prostitution_des_mineurs.pdf

Migrations :

- Bourdier, F. (2003). **Migration et sida en Amazonie française et brésilienne** Laboratoire Société Santé Développement, Université Victor Segalen de Bordeaux 2.
- Bechet, C. (2012). **L'immigration latino-américaine en Guyane : de la départementalisation (1946) à nos jours** Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.
- Dos Santos, (2017). **Frontières en mouvement et échanges economico-sexuels : Dynamiques migratoires des Brésiliennes au Suriname, en passant par le Guyana et la Guyane Française** (Thèse de doctorat, Université de Toulouse).
- Guillemaut, F. **Trafics et migrations de femmes, une hypocrisie au service des pays riches** In: Hommes et Migrations, n°1248, Mars-avril 2004. Femmes contre les violences. pp. 75-87.
- Guillemaut, F. (2008). « **Mobilité internationale des femmes, échange economico-sexuel et politiques migratoires : la question du "trafic"** » Les cahiers du CEDREF, 16, pp.147-168.
- Jean, R. (2006). **Atlas des populations immigrées en Guyane** Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).
- Piantoni, F. (2009). « **La question migratoire en Guyane française** » Hommes & migrations, 1278.
- Robinson, L. S. (2002). « **Sex and the City** » : **la prostitution à l'ère des migrations mondiales** Recherches féministes, 15(2), 41-63.
- Wijers, Marjan, (1998), « **Women, Labour and Migration. The position of trafficked women and strategies for support** » in Kempadoo, K. et Doezema J., *Global Sex Workers. Rights, Resistance, and Redefinition*, London, Routledge, p.69-78.

Prostitution :

- FACT-S. (2021, février). **La situation de la prostitution en France : Analyse des associations de terrain sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 et recommandations pour une phase II.**
- Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction de), (2016). « **Prostitution dans les sociétés créoles** » **Prostitutions : Exploitations, Persécutions, Répressions** Éd. Economica, Paris, 2016.
- Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction de) (2019). **Système prostitutionnel : nouveaux défis, nouvelles réponses** (5^e Rapport mondial).
- Guillemaut, F. (Dir.). (2011, novembre). **Travail du sexe et mobilité en Guyane : des défis pour la lutte contre le VIH/sida.**
- Lévy, F. et Lieber, M. (2009). **La sexualité comme ressource migratoire Les Chinoises du Nord à Paris** Revue française de sociologie, Vol. 50(4), 719-746.
- Mathieu, L. (2015). **Sociologie de la prostitution** Repères/Repères.
- Miprof. (2 mai 2024). **La prostitution en France** Lettre thématique de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, N° 20.
- Mouvement du Nid - France, & Psytel. (2015). **Estimation du coût économique et social de la prostitution en France.**
- Pharo, P. (2013). *Ethica erotica. Mariage et prostitution* Paris, Presses de Sciences Po, (Normes et société).
- Prostitution et Société, numéro 187, **L'abolition, un enjeu majeur pour les droits des femmes** publié par le Mouvement du Nid, 2023
- Tabet, P. (2004). **La Grande Arnaque. Sexualité des femmes et échange economico-sexuel** Paris, L'Harmattan.

Orpaillage :

- Le Tourneau, (2021). « **La frontière ? Quelle frontière ? La dynamique transnationale de l'orpaillage clandestin en Guyane française** » IdeAs, 18 | 2021.
- Le Tourneau, F.-M. (2023). **Le « système garimpeiro » et la Guyane : l'orpaillage clandestin contemporain en Amazonie française** Les Cahiers d'Outre-Mer, (282), Juillet-Décembre.

Santé :

- Agence Régionale de Santé Guyane (2022). **Stratégie régionale de santé sexuelle en Guyane 2022-2024.**
- Haute Autorité de Santé (HAS) – service évaluation économique et de santé publique. (2016). **État de santé des personnes en situation de prostitution et des travailleurs du sexe et identification des facteurs de vulnérabilité sanitaire.**
- Jeanne-Rose, M., & Creignou, A. (2022). **29 % des Guyanais en situation de grande pauvreté en 2018** Insee Analyses Guyane, n° 59. Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Publié le 11 juillet 2022.
- Parriault (2015). **Connaissances, attitudes et pratiques vis-à-vis du VIH et des IST parmi les travailleuses du sexe en Guyane et à Oiapoque** Brésil. Médecine humaine et pathologie. Université de Guyane.

- **Programme Local de l'Habitat 2020-2025** Communauté d'Agglomération du Centre Littoral Guyane, 2022.
- **Schéma territorial de prévention et de protection de l'enfance 2020-2024** Collectivité Territoriale de Guyane.
- Sénat. (2018). **Synthèse des travaux de la mission en Guyane** Commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

Liste des acronymes :

- **ACPE** : Agir Contre la Prostitution des Enfants
- **AGAV-CIDFF** : Association Guyanaise d'Aide aux Victimes- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- **AGRASC** : Agence pour la Gestion et le Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués
- **ASE** : Aide Sociale à l'Enfance
- **CMP** : Centre Médico Psychologique
- **COMEDE** : Comité pour la santé des Exilés
- **CTG** : Collectivité Territoriale de Guyane
- **CRA** : Centre de Rétention Administrative
- **CRIP** : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
- **CRPS** : Centre de Ressources de Prévention des Suicides
- **EMPP** : Équipe mobile de psychiatrie précarité
- **FLE** : Français Langue Etrangère
- **LGBTI** : Lesbienne, Gay, Bi, Trans et Intersexuée
- **MDM** : Médecins Du Monde
- **MIPROF** : Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains
- **MNA** : Mineurs non accompagnés
- **NEET** : Not in Education, Employment or Training
- **OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques
- **OCRTEH** : Office central pour la répression de la traite des êtres humains
- **OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- **OQTF** : Obligation de Quitter le Territoire Français
- **PAG** : Parc Amazonien de Guyane
- **TEH** : Traite des Êtres Humains
- **CACL** : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral
- **NTIC** : nouvelles technologies de l'information et de la communication
- **VSS** : Violences Sexistes et Sexuelles
- **DRDFE** : Direction Régionale des Droits des Femmes et de l'Égalité
- **MST** : maladies sexuellement Transmissibles
- **VIH** : Virus de l'Immunodéficience Humaine
- **HPV** : Human Papilloma Virus
- **CICEC** : Centre d'Investigation Clinique Antilles Guyane

Recherche et rédaction
Pauline Mattelon (AGAV-CIDFF),
 Coordinatrice régionale
 Prostitution et TEH
 psp@agav973.fr

Sous la direction de
Audrey Ridolfo,
 Directrice de l'AGAV-CIDFF
 direction@agav973.fr

Relecture
Isabelle Hidair-Krivsky,
 DRDFE Guyane
 drdfe@guyane.gouv.fr

Mise en page et graphisme
Hélène Laforet
 helenelaforet.fr



Par l'Association Guyanaise d'Aide
aux Victimes - CIDFF de Guyane. 2024